

Rapport sur l'évaluation ouverte



Avril 2026

Rapport de recherche sur l'évaluation ouverte

Rédaction

Alexandra Michaud
Lucía Cespedes
Arilys Jia
Adrien Savard-Arseneault

L'équipe remercie Revues 3.0 pour sa participation aux recherches.

Direction scientifique

René Audet
Anne-Marie Fortier
Vincent Larivière

Révision

Marie-Michèle Robitaille

Design graphique et montage

Clémence Lengaigne

Cette œuvre est mise à disposition sous licence Attribution — Pas d'utilisation commerciale — Partage dans les mêmes conditions 4.0 International. Pour voir une copie de cette licence, visitez :
<https://creativecommons.org/licenses/by-nc-sa/4.0/>

DOI: 10.5281/zenodo.19992680



Avec le soutien du



Dépôt légal — 2026



Table des matières

Introduction	11
Méthodologie	16
PARTIE 1 – Aspects théoriques	18
1. Définitions et nature de l’évaluation par les pairs	19
1.1 La construction du modèle d’évaluation par les pairs	
1.2 Conceptualiser l’ouverture	
2. Reconfiguration du système d’évaluation par les pairs	28
2.1 Un modèle d’évaluation en crise	
2.2 Asseoir la réflexion sur les principes de la science ouverte	
2.3 Une diversité de conceptions pour une diversité de pratiques	
PARTIE 2 – Portrait des pratiques	38
1. La divulgation de l’identité (<i>open identities</i>)	40
1.1 Enjeux scientifiques et idéologiques	
1.2 Répercussions sur les flux éditoriaux	
1.3 Outils et ressources nécessaires ou disponibles	
2. La publication des rapports d’évaluation (<i>open reports</i>)	46
2.1 Enjeux scientifiques et idéologiques	
2.2 Répercussions sur les flux éditoriaux	
2.3 Outils et ressources nécessaires ou disponibles	
3. L’élargissement de la participation (<i>open participation</i>)	52
3.1 Enjeux scientifiques et idéologiques	
3.2 Répercussions sur les flux éditoriaux	
3.3 Outils et ressources nécessaires ou disponibles	
4. L’autorisation des interactions (<i>open interaction</i>)	56
4.1 Présentation de la modalité	
4.2 Enjeux scientifiques et idéologiques	
4.3 Répercussions sur les flux éditoriaux	
4.4 Outils et ressources nécessaires ou disponibles	
Réfléchir l’ouverture : des pistes à explorer	66
Conclusion	74

PARTIE 3 – Pratiques et modalités d’évaluation par les pairs : un sondage auprès des revues savantes canadiennes	76
Introduction	
Méthodologie	
Résultats	
1. Renseignements généraux sur les revues sondées	80
1.1 Disciplines	
1.2 Date de fondation	
1.3 Langue de publication	
1.4 Localisation géographique	
1.5 Modèle d’accès	
2. Sélection des évaluateur·trice·s	85
2.1 Modalités de sélection	
2.2 Provenance géographique des évaluateur·trice·s	
2.3 Langue(s) des rapports d’évaluation	
2.4 Nombre d’évaluations conduisant au verdict	
2.5 Pourcentage d’invitations acceptées	
2.6 Raisons des refus	
2.7 Conflits d’intérêts	
2.8 Communication des renseignements aux évaluateur·trice·s	
2.9 Communication des renseignements aux auteur·trice·s	
3. Tâche d’évaluation	99
3.1 Outils technologiques requis	
3.2 Éléments et critères composant les rapports d’évaluation	
3.3 Délai des rapports d’évaluation	
3.4 Modalités possibles d’interaction parmi les évaluateur·trice·s et auteur·trice·s	
4. Gestion, diffusion et conservation des résultats de l’évaluation	106
4.1 Modification du contenu des rapports	
4.2 Archivage des rapports	
4.3 Divulgence de l’identité des évaluateur·trice·s	
5. Problèmes dans le processus d’évaluation et ouverture aux changements	111
6. Autres commentaires	114
7. Conclusions	118
Glossaire	120
Références	122

Résumé

La réalisation de ce rapport a été mandatée par le Réseau québécois de recherche et de mutualisation pour les revues scientifiques (Réseau Circé). Il vise à dresser un état de l’art sur les protocoles d’évaluation dans le secteur de l’édition savante, en portant une attention particulière aux pratiques d’évaluation ouverte. Il a pour objectifs de mieux identifier ces pratiques et de caractériser leur rôle dans l’évaluation et la diffusion de la recherche scientifique, volets dont la transformation actuelle se rattache aux principes de la science ouverte.

La première section du rapport offre une définition de l’évaluation par les pairs et rend compte de sa reconnaissance à titre de garant de la validité scientifique, alors que l’efficacité du modèle traditionnel en simple ou double aveugle est remise en doute par un nombre croissant d’acteur·trice·s du milieu.

Une revue de littérature a mis en lumière la pluralité de conceptions, de définitions et de pratiques de l’évaluation par les pairs à travers les cultures et les disciplines. Il en ressort que l’évaluation par les pairs, tenue pour acquise par plusieurs acteur·trice·s de la diffusion de la recherche scientifique, vise une variété d’objectifs et s’effectue selon une multitude de critères différents.

Elle a également permis de recenser les principaux arguments formulés en faveur et en défaveur du modèle actuel d’évaluation par les pairs, ainsi que des avenues possibles pour l’ouverture de ce modèle. Au sein du

large mouvement de réforme de la recherche et de l’engouement grandissant pour la science ouverte, l’intégration des valeurs de transparence et d’accessibilité dans le processus de validation de la recherche demeure un défi. Cette section souligne finalement la nécessité d’un modèle qui tienne compte des enjeux propres aux éditeur·trice·s, aux auteur·trice·s et aux évaluateur·trice·s en ce qui a trait aux protocoles d’évaluation.

La deuxième section du rapport brosse un portrait des pratiques d’évaluation ouverte, regroupées en quatre volets témoignant de la diversité des approches existantes : la divulgation de l’identité, la publication des rapports, l’élargissement de la participation et l’autorisation des interactions entre les participant·e·s du processus d’évaluation. Chacune de ces dimensions touche des enjeux scientifiques et idéologiques, en plus d’avoir une incidence sur les flux éditoriaux et sur les moyens à mobiliser pour les mettre en œuvre. Bien qu’aucune liste ne puisse présenter exhaustivement les pratiques et outils convenant aux besoins de toutes les communautés scientifiques, cette section du rapport a pour objectif d’outiller les revues scientifiques québécoises et canadiennes, sensibles aux enjeux de transparence et d’accessibilité, qui cherchent à explorer d’autres modalités d’évaluation par les pairs. Elle vise également à leur permettre de déterminer la meilleure manière d’intégrer des pratiques d’évaluation innovantes et appropriées à leur contexte en fonction de leurs besoins spécifiques.

La troisième et dernière section présente les résultats d’un sondage mené auprès des équipes éditoriales de revues scientifiques canadiennes. Cent trente-quatre réponses recueillies auprès de revues établies dans neuf provinces ont été colligées. L’évaluation ouverte demeure une pratique peu courante au Canada. Les résultats montrent en effet une adoption limitée des méthodes d’évaluation ouverte et une préférence pour les modèles fermés et anonymes, peu importe la langue de publication, la discipline, le modèle d’accès (libre ou restreint) ou l’âge de la revue. La majorité des équipes éditoriales ne révèle aux auteur·trice·s aucune information au sujet des évaluateur·trice·s, ne rend pas l’identité des évaluateur·trice·s accessible au public, ne publie pas les évaluations des articles et ne permet l’interaction ni entre évaluateur·trice·s et auteur·trice·s, ni entre évaluateur·trice·s. Néanmoins, près d’un tiers des répondant·e·s affirment que leur revue réévalue actuellement ses pratiques d’évaluation. Les rédacteur·trice·s en chef sondé·e·s ne prévoient toutefois pas d’intégrer des modalités d’ouverture telles que la divulgation de l’identité ou la publication des rapports. Ils et elles envisagent plutôt la possibilité d’améliorer les infrastructures de soutien ainsi que les opportunités de mentorat et de formation offertes aux auteur·trice·s et aux évaluateur·trice·s dans l’espoir de favoriser les contributions de chercheur·euse·s en début de carrière, issu·e·s du Sud global ou dont la première langue d’expression n’est ni l’anglais ni le français.

En somme, ce rapport offre un éclairage supplémentaire sur les pratiques d’évaluation et d’évaluation ouverte dans les revues scientifiques, synthétisant les enjeux posés par l’évaluation par les pairs, décrivant les modes d’adoption de l’évaluation ouverte et dressant un tableau des pratiques effectives dans les revues canadiennes. En cela, il constitue une contribution opportune pour soutenir la planification stratégique des revues, alors que les appels à la transparence et à l’intégration de processus éditoriaux ouverts se font entendre de plus en plus fréquemment dans les communautés scientifiques. Bien qu’elle demeure encore marginale et que sa mise en place ne se fasse pas sans heurts, l’évaluation ouverte peut constituer une avenue prometteuse pour celles et ceux qui espèrent renouer avec les aspects dialogiques, communautaires et formatifs de la construction, de la validation et de la diffusion du savoir scientifique, conformément aux principes et valeurs clefs de la science ouverte.

Executive Summary

This report was commissioned by the Réseau québécois de recherche et de mutualisation pour les revues scientifiques (Réseau Circé). Its purpose is to provide a state-of-the-art review of evaluation protocols in the scholarly publishing sector, with particular attention to open evaluation practices. Its objectives are to better identify these practices and assess their role in the evaluation and dissemination of scientific research, two areas whose current transformation is tied to the principles of open science.

The first section of the report defines peer review and discusses its recognition as a guarantor of scientific validity, even as the effectiveness of the traditional single-blind or double-blind model is being questioned by a growing number of stakeholders in the field.

A literature review highlighted the plurality of conceptions, definitions, and practices of peer review across cultures and disciplines. It shows that peer review, often taken for granted by many stakeholders involved in the dissemination of scientific research, serves a variety of purposes and is carried out according to a wide range of different criteria.

It also made it possible to identify the main arguments advanced both in favour of and against the current peer review model, as well as possible avenues for opening up that model. Within the broader movement to reform research and the growing enthusiasm for open science, integrating the values of transparency

and accessibility into the research validation process remains a challenge. Lastly, this section underscores the need for a model that takes into account the issues specific to publishers, authors, and reviewers with regard to evaluation protocols.

The second section of the report provides an overview of open review practices, grouped into four areas that reflect the diversity of existing approaches: disclosure of identities, publication of reports, broader participation, and the authorization of interactions among participants in the review process. Each of these dimensions raises scientific and ideological issues, in addition to affecting editorial workflows and the resources required for their implementation. Although no single list can provide an exhaustive account of the practices and tools suited to the needs of all scientific communities, this section of the report is intended to equip Quebec and Canadian scholarly journals that are attentive to issues of transparency and accessibility and are seeking to explore other models of peer review. It also aims to help them determine the best way to integrate innovative evaluation practices suited to their specific context and needs.

The third and final section presents the results of a survey conducted among the editorial teams of Canadian scholarly journals. A total of 134 responses from journals in nine provinces were compiled. Open review remains an uncommon practice in Canada. The results show limited adoption of open review methods

and a preference for closed, anonymous models, regardless of publication language, discipline, access model (open or restricted), or the age of the journal. Most editorial teams do not disclose any information about reviewers to authors, do not make reviewers' identities publicly available, do not publish article reviews, and do not allow interaction either between reviewers and authors or among reviewers themselves. Nevertheless, close to one third of respondents indicated that their journal is currently reassessing its review practices. The editors-in-chief surveyed do not, however, plan to adopt open practices such as the disclosure of identities or the publication of reports. Instead, they are considering improvements to support infrastructure, as well as expanded mentorship and training opportunities for authors and reviewers, in the hope of encouraging contributions from early-career researchers, researchers from the Global South, and researchers whose first language is neither English nor French.

Overall, this report provides further insight into review and open review practices in scholarly journals by synthesizing the issues raised by peer review, describing the different modes of adoption of open review, and presenting a picture of current practices in Canadian journals. As such, it makes a timely contribution to supporting the strategic planning of journals at a moment when calls for transparency and for the integration of open editorial processes are being heard with increasing frequency in scholarly communities. Although it remains

marginal and its implementation is not without challenges, open review may offer a promising path for those who hope to reconnect with the dialogic, communal, and formative dimensions of the production, validation, and dissemination of scholarly knowledge, in keeping with the key principles and values of open science.

Introduction

En 1996, le physicien Alan Sokal soumet un article frauduleux à la revue d'études culturelles *Social Text*. Le comité de rédaction de la revue, chargé de se prononcer sur la qualité de l'article, propose à Sokal d'y apporter des révisions, ce qu'il refuse (Robbins et Ross, 1996). Conformément à son protocole habituel (Aronowitz *et al.*, 2009), la revue prend le parti de laisser sa communauté de lecteur·trice·s se prononcer de manière autonome et critique sur la valeur du texte (Robbins et Ross, 1996) et choisit de faire paraître l'article tout de même (Sokal, 1996b). Sokal admet ensuite publiquement avoir volontairement soumis un article sans fondements scientifiques à *Social Text*, dans l'objectif de mettre à l'épreuve la rigueur intellectuelle de la revue (Sokal, 1996a). Sokal considèrerait que l'absence d'une évaluation de son article par des spécialistes expert·e·s représentait un grave danger pour la science.

Si cette anecdote, désormais connue comme l'affaire Sokal (Robbins et Ross, 1996), prend racine dans un contexte scientifique particulier, elle illustre également le poids et les soupçons qui pèsent sur le processus d'évaluation par les pairs depuis plusieurs décennies. Ce dernier constitue la pierre angulaire de la confiance que les scientifiques et la société portent au système actuel de circulation et de diffusion des savoirs, mais il est simultanément reconnu comme faillible. En effet, la majorité des chercheur·euse·s s'entendent pour dire que l'évaluation par les pairs est nécessaire, mais beaucoup considèrent le modèle comme perfectible (Ware, 2008, 2016). À cet égard, l'engouement récent et croissant pour les pratiques de science ouverte, ainsi que l'émergence et l'amélioration constante des technologies supportant l'édition savante, peut contribuer à poursuivre la réflexion sur les modalités et protocoles d'évaluation.

L'évaluation ouverte compte en effet parmi les nombreuses pratiques de la science ouverte. Désignée en anglais par les termes « *open evaluation* », « *open review* » ou, plus fréquemment,

« *open peer review* », la traduction française d’«évaluation ouverte» renvoie en réalité à un éventail d’innovations touchant différents éléments rattachés à autant d’étapes du processus de révision par les pairs. On parle d’évaluation ouverte lorsque l’identité des évaluateur·trice·s est connue des auteur·trice·s, mais aussi lorsque les rapports d’évaluation, signés ou anonymes, sont publiés avec l’article, ou lorsque l’interaction est possible entre auteur·trice·s et évaluateur·trice·s, voire avec une communauté plus large, en amont ou en aval de la parution. En pratique, l’emploi de l’étiquette d’évaluation ouverte par une revue pour désigner son processus d’évaluation renvoie souvent à une combinaison de plusieurs de ces modes de fonctionnement. C’est vers la fin des années 1990 que les protocoles ouverts intègrent la conversation scientifique (Godlee *et al.*, 1998; Malone, 1999, entre autres), générant toutefois un enthousiasme assez modéré. Dans les résultats d’une étude menée sur la revue *BMJ* (anciennement le *British Medical Journal*), Van Rooyen *et al.* (1999) concluaient que la divulgation de l’identité des évaluateur·trice·s n’avait aucune incidence notable sur la qualité des évaluations ni sur la proportion d’articles refusés, mais qu’elle influençait toutefois significativement et négativement la probabilité qu’un·e évaluateur·trice accepte de se prononcer sur un article. Or, tout porte à croire que l’attitude des chercheur·euse·s à l’égard de ces protocoles a beaucoup changé depuis : même si l’évaluation ouverte demeure une pratique minoritaire, adoptée par 1 à 5 % des revues, elle connaît une croissance non négligeable depuis 2017 (Wolfram *et al.*, 2020), notamment auprès d’éditeurs* anglophones en sciences naturelles (Ross-Hellauer et Horbach, 2024). En Amérique latine, on retrouve également des expérimentations autour de l’évaluation ouverte, quoiqu’elles soient là aussi marginales : parmi les 3 407 revues latino-américaines indexées par le Directory of Open Access Journals (DOAJ), 35 sont regroupées sous l’étiquette « *open peer review* »¹. De ces 35 revues, 24 sont brésiliennes, plusieurs d’entre elles œuvrant dans le domaine des sciences de l’information. À l’instar des sciences naturelles dans le monde anglophone, cette discipline se profile comme une zone émergente de recherche à la fois théorique et empirique sur l’évaluation ouverte au Brésil.

* De manière générale, nous employons ce terme pour désigner la ou les membres de l’équipe d’une revue responsables de faire progresser les articles dans le processus éditorial en vue de la publication. Voir également « Éditeur·trice (rédacteur·trice) en chef » dans le glossaire, p. 120.

¹ Selon une interrogation du DOAJ en mars 2025.

De plus, excepté celles auprès desquelles ces pratiques sont déjà bien installées, un bassin supplémentaire de revues mènent des expérimentations ou conduisent des projets pilotes afin de cerner les dispositions de l’évaluation ouverte susceptibles de mieux convenir à leurs besoins spécifiques.

En raison de leur relative marginalité, l’intégration d’une ou de plusieurs pratiques d’évaluation ouverte à la chaîne éditoriale d’une revue exige un travail de remise en question des besoins de celle-ci. Selon la conception que l’on a de l’évaluation ouverte et des objectifs poursuivis, son appropriation peut prendre plusieurs formes permettant de répondre à des besoins variés. Les directions de revue qui souhaitent s’engager dans cette voie doivent faire des choix concernant les modalités d’ouverture à adopter : souhaite-t-on privilégier un modèle d’évaluation à visage découvert ? Doit-on permettre l’interaction entre auteur·trice·s et évaluateur·trice·s ? Doit-on rendre les rapports d’évaluation disponibles avec l’article ? Ces rapports seraient-ils signés ? Si oui, à quel moment du processus ? Dans tous les cas, quels outils technologiques sont les mieux adaptés pour implanter le processus ?

Ce rapport n’entend pas offrir de réponses définitives à ces questions ni montrer une seule et unique voie à suivre. Il présente un état des lieux, une mise en commun d’enquêtes et d’expérimentations dont les conclusions pourront guider la mise en œuvre de modalités alternatives d’évaluation. Au moment où un nombre croissant de revues se questionnent sur les implications d’une ouverture du processus d’évaluation par les pairs et envisagent de mettre ces innovations à l’épreuve, il est nécessaire d’étudier la notion et son contexte scientifique. De même, un examen des modèles existants et émergents s’impose.

Après une brève présentation de la méthodologie adoptée, le présent rapport se décline en trois parties. La première aborde les aspects théoriques de l’évaluation par les pairs de manière plus générale, et de l’évaluation ouverte en particulier. Nous retraçons l’histoire de l’évaluation par les pairs, en double aveugle et ouverte, et mettons en lumière ses fondements idéologiques.

Nous exposons ensuite les défis auxquels ce modèle fait face et explorons la manière dont les pratiques de science ouverte, dont l'évaluation ouverte, peuvent déstabiliser et diversifier sainement les flux éditoriaux, encourageant par le fait même à réfléchir autrement le processus de validation de la science. La deuxième partie vise à tracer un portrait de quatre modalités de mise en œuvre de l'évaluation ouverte : la divulgation de l'identité, la publication des rapports d'évaluation, la participation élargie à la conversation sur un article scientifique donné et la possibilité pour les évaluateur-trice-s et les auteur-trice-s d'interagir au moment de l'évaluation. Pour chacune de ces pratiques d'évaluation, nous présentons quelques enjeux scientifiques et idéologiques découlant de son implantation, ainsi que les répercussions à anticiper sur les flux éditoriaux. Des outils et ressources technologiques sont également présentés dans chacun des cas. La troisième et dernière partie présente les résultats d'un sondage sur le processus d'évaluation et l'adoption des pratiques d'évaluation ouverte mené auprès de 134 revues canadiennes.

Méthodologie

Ce rapport propose un panorama des pratiques existantes en matière d'évaluation ouverte ainsi qu'une présentation des concepts qui la sous-tendent. Il vise à offrir un éclairage aux revues afin de les accompagner dans la mise en place de modalités d'ouverture adaptées à leurs contextes. Ce travail ne poursuit pas l'objectif de répondre à une question de recherche spécifique; il s'inscrit plutôt dans une démarche de caractérisation d'un ensemble de pratiques encore émergentes et complexes. À cette fin, la revue narrative s'est imposée comme la méthode la plus appropriée, notamment en raison du court délai entre le début des recherches documentaires et la publication du présent rapport.

La recherche documentaire a été lancée dans des bases de données indexant du contenu principalement en anglais (notamment, Google Scholar, Project Muse et ERIH PLUS), avec les mots clés « *open review* », « *open peer review* », « *peer-to-peer review* » et « *open peer commentary* ». Ce premier triage a permis à l'équipe d'identifier des revues spécialisées en la matière, par exemple, [Research Evaluation](#) ou [Research Integrity and Peer Review](#). Afin de ne pas restreindre la recherche aux seules publications en anglais, des termes équivalents ont été utilisés

dans différentes langues et bases de données. Les expressions « évaluation ouverte » et « évaluation ouverte par les pairs » ont ainsi été explorées dans des plateformes francophones telles que Cairn, Érudit et HAL, tandis que les termes en espagnol « *evaluación abierta* » et « *revisión abierta* », et en portugais « *avaliação aberta* » et « *revisão aberta* » ont été recherchés dans les bases latino-américaines Redalyc et Scielo. Le terme « *open peer review* » a également été utilisé dans les bases de données non anglophones, car elles hébergent parfois des mots clés, des résumés, ou même des publications complètement en anglais. De plus, l'expression « *open peer review* » est largement reconnue et utilisée dans la littérature scientifique, ce qui en fait un descripteur efficace. Enfin, les traductions du concept varient selon les modalités d'ouverture abordées, ce qui peut introduire des limitations si l'on se restreint uniquement aux correspondances linguistiques.

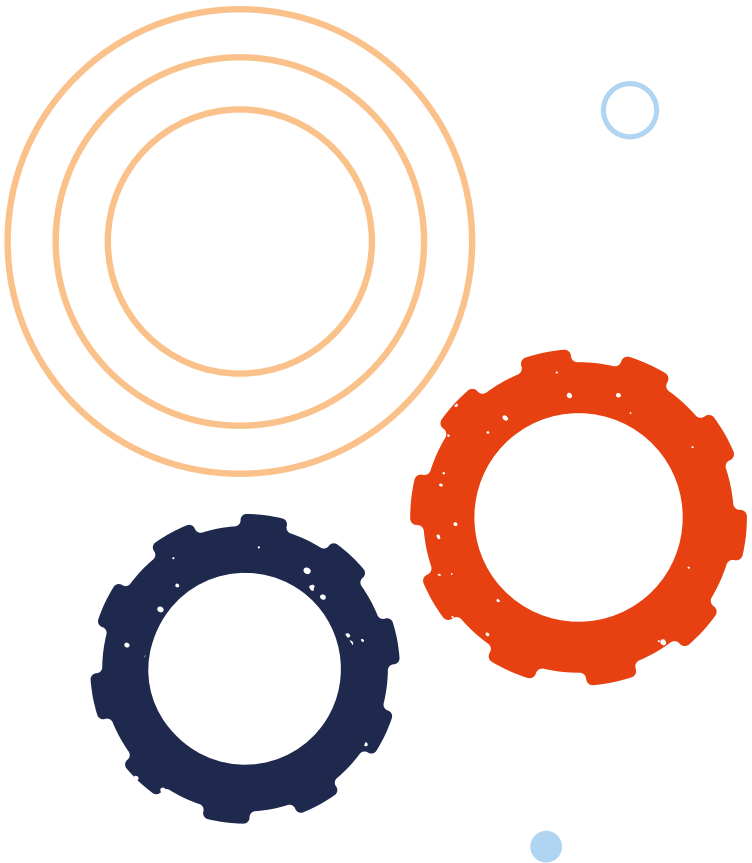
La recherche dans les bases de données et revues savantes a été suivie d'une recherche par « effet boule de neige » : les sections de référence des publications identifiées ont été examinées, en particulier celles des revues de littérature, pour trouver d'autres documents pertinents. De plus, une recherche plus large a été

effectuée sur les moteurs de recherche traditionnels pour trouver des politiques gouvernementales et institutionnelles et tout type de documents composant la littérature dite « grise ». Des initiatives et projets sur l'évaluation ouverte tels que la [Petite Encyclopédie de la science ouverte](#) ou la [Platform for Responsible Editorial Policies](#) ont été repérées grâce à ces recherches en ligne. Finalement, des infolettres professionnelles ou le partage par des collègues de leurs expériences avec certains outils, plateformes ou méthodes ont pointé vers d'autres ressources intéressantes.

La gestion documentaire a été réalisée à l'aide du logiciel Zotero. Chaque document a été examiné individuellement, pour en vérifier la pertinence, et a ensuite été traité, étiqueté et commenté de manière collective par les membres de l'équipe de recherche de ce projet. Certaines prépublications ont également été retenues en raison de leur pertinence et de leur caractère actuel.

Plusieurs aspects de la stratégie de recherche ont pu entraîner l'omission de travaux potentiellement pertinents. Cela est dû aux limitations de la revue narrative en tant que méthodologie de recherche visant à fournir une revue ni systématique ni exhaustive, mais une synthèse rigoureuse et critique de la littérature pertinente sur un certain sujet. La vérification

intersubjective, la réflexivité et le dialogue constant au sein de l'équipe sur les pistes de recherche trouvées et les conclusions auxquelles la documentation rassemblée permet d'arriver constituent des garde-fous mis en place pour assurer la solidité du rapport ici présenté.



PARTIE 1

Aspects théoriques

- 1. Définitions et nature de l'évaluation par les pairs
- 2. Reconfiguration du système d'évaluation par les pairs

1. Définitions et nature de l'évaluation par les pairs

L'évaluation par les pairs renvoie au processus collectif par lequel une communauté scientifique évalue, de façon critique, la valeur d'une étude, d'une candidature, d'un projet de recherche, etc. Dans le monde de l'édition scientifique, la décision d'une revue savante de publier ou non un article s'appuie sur différents avis demandés à des spécialistes du domaine de la recherche. L'évaluation par les pairs est généralement considérée comme une composante nécessaire, voire un principe fondamental, de la recherche scientifique. Il est toutefois facile d'oublier qu'il s'agit, dans l'histoire des sciences, d'une modalité introduite assez récemment. Bien que la Royal Society ait sollicité des évaluateur-trice-s indépendant-e-s dès 1832 pour porter un jugement critique sur des travaux de recherche, le processus de la communication scientifique n'a pas recouru impérativement à l'évaluation par les pairs avant les années 1970. Avant que sa conception actuelle — confidentielle et anonyme — ne soit largement adoptée, d'autres modèles ont été proposés, dont certains impliquant un processus d'évaluation public. L'analyse des logiques qui ont

guidé sa mise en place permettra de mieux comprendre les dynamiques contemporaines autour de l'évaluation ouverte.

1.1 La construction du modèle d'évaluation par les pairs

Selon le *Dictionary of Publishing*, l'évaluation par les pairs renvoie à une procédure où le travail de recherche est évalué par des expert-e-s de la même discipline en fonction d'un ensemble de critères donnés qui assurent que le travail satisfait aux standards nécessaires à sa publication². Maillon spécifique de la chaîne éditoriale scientifique, l'évaluation par les pairs désigne ainsi un processus collectif de valorisation qui détermine la convenance de son objet. Lorsque l'objet évalué est un manuscrit soumis à une revue ou à un éditeur scientifiques, la valeur de l'article est mesurée par rapport aux critères de « bonne science », puis il est classé sur une échelle allant de l'acceptation, si le texte est conforme à ces critères, au rejet, s'il ne l'est pas.

Dans la plupart des publications savantes, la norme consiste à préserver

² « A procedure where scholarly work is evaluated by experts of the same discipline against a set of criteria to ensure that it meets the standards necessary for publication », *Dictionary of Publishing*, en ligne. Traduction libre.

l'anonymat des évaluateur-trice-s. Dans un modèle à simple aveugle, l'identité des auteur-trice-s est connue des évaluateur-trice-s, mais pas l'inverse. Certaines revues adoptent plutôt le modèle en double aveugle, où les auteur-trice-s ne savent pas qui sont les évaluateur-trice-s de leur manuscrit et, inversement, les évaluateur-trice-s ne connaissent pas l'identité des auteur-trice-s. L'objectif de cette approche est de limiter les biais, en veillant à ce que l'évaluation du travail soit basée uniquement sur sa qualité et son contenu, et non sur l'identité ou la réputation des parties concernées. Bien que moins fréquente, l'approche à triple aveugle prévoit une couche supplémentaire de confidentialité puisque ni les auteur-trice-s, ni les évaluateur-trice-s, ni les éditeur-trice-s ne connaissent l'identité des autres parties. Ce système vise à garantir une objectivité maximale, mais est difficile à mettre en œuvre en raison de sa logistique complexe.

1.1.1 Les critères d'évaluation

En règle générale, la valeur d'un manuscrit se détermine par son observance des pratiques établies par la discipline scientifique dans laquelle il s'inscrit. Les critères utilisés pour mesurer la qualité et la conformité d'un article sont nombreux et variables, selon le secteur disciplinaire et le taux d'acceptation de la revue : l'exactitude

et la validité de la méthodologie utilisée, la présentation et la clarté du propos, l'originalité de l'approche ou du sujet, l'étayage suffisant des conclusions, la reproductibilité de la recherche, la richesse et la pertinence de la documentation, la corrélation avec les orientations principales de la revue, etc. Il semble improbable d'établir une seule liste exhaustive qui prendrait en compte les exigences de toutes les disciplines, le choix des critères d'évaluation étant fortement influencé par la culture de la discipline dans laquelle s'inscrit la revue. Dans les domaines non empiriques, les études se basent essentiellement sur des arguments ou des analyses narratives ou textuelles, parce qu'il n'y a pas de données ou d'expériences à observer. Les principes de « validité » et d'« objectivité » ont alors une application moins évidente qu'en sciences naturelles, et les critères d'originalité et de reproductibilité doivent être abordés de manières foncièrement différentes (Karhulahti et Backe, 2021).

La lecture comparée des critères d'évaluation communiqués publiquement par les revues savantes du Québec met en lumière leur grande variation. Certains sites Web de revues savantes mentionnent publier des articles « jugés scientifiquement solides » (*Ad Machina*); d'autres demandent explicitement « des textes

originaux, s'appuyant sur toutes les données pertinentes et apportant une contribution importante à la connaissance ou à l'évolution [de la discipline] » (*Les Cahiers de droit*). Ces revues supposent ainsi la connaissance partagée d'une certaine norme scientifique, plus ou moins spécifique à une discipline donnée, qu'il ne semble pas nécessaire d'expliciter. D'autres revues détaillent les critères à partir desquels les articles seront évalués sous la forme d'une liste, ou alors rendent disponible la grille d'évaluation sur leur site Web pour consultation par les auteur-trice-s et lecteur-trice-s. Quelquefois, les revues s'appuient sur des lignes directrices normalisées et reconnues (*reporting guidelines*) pour évaluer les articles. Celles-ci sont mises en place par des initiatives issues de la communauté scientifique qui visent à améliorer la fiabilité et la qualité de la recherche publiée. Cette conformité à des modèles établis sectoriellement s'observe particulièrement en sciences de la santé, où l'intérêt est grand de pouvoir appuyer des décisions sur des résultats de recherche. Les lignes directrices rassemblent des conseils à l'intention des auteur-trice-s pour la présentation des méthodes et des résultats de leur recherche. Elles visent à garantir qu'un article soit compréhensible par les lecteur-trice-s et puisse être utilisé pour guider une prise de décision clinique ou une reproduction de la recherche. Elles sont

généralement détaillées et présentées sous la forme d'une liste de contrôle. Chaque type de recherche possède son propre lot de lignes directrices (*PRISMA*, *CONSORT*, *STROBE*, *COREQ*, etc.); les recommandations sont donc établies en fonction de la nature de la recherche. Ces recommandations sur la manière de présenter les résultats de recherche sont alors reprises par certaines revues qui en font leurs critères d'évaluation.

De plus, certains critères, qui ne relèvent pas de la recherche scientifique mais plutôt de la position de la revue dans le système de publication, peuvent aussi être pris en compte lors de l'évaluation. Ainsi, la revue peut tenter d'estimer l'intérêt de son lectorat pour un article ou encore son facteur d'impact potentiel avant de rendre son verdict de publication.

Guidée par des normes liées à des traditions disciplinaires, aux contours flous et mouvants, chaque revue décide des critères à appliquer dans son processus d'évaluation des articles pour arriver à atteindre la cible de scientificité et se positionner sur l'échiquier de la publication scientifique.

1.1.2 La sélection des évaluateur-ric-e-s

Un deuxième élément central du processus d'évaluation par les pairs

concerne l'attribution de la tâche d'expertise du manuscrit, soit la sélection des personnes à qui elle est confiée. Selon la définition du *Dictionary of Publishing*, les pairs sont des expert·e·s du même domaine que celui qui est abordé dans le manuscrit. Comme ce sera développé plus loin dans le présent rapport, le choix des évaluateur·trice·s est l'un des aspects les plus délicats et les plus exigeants du travail des éditeur·trice·s des revues (Publons, 2018).

La manière et les critères qui guident la sélection de ces spécialistes sont variables et sont établis par chaque revue, même si des considérations sectorielles balisent souvent ce processus. Contrairement aux critères d'évaluation qui sont souvent disponibles publiquement, les critères de sélection des pairs-évaluateur·trice·s le sont beaucoup moins — figure plutôt la simple mention du recours à des expert·e·s, internes ou externes à la revue, pour évaluer les manuscrits. Dans certains cas, notamment en sciences humaines et sociales, les évaluateur·trice·s peuvent être choisi·e·s parmi les membres du comité de lecture. Occasionnellement, la personne responsable de sélectionner les évaluateur·trice·s est identifiée. Des détails sur les conditions de l'évaluation et ses délais sont aussi parfois disponibles. Enfin, certaines revues publient, de

manière rétrospective, la liste des évaluateur·trice·s ayant été sollicité·e·s au cours de la dernière année.

1.1.3 Un mécanisme de contrôle et de filtrage

À partir des définitions rencontrées, l'évaluation par les pairs aurait comme objectif principal d'assurer la qualité et la rigueur des articles publiés. Le processus viserait à agir comme un mécanisme de contrôle, un filtre permettant de légitimer les résultats scientifiques. Le processus d'évaluation par les pairs est d'ailleurs ce qui distingue les revues légitimes de celles dites « prédatrices » (*predatory journals*), qui prétendent se conformer aux usages du système de publication scientifique sans toutefois respecter ses standards. Ces revues acceptent souvent de publier des articles sans qu'ils soient évalués (ouvrant la porte à la diffusion d'articles de mauvaise qualité) contre le seul paiement des frais de publication (Aczel *et al.*, 2025; Krawczyk et Kulczycki, 2021).

L'évaluation par les pairs est considérée par beaucoup comme le garde-fou de la science : en théorie, elle protège la science des erreurs; en pratique, elle n'est pas infaillible.

1.1.3.1 Une vision idéalisée

Si le niveau de confiance accordé à l'évaluation par les pairs varie

grandement d'un·e chercheur·euse à l'autre et est fortement lié à ses expériences passées, ce type d'évaluation est largement considéré comme la meilleure pratique pour valider la recherche et garantir des publications de qualité. À travers cette noble fonction de gardienne de la scientificité, un certain idéal s'est donc construit autour de l'évaluation par les pairs. Peu d'études ont été menées pour dégager les effets du modèle confidentiel et anonyme d'évaluation (Thelwall *et al.*, 2021). L'optimisme des communautés scientifiques à l'égard du système d'évaluation par les pairs a participé à la croyance commune soutenant que le processus est garant de la vérité, qu'il protège la littérature des erreurs ou des mauvaises interprétations des résultats de recherche.

En tant que processus privé — le terme de *boîte noire* est d'ailleurs souvent utilisé pour en parler —, l'évaluation par les pairs reste mystérieuse pour certain·e·s. On mentionne rarement qu'il s'agit en fait d'un processus imparfait, puisqu'il s'appuie sur une sélection d'expert·e·s et sur leur jugement subjectif. Même si cet avis s'appuie sur des critères précis, il ne peut se débarrasser complètement de certains biais. Voilà pourquoi il n'est pas rare que des évaluations d'un même manuscrit se contredisent; toutefois, l'opacité du processus masque ce

phénomène et participe alors à l'illusion que le contenu de l'article est accepté unanimement par les spécialistes. Par ailleurs, des partis pris peuvent intervenir dans le processus et provoquer le rejet de manuscrits scientifiquement légitimes, mais qui entreraient en opposition avec les préconceptions de l'évaluateur·trice. Une communauté scientifique est rarement homogène dans ses approches : y coexistent des variations culturelles s'appliquant à une même méthode scientifique et parfois des querelles entre groupes de recherche qui s'appuient sur des conceptions concurrentes existant au sein de la discipline. La direction de l'évaluation peut alors être influencée par ce type d'allégeances.

De plus, l'efficacité du processus d'évaluation pour la détection des erreurs varie (Schroter *et al.*, 2008). Les dernières années ont vu un bon nombre de cas de fraudes et de manipulations du processus d'évaluation être mis au jour³ (Halevi, 2022). Lorsque des erreurs sont détectées après la publication, les articles visés font évidemment l'objet d'une rétractation par les éditeurs, qui privilégient souvent une correction rapide plutôt qu'une analyse approfondie des implications de ces dérives. Par exemple, lorsque près de 80 articles du *Journal of Electronic Imaging* ont été rétractés

³ Pour une exploration et répertoire actualisé des cas de mauvaises pratiques de recherche, tels que le trucage des données, les distorsions liées à l'usage d'outils d'analyse, le plagiat de plus ou moins grande envergure et la rédaction automatisée des manuscrits par intelligence artificielle, nous référons au site Web Retraction Watch : <https://retractionwatch.com/>.

pour manipulation du processus d'évaluation par les pairs, en 2023, les notices offraient très peu de détails sur les conséquences ou le contexte de ces manipulations. Finalement, l'évaluation peut également être soumise à des influences externes liées au système de la publication scientifique : la recherche de prestige et les incitatifs commerciaux interviennent parfois dans les décisions de publication. Par exemple, des études sur des traitements innovants peuvent être publiées rapidement pour capter l'intérêt du public ou d'investisseur·euse·s, au détriment d'une validation scientifique approfondie. Tous ces éléments forment les coulisses du processus d'évaluation; ce sont eux qui permettent de pointer ses imperfections et de ne pas tenir les articles évalués par des pairs pour des énoncés de vérité.

Selon Tennant *et al.* (2019), l'étiquette « évalué par les pairs » confère une crédibilité qui, en réalité, empêche la science de fonctionner comme un véritable processus d'autocorrection et de recherche de la vérité. Ce processus repose avant tout sur l'intégrité des chercheur·euse·s, c'est-à-dire leur capacité à interroger leurs propres idées, à remettre en question leurs résultats et à en vérifier la solidité avec rigueur, une attitude essentielle en science. Or, le système actuel

d'évaluation par les pairs et le système universitaire ne favorisent pas cette posture critique, qui peut retarder, voire compromettre, la publication. Sous l'influence d'éditeurs commerciaux et d'une culture de la publication à tout prix, la validation d'un manuscrit par quelques spécialistes devient le sceau d'approbation nécessaire à la publication, devenue l'objectif ultime. Tennant *et al.* proposent de s'éloigner de cette conception de l'évaluation pour lui redonner sa « forme scientifique la plus pure » : celle d'un dialogue dans lequel les chercheur·euse·s s'engagent les un·e·s auprès des autres dans le but de mieux clarifier, comprendre et communiquer leurs idées. Dans cette perspective, certaines mesures sont avancées, comme la publication sur des serveurs de prépublications et l'évaluation ouverte par les pairs.

1.1.3.2 Deux finalités distinctes

L'évaluation par les pairs repose sur deux actions principales : émettre un avis pour orienter la décision éditoriale et formuler des commentaires destinés à améliorer la qualité du manuscrit. L'objectif de sélection des articles, le plus fondamental, est aussi le plus apparent puisqu'il relie directement le processus, l'évaluation, au produit, l'article publié. L'évaluation par les pairs est pour cette raison fréquemment définie comme un processus axé sur la sélection du contenu à publier.

L'objectif d'amélioration de la recherche a, par comparaison, un rôle moins visible. Pourtant, certaines disciplines sont traditionnellement plus portées sur les rétroactions qui visent à améliorer le travail soumis; celles-ci sont attendues et particulièrement appréciées par les chercheur·euse·s en sciences de l'éducation (Atjonen, 2019). En sciences de l'information, le soutien au développement des auteur·trice·s est partie intégrante de l'évaluation par les pairs (Ford, 2021).

Les objectifs rattachés à l'évaluation par les pairs et leur priorité relative peuvent changer selon la revue, la discipline dans laquelle elle s'inscrit, l'individu qui effectue l'évaluation et son expérience avec ce genre de tâches.

1.2 Conceptualiser l'ouverture

Selon Hachani (2015), on peut dater la première proposition d'un modèle ouvert d'évaluation par les pairs de 1959. Avec la fondation de la revue *Current Anthropology*, Sol Tax souhaite que la publication des articles soit accompagnée par les commentaires d'évaluation, la réponse de l'auteur·trice et les modifications faites à l'article original, et ce, dans le but de faciliter la mise en commun et l'échange des idées et des découvertes (ce que les modalités communicationnelles du monde d'alors, sans Internet, rendaient

peu facile). En 1978, lors du lancement de la revue *Brain & Behavioral Science* (BBS), Steven Harnad discute du dispositif expérimenté par *Current Anthropology*, qu'il nomme « *open peer commentary* ». En 1982, à l'occasion d'un numéro consacré à l'évaluation par les pairs, il théorise la pratique sous le nom d'« *open peer review* ». Le modèle d'évaluation choisi par BBS ressemble beaucoup à celui de *Current Anthropology* : certains articles ciblés — ceux dont on juge qu'ils ont le potentiel de stimuler des conversations scientifiques — sont publiés ainsi que plusieurs commentaires de chercheur·euse·s du même domaine et la réponse de l'auteur·trice à ces commentaires. Ces modèles représentent des variations par rapport aux normes d'évaluation qui restaient néanmoins encore instables à ce moment. C'est toutefois le modèle confidentiel et anonyme d'évaluation par les pairs qui s'imposera dans les décennies suivantes, les impératifs de scientificité des publications et de positionnement des revues pouvant avoir joué dans cette orientation.

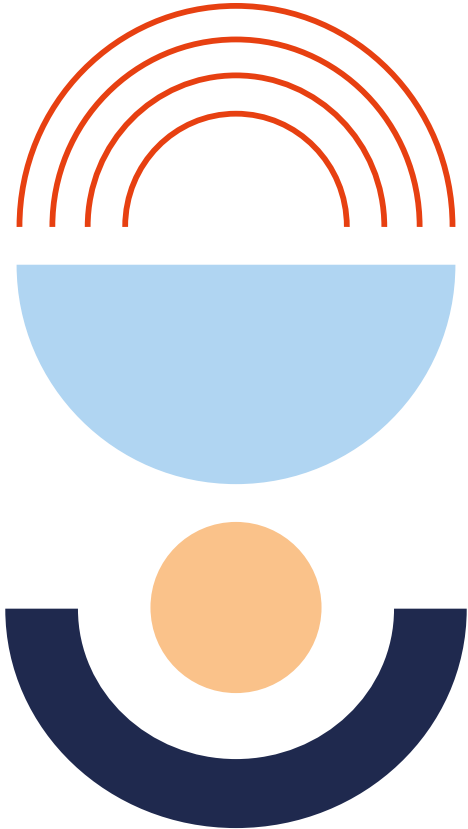
La possibilité de rendre moins opaque le processus d'évaluation par les pairs est discutée depuis un moment, ce qui explique que cohabitent dans les discours plusieurs avenues et conceptions voisines ou concurrentes. Celles-ci relèvent toutefois de l'« *open peer review* » nommé tel par Harnad, traduit par le syntagme « *évaluation*

ouverte » en français, « *evaluación abierta* » en espagnol et « *avaliação aberta* » en portugais. En raison du manque de consensus autour de la notion, on remarque une variété de définitions de travail proposées dans la littérature, définitions qui souvent se chevauchent, se contredisent, manquent de précision ou sont trop étroites.

L'évaluation ouverte est fréquemment définie par ses objectifs. On en parle comme d'une pratique pour rendre le processus d'évaluation par les pairs plus transparent et ouvert, s'appuyant ainsi sur les principes directeurs de la science ouverte⁴. L'évaluation ouverte est en effet très présente dans l'horizon de la science ouverte, mais cela ne s'accompagne pas d'une définition explicite. Dans le Deuxième Plan national pour la science ouverte de la France (2021), l'évaluation ouverte est mentionnée comme une initiative éditoriale à encourager, sans précision supplémentaire sur sa nature. L'UNESCO, dans sa recommandation sur une science ouverte (2021), encourage en particulier certaines pratiques valorisant l'ouverture et la transparence du processus d'évaluation

(les prépublications, la divulgation de l'identité des évaluateur-trice-s, l'accès du public aux évaluations et la possibilité pour une plus large communauté de formuler des observations et de participer au processus d'évaluation); elle évite ainsi d'avoir recours à une notion mal définie.

Depuis le début des années 2000, beaucoup d'éditeurs anglophones en sciences naturelles ont lancé des démarches visant à ouvrir leur processus d'évaluation par les pairs (Nature Research en 2006, puis en 2016; Elsevier en 2016; Multidisciplinary Digital Publishing Institute [MDPI] en 2018). Une grande variété de modèles d'ouverture a été mise à l'essai, mais la divulgation de l'identité des évaluateur-trice-s et des auteur-trice-s et la publication des rapports d'évaluation prédominent dans la majorité de ces expérimentations. La grande notoriété de ces éditeurs a pu influencer la manière dont la pratique de l'évaluation ouverte est conçue et perçue dans les communautés scientifiques. En effet, elle a régulièrement été définie par rapport à ces deux modalités uniquement.



La divulgation de l'identité est étroitement liée à l'idée de transparence accrue : il est difficile de dissimuler des conflits d'intérêts, de la mauvaise foi ou des biais lors d'une évaluation où l'identité des parties prenantes est connue. La publication des rapports répond quant à elle à une volonté d'ouverture en permettant à un plus grand nombre d'accéder aux documents liés au processus d'évaluation. Les définitions basées sur ces deux modalités les plus fréquentes de l'évaluation ouverte ont l'avantage de préciser la façon par laquelle le processus d'évaluation s'ouvre et de révéler l'atteinte d'une certaine transparence dans la présentation de celui-ci. L'accroissement de l'ouverture peut aussi être envisagé sous l'angle de la communication : une communication ouverte implique de connaître l'identité de son interlocuteur-trice et la possibilité d'échanger sans entrave avec cette personne. L'idée du dialogue fait ainsi son chemin dans les définitions rencontrées, mais elle est souvent présentée comme un mécanisme actionné par la divulgation de l'identité.

Ces éléments de définition ne sont pas incompatibles. La pratique montre qu'il est envisageable de combiner la divulgation de l'identité, la publication des rapports et la possibilité d'un dialogue au cours du processus d'évaluation. Ces trois

volets apparaissent ainsi comme des caractéristiques de l'évaluation ouverte que l'on peut combiner pour créer de nouveaux modèles d'évaluation plus ouverts et transparents. Ce sont d'ailleurs les conclusions de Ross-Hellauer. En 2017, dans un effort visant à formuler une définition consensuelle de l'évaluation ouverte, son équipe a réalisé une revue de la littérature anglophone dans laquelle elle a recensé 122 définitions du concept d'évaluation ouverte. Ces définitions ont été analysées afin d'établir une typologie des différentes innovations en matière d'évaluation par les pairs. L'équipe de recherche a pu faire ressortir sept traits distincts qui caractérisent les innovations liées à l'évaluation par les pairs et qui soutiennent la vision guidant leur définition de l'évaluation ouverte : « *Open peer review is an umbrella term for a number of overlapping ways that peer review models can be adapted in line with the aims of Open Science, including making reviewer and author identities open, publishing review reports and enabling greater participation in the peer review process.* » Cette définition accorde davantage d'importance à trois des traits mis au jour : la divulgation de l'identité, la publication des rapports et la possibilité d'une participation plus étendue au processus d'évaluation.

⁴ Selon l'UNESCO (2021), « la science ouverte s'entend comme un concept inclusif qui englobe différents mouvements et pratiques visant à rendre les connaissances scientifiques multilingues, librement accessibles à tous et réutilisables par tous, à renforcer la collaboration scientifique et le partage des informations au profit de la science et de la société, ainsi qu'à ouvrir les processus de création, d'évaluation et de diffusion des connaissances scientifiques aux acteurs de la société au-delà de la communauté scientifique traditionnelle. Elle inclut toutes les disciplines scientifiques et tous les aspects des pratiques savantes, y compris les sciences fondamentales et appliquées, les sciences naturelles et les sciences sociales et humaines, et repose sur les piliers essentiels suivants : les connaissances scientifiques ouvertes; les infrastructures de la science ouverte; la communication scientifique; la participation ouverte des acteurs de la société; et le dialogue ouvert avec les autres systèmes de connaissances » (p. 7).

2. Reconfiguration du système d'évaluation par les pairs

2.1 Un modèle d'évaluation en crise

Dans son application la plus répandue, l'évaluation par les pairs est un processus anonyme, confidentiel et sélectif. L'anonymat a été adopté dans l'objectif d'en assurer la neutralité : en ne connaissant pas l'identité des auteur-trice-s, les évaluateur-trice-s seraient moins susceptibles d'être influencé-e-s par des idées préconçues ou des préjugés. Par ailleurs, l'évaluation elle-même est un contenu à circulation très restreinte : hormis l'équipe éditoriale de la revue, elle n'est communiquée qu'à l'auteur-trice. Le contenu intégral des rapports n'est par ailleurs pas toujours transmis : il peut subir certaines modifications qui visent à le rendre plus bref, à l'anonymiser, à augmenter sa lisibilité ou encore à adoucir des formulations qui pourraient être vexantes.

Cependant, malgré toutes ces précautions, le modèle traditionnel suscite de nombreuses critiques. Cette insatisfaction est ressentie autant par les évaluateur-trice-s, les auteur-trice-s

que les éditeur-trice-s. Plusieurs sondages menés auprès des acteur-trice-s de la communauté scientifique révèlent un malaise ambiant à l'égard des échecs récents de l'évaluation par les pairs; ils mettent en lumière une perte de confiance dans le système actuel, laquelle s'accompagne néanmoins d'un désir partagé de l'améliorer (Ware, 2016). La partialité, le manque de professionnalisme et de constance de la part des évaluateur-trice-s seraient aussi des éléments qui suscitent certaines inquiétudes ou alimentent les frustrations. De nombreux-euses chercheur-euse-s parlent de la situation actuelle comme d'une crise du modèle d'évaluation par les pairs. Les doléances sont en effet nombreuses.

MANQUE DE CONSTANCE ET BIAIS

Un problème fréquemment observé dans le processus d'évaluation par les pairs est le manque de cohérence entre les avis rendus pour un même manuscrit. Il n'est pas rare que les évaluateur-trice-s formulent des jugements divergents, voire opposés, sur la qualité d'un article (Kravitz *et al.*, 2010). Cette faible convergence des

évaluations peut s'expliquer en partie par la dimension subjective inhérente au regard de chaque évaluateur-trice, qui mobilise ses propres critères, expériences d'évaluation ou préférences méthodologiques, ce qui peut influencer son jugement. En conséquence, la variabilité des verdicts soulève des doutes quant à la fiabilité du processus d'évaluation et fragilise ainsi la confiance des chercheur-euse-s dans le système. À la subjectivité du processus s'ajoutent des biais divers. Plusieurs études montrent que l'évaluation par les pairs est souvent biaisée sur la base du genre, de la nationalité (Harris *et al.*, 2017), de l'affiliation institutionnelle, de la langue (Politzer-Ahles *et al.*, 2020) et de la discipline de l'auteur-trice. L'évaluation par les pairs mobilisant plusieurs individus interagissant dans le cadre de pratiques institutionnelles, ces biais peuvent s'accumuler et donner lieu à de grandes disparités (Aczel *et al.*, 2025). De plus, d'autres biais ne s'appuient pas tant sur des caractéristiques liées aux individus concernés que sur des enjeux propres à la démarche scientifique représentée dans le manuscrit. Certains sujets et certaines méthodes sont davantage publiés, les études avec des résultats positifs sont favorisées, les méthodologies complexes aussi. Les biais de confirmation sont aussi en jeu et diminuent les chances de publication lorsqu'un article propose des résultats qui entrent en contradiction avec le modèle dominant (Ross-Hellauer, 2017).

La partialité du processus d'évaluation par les pairs demeure toutefois difficile à quantifier. Elle peut intervenir lors de trois étapes, chacune voyant s'infiltrer des biais différents : au moment de la réception du manuscrit et de son évaluation sommaire par l'éditeur (biais possibles liés à la manière de sélectionner les évaluateur-trice-s ou jugements basés sur les caractéristiques des auteur-trice-s); au moment de l'évaluation (biais possibles liés à des différences entre la proposition de l'auteur-trice et celle des évaluateur-trice-s); et dans l'intervalle entre l'acceptation de la proposition et la publication (sous la forme de délais de publication qui seront plus ou moins grands selon la conformité de l'article au modèle dominant, la notoriété de l'auteur-trice, le caractère jugé « prioritaire » du sujet, etc.) (Haffar *et al.*, 2019).

ABSENCE D'OBLIGATION DE REDDITION DE COMPTES

Le manque de transparence du processus d'évaluation par les pairs ouvre la porte à ce que des intérêts personnels s'immiscent dans la démarche. Les intervenant-e-s n'ont pas à défendre publiquement leurs décisions ou même à les détailler. La nature confidentielle de l'évaluation permet aux éditeurs scientifiques d'influencer les résultats des évaluations en sélectionnant les évaluateur-trice-s en fonction de leur

préférence pour certaines théories ou méthodes, alors que l'anonymat des évaluateur-trice-s laisse potentiellement place à la dissimulation de conflits d'intérêts ou, dans des cas extrêmes, à des vols d'idées (Ross-Hellauer, 2017).

FAIBLE QUALITÉ DES ÉVALUATIONS

Cette critique est directement liée à la difficulté de trouver des évaluateur-trice-s qualifié-e-s pour prendre en charge les tâches d'évaluation. Actuellement, dans le monde de la publication scientifique, les chercheur-euse-s subissent de la pression pour publier fréquemment des résultats de recherche, puisque le nombre de publications est une mesure qui a un poids considérable dans l'appréciation globale de leur travail. On constate alors une augmentation du nombre de soumissions aux revues et, donc, une sollicitation accrue des spécialistes. Le haut taux de refus d'évaluer des manuscrits est aussi fonction de la faible reconnaissance liée à cette tâche et de son manque de valorisation par les institutions, lesquelles évaluent les chercheur-euse-s lors de processus de recrutement ou dans des demandes de financement. Lorsque les refus s'accumulent, le cercle de recrutement doit être élargi, et l'expertise des chercheur-euse-s sur le sujet de l'article peut être moins aiguës qu'on ne l'avait initialement anticipé, ce qui peut conduire à des examens plus superficiels des manuscrits. À cela peut s'ajouter une contrainte importante : le

manque de temps disponible pour ces tâches peut mener à des évaluations rédigées de manière expéditive, sans analyse approfondie. Enfin, la compréhension fine des attentes au moment de réaliser une évaluation est aussi un élément à considérer dans l'analyse de la qualité de celle-ci, de même que le sont les attentes variables d'une discipline à l'autre. La communauté scientifique n'a pas de consensus explicite sur ce qui constitue une évaluation de qualité menée par les pairs. Pour mesurer cette qualité, il faudrait disposer d'une norme à laquelle se référer; or cette norme n'existe pas (Aczel *et al.*, 2025) ou elle est, au mieux, disciplinaire.

UNIDIRECTIONNALITÉ DE LA COMMUNICATION

Malgré ses vertus au regard de la validation du contenu scientifique, le modèle en simple ou double aveugle s'avère un frein à une communication efficace. Des recherches ont montré que la communication à sens unique est loin d'être aussi efficace que la communication multidirectionnelle. Dans un article de 2024, Charlotte Wien présente le modèle actuel de l'évaluation par les pairs comme un acte de communication manqué. Le processus d'évaluation est un système de communication complexe mobilisant de nombreux-euses intervenant-e-s entre lequel-le-s circule une série de messages. Ces messages, qui

prennent la forme de manuscrits, de rapports, de questions, de suggestions, de réponses, voient leur transmission compromise par la lourdeur du mécanisme. Le moyen le plus efficace de réduire les distorsions serait de permettre à la ou au récepteur-trice de fournir à l'émetteur-trice une réplique, de demander des éclaircissements ou d'indiquer la compréhension erronée du message, mais le système à l'aveugle actuel rend impossible une communication bidirectionnelle entre l'évaluateur-trice et l'auteur-trice. Plus le message est complexe, plus il est important que la communication soit bidirectionnelle afin d'éviter les malentendus. Il semble donc que l'évaluation par les pairs s'appuie sur un modèle de communication où les risques de malentendus sont importants.

GASPILLAGE D'UNE PARTIE IMPORTANTE DES CONVERSATIONS AUTOUR DE LA SCIENCE

Les désaccords entre les évaluateur-trice-s peuvent mettre en évidence des éléments controversés dans une théorie. Par ailleurs, les discussions entre les évaluateur-trice-s et les auteur-trice-s peuvent servir d'exemples pour les jeunes chercheur-euse-s dans l'apprentissage des processus d'évaluation. Les lecteur-trice-s pourraient aussi trouver ces informations utiles. Pourtant, ces conversations ne sont pas publiques (Ross-Hellauer, 2017).

DÉCLIN DE L'EFFICACITÉ DES PROCESSUS D'ANONYMISATION

En raison du référencement en ligne sur des réseaux scientifiques de partage, par exemple, quelques mots clés saisis dans un moteur de recherche ou le recours à des outils d'intelligence artificielle permettent généralement d'identifier les auteur-trice-s des articles malgré les procédés d'anonymisation (Broudoux et Ihadjadene, 2020). De plus, dans des champs disciplinaires ou nationaux étroits, la possibilité que les chercheur-euse-s se reconnaissent en fonction de leur objet de recherche est plus élevée.

DÉLAIS LONGS ET PROCESSUS COÛTEUX

Le processus d'évaluation prend du temps et nécessite des ressources importantes. Les revues ou les éditeurs doivent affecter du personnel à la gestion du processus d'évaluation par les pairs, notamment à l'examen des soumissions, à la recherche d'expert-e-s, à la médiation des échanges et au contrôle de la qualité de l'évaluation. Tous les expert-e-s n'ont pas la disponibilité nécessaire pour évaluer les articles, ce qui peut entraîner des retards dans l'établissement du panel d'évaluation. Les évaluateur-trice-s sont souvent submergé-e-s par le volume de demandes d'évaluation d'articles (Halevi, 2022) et prennent parfois plus de temps avant d'envoyer leur rapport selon la priorité accordée à la tâche. Certains manuscrits peuvent faire l'objet de plusieurs cycles d'évaluation si les

avis ne convergent pas ou, comme l'évaluation par les pairs est conduite par chaque revue et que le résultat n'est pas diffusé, faire l'objet de plusieurs évaluations s'ils sont successivement rejetés et soumis à une autre revue (Ross-Hellauer, 2017; Publons, 2018).

Dans un souci de compenser certains des aspects négatifs évoqués ici, beaucoup d'initiatives ont été mises en place. Bon nombre d'entre elles contribuent à l'ouverture de l'évaluation. Il semble y avoir un consensus sur le fait que certaines modalités d'ouverture visent à résoudre des problèmes spécifiques (Ross-Hellauer, 2017; Kaltenbrunner *et al.*, 2022). Mais les effets précis sont encore des hypothèses qui demandent à être vérifiées (Ross-Hellauer et Horbach, 2024). De premières recherches ont été menées, et leurs résultats sont publiés, mais comme peu d'études ont été réalisées sur le modèle traditionnel d'évaluation par les pairs, la comparaison entre les deux approches est difficile à établir. À ce jour, il n'est pas encore possible de déterminer l'efficacité des modalités d'ouverture pour répondre aux problèmes du modèle d'évaluation par les pairs. Si on constate une croissance de l'implantation de ces pratiques, c'est que l'adoption de l'évaluation ouverte s'inscrit aussi dans une réforme plus large de la démarche scientifique.

2.2 Asseoir la réflexion sur les principes de la science ouverte

Né dans les années 1990 d'une volonté de rendre la science plus inclusive, plus transparente et plus accessible, le mouvement de la science ouverte s'est davantage structuré au début des années 2000 en raison de l'essor du numérique, de la pression en faveur du libre accès et des préoccupations croissantes concernant la reproductibilité et la transparence de la science. Ses fondements formels se trouvent dans les déclarations sur le libre accès de Budapest (2002), de Berlin (2003) et de Bethesda (2003). Ces textes insistent sur la démocratisation de la connaissance et soulignent le potentiel du libre accès à cette fin (Klebel *et al.*, 2025). Au milieu des années 2010, on prend conscience de la faible robustesse des résultats scientifiques. Cette « crise de la reproductibilité » guide alors la mise en place de politiques favorisant la transparence des méthodes et la mise à disposition des données de la recherche et des codes dans une optique de réutilisation et de reproductibilité. En guise de solution, plusieurs cadres législatifs et politiques ont été mis en place aux niveaux national, institutionnel et international. La majorité de ces lois et politiques visent à garantir que la recherche

financée par des fonds publics soit librement accessible, à promouvoir la transparence de la recherche et à encourager le partage des données et des méthodologies afin d'améliorer la reproductibilité et la collaboration. À un moment où les conventions en matière de science ouverte sont établies surtout aux niveaux national ou institutionnel, l'UNESCO tente d'établir des normes internationales. La *Recommandation de l'UNESCO sur une science ouverte* (2021) détaille ses principes tels que la transparence, l'égalité, la responsabilité, la collaboration, la flexibilité et la durabilité, et annonce la qualité, l'intégrité, l'équité, la justice, la diversité et l'inclusion comme valeurs fondamentales de la science ouverte. Cent quatre-vingt-treize pays acceptent alors de se conformer à ces normes communes.

Le mouvement de la science ouverte est toujours en évolution, avec des efforts croissants pour rendre tous les aspects du processus de recherche plus ouverts, transparents et collaboratifs. L'évaluation ouverte s'inscrivant dans cette mouvance, elle propose de rendre l'évaluation par les pairs conforme aux principes et valeurs évoqués. De fait, la Recommandation de l'UNESCO encourage un ensemble de modalités générales à explorer, telles que les prépublications, la divulgation de l'identité des évaluateur-trice-s et l'accès aux rapports par le public. À l'échelle

mondiale, la feuille de route adoptée n'implique pas de recommandations précises sur la forme que devraient prendre ces modèles innovants d'évaluation par les pairs. L'Amérique latine, quant à elle, semble déjà se diriger vers une suggestion plus appuyée de l'évaluation ouverte. Cette position peut s'expliquer par le fait que la région a adopté très tôt les principes de la science ouverte, avant même qu'ils soient formalisés. La science y a une orientation fortement publique et éloignée des logiques commerciales (Beigel, 2022). Actuellement, le modèle de publication de la plateforme SciELO exige que les revues souhaitant y être indexées offrent une modalité d'ouverture de l'évaluation par les pairs. Cette modalité doit être spécifiée dans les instructions transmises aux auteur-trice-s, mais n'a pas à être obligatoire. La revue peut en effet offrir le choix aux éditeur-trice-s, auteur-trice-s et évaluateur-trice-s concerné-e-s d'accepter ou non la modalité d'ouverture suggérée.

D'autres initiatives plus circonscrites ont vu le jour et établissent clairement l'évaluation comme un jalon important dans l'horizon de la science ouverte. Des serments inscrivant l'évaluation par les pairs comme une pratique nécessaire pour servir la science ouverte sont proposés aux chercheur-euse-s (Aleksic *et al.*, 2015). Ces serments contribuent à

codifier le rôle des évaluateur·trice·s, en encourageant et en promouvant les pratiques garantissant l'ouverture et la reproductibilité des processus et des résultats évalués. De nouvelles plateformes visent à accroître la participation aux efforts d'ouverture de l'évaluation par les pairs et sa visibilité parmi les communautés de chercheur·euse·s et d'éditeurs. ReimageReview, par exemple, prend la forme d'un registre d'expériences et de projets en lien avec la transformation de l'évaluation par les pairs et soutient l'amélioration de l'évaluation de la recherche dans son ensemble. Des propositions de lignes directrices pour guider la mise en place de modèles d'évaluation innovants (Ross-Hellauer et Görögh, 2019) positionnent également l'ouverture de l'évaluation comme la prochaine priorité de la science ouverte. La question de l'évaluation ouverte s'inscrit aussi en filigrane du programme Horizon Europe, le financement principal de la recherche de l'Union européenne, mais n'y est pas explicitement abordée. L'initiative se concentre davantage sur le partage des données et des publications de recherche, et sur l'utilisation d'outils de recherche ouverts. Ces initiatives montrent que la question de l'évaluation ouverte est régulièrement liée aux préoccupations de reproductibilité des résultats, mais encore davantage aux propositions de réforme des processus d'évaluation de

la recherche et des chercheur·euse·s.

2.2.1 Un mouvement large de réforme de la recherche

Beaucoup de chercheur·euse·s admettent que les discussions sur l'évaluation ouverte devraient idéalement faire partie d'une réflexion plus large sur la transformation d'autres pratiques et procédures de la recherche (Fitzpatrick et Santo, 2012). Une évaluation par les pairs plus transparente ouvre la porte à de nouvelles mesures intervenant dans l'évaluation de la recherche et joue ainsi un rôle central dans les efforts visant à repenser en profondeur le système d'évaluation scientifique.

On évoque fréquemment l'existence d'une culture de la publication à tout prix pour décrire le paysage de l'édition savante. Cela fait référence à la pression exercée sur les chercheur·euse·s pour qu'ils et elles publient les résultats de leurs recherches dans des revues évaluées par des pairs pour maintenir ou faire progresser leur carrière. Le volume de ces publications est pris comme une mesure de la réussite, un indicateur des possibilités de financement ou un élément central de construction de la réputation professionnelle. Il s'agit donc d'un système qui lie fortement l'avancement professionnel à son volume de publications dans les

revues influentes. L'accent est mis sur la production et sur le prestige des lieux de publication (dits « à haut facteur d'impact ») plutôt que sur la valeur intrinsèque du travail réalisé. Cette culture, qui s'appuie sur des normes de productivité individuelle, est centrée sur la production de résultats publiables plutôt que sur d'autres types de contributions significatives au domaine. Les chercheur·euse·s qui contribuent à la production du savoir par le biais de ressources en libre accès, de prépublications, du partage d'ensembles de données ou d'évaluations d'articles scientifiques sont plus rarement reconnu·e·s pour ces résultats non traditionnels qui sont peu valorisés dans le système actuel.

Plusieurs initiatives proposent des actions concrètes pour réformer ce système d'évaluation de la recherche. Depuis 2012, la DORA (San Francisco Declaration on Research Assessment) encourage les institutions et les organismes de financement à abandonner l'utilisation de mesures telles que les facteurs d'impact, qui ont été critiqués parce qu'ils favorisent la quantité au détriment de la qualité et ne parviennent souvent pas à mesurer avec précision la qualité des articles de recherche. Plus récemment, la CoARA (Coalition for Advancing Research Assessment) offre une plateforme commune permettant aux organismes de recherche de

s'engager dans cette réforme. À l'échelle régionale, le programme FOLEC (Formación en Evaluación de la Ciencia y la Innovación en América Latina y el Caribe) du CLACSO (Consejo Latinoamericano de Ciencias Sociales) met l'accent sur la nécessité d'intégrer les enjeux sociaux, culturels et politiques des pays d'Amérique latine et des Caraïbes dans les critères d'évaluation. Le programme souhaite promouvoir une évaluation plus juste et contextualisée, qui reconnaît la diversité des formes de production scientifique et valorise les productions locales, les savoirs autochtones et les contributions en langues espagnole et portugaise, souvent marginalisés dans les systèmes d'évaluation traditionnels. Ces initiatives plaident pour que les chercheur·euse·s soient évalué·e·s sur la base d'un ensemble plus large de critères, notamment la qualité de leurs évaluations, leur participation aux pratiques scientifiques ouvertes et leur engagement auprès de la communauté scientifique. De telles mesures sont proposées dans l'objectif d'offrir une image plus riche et plus complète de la qualité et de l'influence de la recherche. Plusieurs modalités d'ouverture de l'évaluation par les pairs rendent possible une prise en compte de la qualité du travail effectué dans le contexte d'une tâche de cette nature, ce qui exclut d'emblée une évaluation anonyme et confidentielle. En permettant une approche plus



transparente, équitable et inclusive de l'évaluation de la recherche, en favorisant la reconnaissance d'un éventail plus complet de contributions à la communauté scientifique, l'ouverture de l'évaluation constitue ainsi un principe implicite, mais central, de ces initiatives.

2.3 Une diversité des conceptions pour une diversité des pratiques

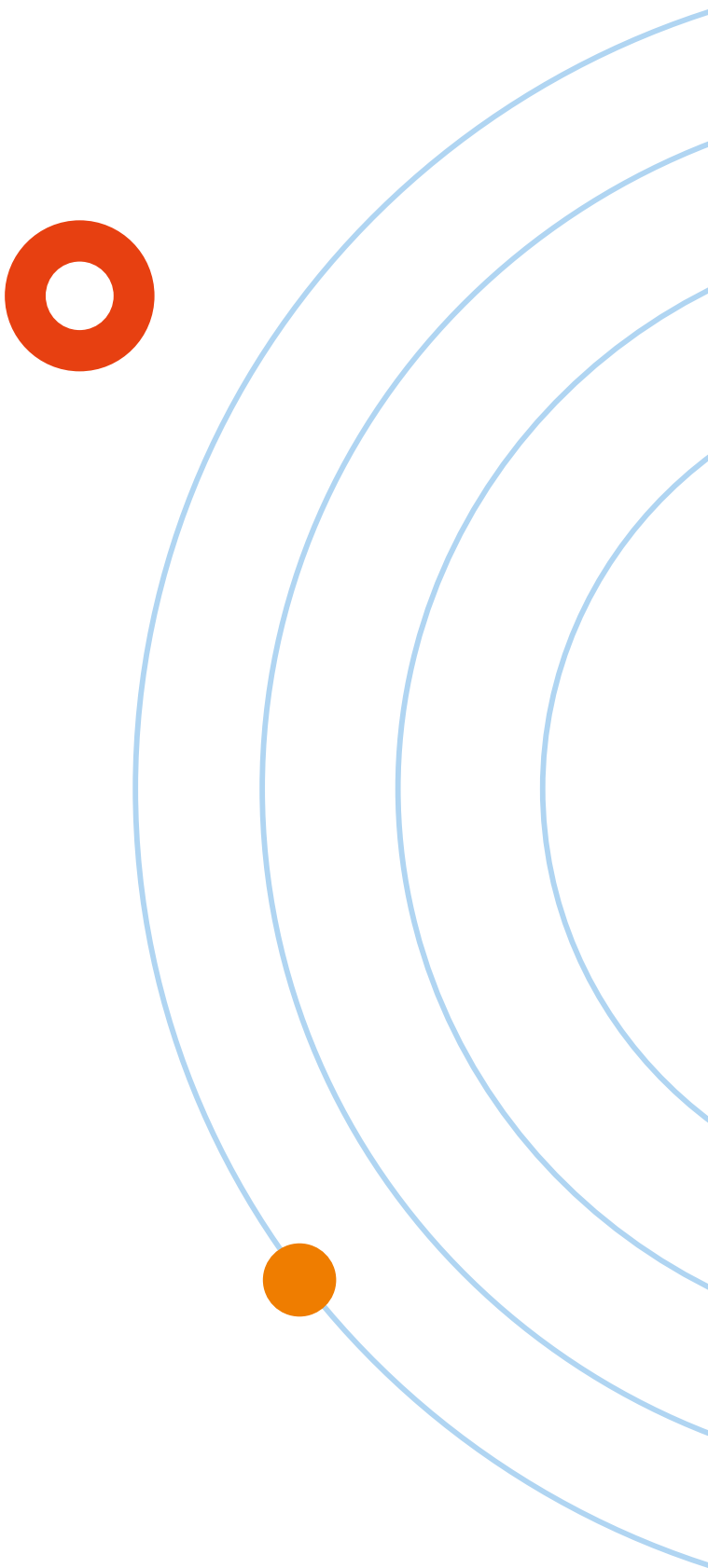
L'ouverture de l'évaluation peut viser des objectifs foncièrement différents : souhaite-t-on rendre le processus plus efficace, faciliter le recrutement d'évaluateur-trice-s, se servir des rapports publiés comme matériel formatif pour les jeunes chercheur-euse-s ou se conformer aux principes de la science ouverte ? Dans un sondage réalisé par Maia et Farias (2025) auprès de revues savantes ayant déjà recours à l'évaluation ouverte, la majorité des répondant-e-s indiquent avoir adopté ce modèle dans l'objectif d'améliorer la qualité des manuscrits soumis, de favoriser la communication entre les éditeur-trice-s, les auteur-trice-s et les évaluateur-trice-s, de promouvoir la transparence, de reconnaître et de valoriser le travail des évaluateur-trice-s, d'encourager des critiques plus constructives et de promouvoir l'équité et la justice. Les modalités d'ouverture choisies diffèrent selon les objectifs poursuivis, mais

elles dépendent aussi des conceptions variables que se font les éditeurs de ce que devrait être une évaluation par les pairs. Les stratégies d'ouverture adoptées seront différentes pour un éditeur qui souhaite un processus de contrôle plus rigoureux pour prévenir les fraudes de celles d'un éditeur qui veut offrir une fenêtre d'observation sur la recherche en train de se faire. En ce sens, une conception de l'évaluation guidée par les principes de la science ouverte entraînera l'essai ou l'adoption de processus liés à l'évaluation ouverte : les différentes modalités sont régulièrement envisagées par plusieurs comme des « degrés de transparence », le dévoilement de l'identité représentant le sommet de cette échelle (Wolfram et al., 2020).

Les attentes liées aux résultats de l'évaluation par les pairs ne sont ni stables ni universellement partagées. Elles varient dans le temps, d'une discipline scientifique à l'autre, tout aussi bien au sein d'une même discipline. Cette diversité d'attentes se reflète dans la multiplicité des procédures d'évaluation existantes, chaque approche étant adaptée à des exigences particulières (Centre for Science and Technology Studies, s. d.).

Il y a fort à parier que la culture disciplinaire influence aussi la conception même de l'idée d'ouverture de l'évaluation. Les réticences de

la communauté en réponse à des modalités spécifiques peuvent être plus ou moins marquées selon le domaine. Au contraire, certains secteurs montrent un grand enthousiasme pour des modèles précis. Ces différences disciplinaires seront détaillées dans le portrait des pratiques établi à la partie 2. La diversité des expériences menées actuellement en matière d'évaluation par les pairs reflète les conceptions et les objectifs propres à divers contextes et indique que les éditeurs de revue en ont pris conscience (Bravo et al., 2019). Chaque communauté se doit ainsi d'expérimenter pour trouver les meilleures pratiques selon ses besoins et les prescriptions propres à son secteur (Fitzpatrick et Santo, 2012).



PARTIE 2

Portrait des pratiques

- 1. La divulgation de l'identité (*open identities*)
- 2. La publication des rapports d'évaluation (*open reports*)
- 3. L'élargissement de la participation (*open participation*)
- 4. L'autorisation des interactions (*open interaction*)

Comme mentionné en première partie, l'évaluation ouverte (*open peer review*) a longtemps souffert d'un manque de définition unifiée, ce qui a donné lieu à une profusion de descriptions opérationnelles divergentes. En 2017, Tony Ross-Hellauer a apporté un éclairage structurant sur cette diversité en menant une revue systématique de la littérature. Cette enquête a recensé 122 définitions distinctes, qu'il a analysées pour proposer une typologie articulée autour de sept dimensions caractéristiques des pratiques d'évaluation ouverte. Plutôt que de constituer un modèle rigide, ces dimensions offrent un éventail de modalités pouvant être combinées de manière flexible pour introduire divers degrés d'ouverture dans le processus d'évaluation.

L'évaluation ouverte regroupe des pratiques encore marginales, mais en croissance. De manière générale, elle a été adoptée plus fréquemment par des revues dans les domaines des sciences médicales et de la santé, et des sciences naturelles (Wolfram *et al.*, 2020). Nombre de chercheur·euse·s abordent aujourd'hui les innovations introduites dans le processus d'évaluation par les pairs sous l'angle de leur potentiel à remédier aux faiblesses du modèle traditionnel : faible transparence, qualité inégale des rapports ou encore difficulté à recruter des évaluateur·trice·s. Cependant, les effets concrets des différentes modalités ouvertes demeurent encore partiellement étudiés. Les résultats disponibles à ce jour apparaissent neutres ou modérément positifs (Klebel *et al.*, 2025), ce qui souligne la nécessité de poursuivre les études empiriques (Ross-Hellauer et Horbach, 2024).

Dans cette deuxième partie, nous proposons un panorama des pratiques d'évaluation ouverte à partir des sept dimensions définies par Ross-Hellauer. Parmi celles-ci, nous en avons retenu quatre qui nous semblent particulièrement structurantes : la divulgation de l'identité, la publication des rapports d'évaluation, l'élargissement de la participation et la possibilité d'interaction entre les parties prenantes de l'évaluation. Ce portrait des pratiques vise moins à trancher sur l'efficacité des modalités qu'à mettre en lumière les enjeux spécifiques soulevés par leur intégration au protocole d'évaluation. En cela, il participe à une meilleure compréhension des tensions, des résistances et des promesses associées à ces transformations.

1. La divulgation de l'identité (*open identities*)

Parmi les modalités identifiées par Ross-Hellauer, la divulgation de l'identité des évaluateur-trice-s et des auteur-trice-s constitue sans doute l'un des aspects les plus discutés de l'évaluation ouverte; c'est aussi l'un des plus sensibles. Dans la pratique, elle prend plusieurs formes : révélation de l'identité dès la soumission, après la publication ou seulement à certaines étapes du processus; diffusion des noms seuls sous forme de liste ou accompagnés des rapports d'évaluation; obligation ou option pour les parties concernées; diffusion restreinte des noms — limitée à l'équipe éditoriale — ou publique.

1.1 Enjeux scientifiques et idéologiques

1.1.1 Valorisation, transparence et responsabilisation

L'adoption de cette modalité vise à répondre à plusieurs limites du modèle traditionnel d'évaluation par les pairs. Elle permet entre autres une meilleure reconnaissance de la tâche d'évaluation, particulièrement lorsqu'elle est combinée à la publication des rapports (Ross-

Hellauer, 2017). En signant leurs commentaires, les évaluateur-trice-s peuvent revendiquer publiquement leur expertise et leur engagement, enrichir leur profil professionnel et valoriser cet investissement dans leur candidature de financement ou de titularisation. Des plateformes comme Publons (maintenant intégré à Web of Science), [ORCID](#) ou [Open Research Europe](#) ont contribué à cette dynamique en intégrant les évaluations par les pairs réalisées dans les outils de reconnaissance de l'activité scientifique. Ces initiatives contribuent à revaloriser la tâche d'évaluation dans un contexte où les refus des chercheur-euse-s aux demandes d'expertise par les revues se multiplient.

La divulgation de l'identité a aussi le potentiel de rendre plus visibles les biais et les conflits d'intérêts qui peuvent influencer le processus d'évaluation. En effet, l'anonymat protège potentiellement certaines relations de pouvoir ou d'allégeance informelle qui peuvent interférer avec un jugement impartial. En rendant publique l'identité des évaluateur-trice-s, il devient possible pour les éditeur-trice-s, les auteur-trice-s et le lectorat d'interroger la position

et les intérêts des personnes menant l'évaluation. Shoham et Pitman (2021) notent d'ailleurs que la divulgation de l'identité pourrait être la modalité préférée dans certaines disciplines, telles que la pharmacologie, où il existe un risque important de conflits d'intérêts en raison du parrainage de l'industrie.

De plus, le dévoilement de l'identité tend à renforcer la responsabilité individuelle : l'évaluateur-trice pourrait être incité-e à formuler des commentaires plus nuancés et constructifs, à les justifier davantage et à adopter un ton respectueux dans ses propos, qui engagent son nom et, par extension, sa réputation scientifique. Plusieurs études confirment un changement dans la formulation des commentaires lorsque les évaluateur-trice-s sont nommé-e-s. Par exemple, Walsh et al. (2000) observent que les évaluations signées sont jugées plus courtoises et plus longues à produire que celles anonymes. De même, Bravo et al. (2019) notent que les rapports signés présentent un ton généralement moins négatif et moins subjectif. Il convient toutefois de souligner que ces travaux portent principalement sur des manuscrits soumis à des revues dont les politiques d'évaluation ouverte conjuguent la divulgation de l'identité des évaluateur-trice-s et la publication des rapports. Il est

donc légitime de s'interroger sur la part respective de ces deux facteurs dans les changements observés dans le ton des évaluations. Pour mieux comprendre les effets de la seule divulgation de l'identité, Wolfram et al. (2021) ont comparé les rapports d'évaluation publiés de revues où les évaluateur-trice-s étaient tenu-e-s de s'identifier et de celles où le dévoilement était facultatif. Leurs conclusions ne relèvent pas de différence notable entre les deux groupes dans l'usage de formulations pour adoucir le propos (*hedging terms*) ni dans le degré d'attention porté à l'évaluation, ce qui indique que la façon dont les évaluateur-trice-s forment leurs commentaires n'est pas influencée par les exigences en matière d'identification. Il semble ainsi que ce soit surtout le caractère public de l'évaluation qui motive le changement de ton.

Certaines données suggèrent que le dévoilement de l'identité pourrait avoir un effet bénéfique sur la qualité et la rigueur des évaluations. Sacco et al. (2020) observent que, chez les évaluateurs masculins, le fait de savoir que leur nom sera associé à l'évaluation tend à renforcer la rigueur du processus. En effet, les participants qui croyaient prendre part à un processus d'évaluation ouvert accordaient davantage d'attention aux détails et demandaient plus

d'éclaircissements concernant la qualité de la recherche des manuscrits évalués. Les résultats de l'étude sont toutefois moins concluants en ce qui concerne les évaluatrices.

1.1.2 Asymétrie et liberté critique

Ces observations laissent entrevoir les effets potentiellement positifs de la divulgation de l'identité, mais on ne peut passer sous silence les rapports de pouvoir qu'elle met forcément en jeu. Cette modalité d'ouverture soulève en effet des enjeux de légitimité et d'asymétrie entre évaluateur-trice-s et auteur-trice-s. Les jeunes chercheur-euse-s, ou celles et ceux dont la position professionnelle est précaire, pourraient hésiter à formuler des critiques franches lorsqu'ils ou elles doivent signer leurs évaluations — d'autant plus si le manuscrit évalué est signé par un-e chercheur-euse réputé-e —, de peur de nuire à leur réputation ou de compromettre leur position dans leur champ disciplinaire (Dandieu, 2019). L'obligation de se nommer peut aussi renforcer la pression à produire une évaluation irréprochable, dans l'espoir d'être reconnu-e comme un-e interlocuteur-trice légitime. Plus généralement, un-e évaluateur-trice pourrait se censurer ou s'abstenir d'adopter une position minoritaire par crainte de représailles. Dans ce contexte, la transparence pourrait

restreindre la liberté critique. Toutefois, il n'existe pour le moment aucun résultat empirique qui valide ces craintes (Ross-Hellauer et Horbach, 2024).

1.1.3 Réticences des communautés scientifiques

Cela n'empêche pas les chercheur-euse-s de se montrer réticent-e-s à l'égard de cette modalité d'ouverture. De nombreux sondages ont été menés auprès d'éditeur-trice-s, d'évaluateur-trice-s et d'auteur-trice-s de différentes communautés disciplinaires et géographiques pour connaître leurs perceptions au sujet de l'évaluation ouverte (Ross-Hellauer et al., 2017; Fontenelle et Sarti, 2021; Karhulahti et Backe, 2021; Maia et Farias, 2025). Ces enquêtes révèlent que les préoccupations majeures des répondant-e-s vis-à-vis des modèles d'évaluation ouverte concernent principalement la divulgation de l'identité des évaluateur-trice-s. Les appréhensions sont en général moins marquées pour les autres modalités d'ouverture.

Du sondage mené par Ross-Hellauer, Deppe et Schmidt se dégage la conclusion que la divulgation de l'identité est de loin la modalité d'évaluation ouverte la moins bien perçue, une majorité des répondant-e-s estimant même que cette approche pourrait nuire au processus d'évaluation

par les pairs. Les participant-e-s avaient un niveau d'expérience personnelle relativement élevé avec cette modalité. Il est intéressant de noter que cette réticence à l'égard de la divulgation de l'identité demeure même lorsque les répondant-e-s ont peu d'expérience avec cette modalité (Fontenelle et Sarti, 2021). Les conclusions des deux sondages sont similaires : les revues savantes qui pratiquent l'évaluation en double aveugle pourraient préférer commencer par adopter d'autres modalités de l'évaluation ouverte ou rendre la divulgation de l'identité facultative dans un premier temps pour ne pas rendre plus ardue la tâche de trouver des évaluateur-trice-s. Les répondant-e-s de Ross-Hellauer, Deppe et Schmidt (2017) considèrent en général que la divulgation de l'identité présente un intérêt, mais ils et elles sont peu optimistes quant à ses possibles effets. La crainte de voir l'évaluation négative d'un article mener à des représailles de la part des auteur-trice-s est bien présente. De plus, beaucoup estiment que, si leur identité était connue, les évaluateur-trice-s pourraient s'abstenir de faire des suggestions difficiles ou franches essentielles à l'amélioration du manuscrit, par crainte d'offenser l'auteur-trice. Les répondant-e-s estiment ainsi que l'anonymat permet un retour d'information plus honnête et plus constructif. Cette réticence marquée à dévoiler son identité se confirme dans la pratique : dans le

cadre d'une étude pilote menée dans cinq revues d'Elsevier entre 2010 et 2017, Bravo et al. ont examiné les effets possibles de la publication des rapports d'évaluation sur le comportement des évaluateur-trice-s. Ils ont observé que seuls 8,1 % des évaluateur-trice-s ont accepté de révéler leur identité en signant leur rapport.

Étant donné la faible représentation des disciplines en sciences humaines et sociales (SHS) parmi les répondant-e-s du sondage de Ross-Hellauer, Deppe et Schmidt, Karhulahti et Backe (2021) ont mené une enquête auprès de 12 éditeur-trice-s en chef de revues en SHS qui ont recours à un modèle en double aveugle. Les réponses obtenues révèlent qu'ils et elles perçoivent l'évaluation ouverte comme étant moins fiable que le système à double insu, ce qui les amène à évoquer leurs craintes de voir la crédibilité intellectuelle et le soutien institutionnel diminué par une transition vers l'évaluation ouverte. L'anonymisation de l'évaluation par les pairs a été citée, entre autres, comme une exigence institutionnelle que les revues crédibles se devaient de respecter. De plus, le processus anonyme est considéré comme supérieur sur le plan éthique par les répondant-e-s, car il protégerait à la fois les auteur-trice-s et les évaluateur-trice-s sans nuire au taux d'acceptation de la tâche d'évaluation, puisque

plusieurs répondant·e·s sont d’avis que bon nombre d’évaluateur·trice·s refuseraient de signer leur rapport. Les répondant·e·s de Maia et Farias (2025), des éditeur·trice·s de revues de disciplines diverses qui ont choisi un modèle ouvert d’évaluation par les pairs, affirment pour leur part ne pas avoir remarqué de réactions négatives des communautés de chercheur·euse·s face à leur modèle. Plusieurs ont même reçu des commentaires positifs. Quelques équipes éditoriales ont toutefois perçu une très légère augmentation des refus d’évaluer.

Dans l’enquête menée par le Réseau Circé, 97 % des revues canadiennes ne révèlent pas aux auteur·trice·s de renseignements sur les évaluateur·trice·s. Seulement 3 % communiquent aux auteur·trice·s le nom complet et/ou le champ de spécialité des évaluateur·trice·s.

Face aux inquiétudes des chercheur·euse·s, plusieurs revues ont adopté des approches hybrides dans lesquelles la divulgation de l’identité est souvent rendue optionnelle, permettant à chacun·e de choisir le degré d’exposition qui lui semble confortable. Cette souplesse facilite l’expérimentation, mais limite aussi l’adoption généralisée du modèle. Les

revues qui optent pour la publication systématique des rapports d’évaluation offrent souvent la possibilité à l’évaluateur·trice de dévoiler son identité en signant son avis. Il est intéressant de noter que, dans ce cadre, Bolek *et al.* (2020) ont observé que les évaluateur·trice·s sont plus enclin·e·s à signer leur rapport lorsque leur évaluation est positive, c’est-à-dire en cas d’acceptation sans modifications ou avec modifications mineures.

1.2 Répercussions sur les flux éditoriaux

Au-delà de ces considérations conceptuelles, la divulgation de l’identité des évaluateur·trice·s influence également de manière concrète les flux de travail éditoriaux. Ce changement dans le modèle d’évaluation transforme les relations entre les auteur·trice·s, les évaluateur·trice·s et les éditeur·trice·s, et exige une adaptation des pratiques de communication des revues. Pour prévenir une hausse des refus des tâches d’évaluation, les équipes éditoriales ont tout intérêt à expliciter les raisons qui ont motivé leur choix de recourir à cette modalité et à clarifier les objectifs qu’elles poursuivent. Elles ne peuvent faire abstraction des rapports de pouvoir que le non-anonymat peut instaurer et devraient prévoir des procédures claires pour répondre aux préoccupations des chercheur·euse·s. Elles se doivent d’assumer pleinement

leur rôle d’accompagnement des évaluateur·trice·s dans la navigation de ces dynamiques pour garantir un processus d’évaluation rigoureux, mais aussi sensible aux asymétries du champ de la recherche. Selon le degré de réticence observé dans la communauté disciplinaire, il pourrait être judicieux de proposer la divulgation de l’identité de manière optionnelle, du moins dans un premier temps. Cela permettrait de tester les usages, de réduire les refus de participation et de préparer une transition plus douce.

Dans l’enquête menée par le Réseau Circé, 76 % des revues canadiennes ne rendent pas publique l’identité des évaluateur·trice·s; 12,7 % des revues publient des listes générales de personnes ayant été évaluateur·trice·s; 5,2 % mentionnent les évaluateur·trice·s ayant participé à un numéro ou à un dossier en particulier; et 3,7 % mentionnent les membres du comité de rédaction responsables des évaluations. Seulement 1,49 % associent explicitement et publiquement les évaluateur·trice·s aux articles qu’ils ou elles ont évalués.

1.3 Outils et ressources nécessaires ou disponibles

La divulgation de l’identité n’exige pas de dispositifs particuliers, si ce n’est une manière de demander le consentement explicite des évaluateur·trice·s. Cette modalité isolée est donc plus légère en infrastructure que d’autres pratiques d’évaluation ouverte. Notons que plusieurs systèmes de gestion éditoriale conçus pour encadrer et automatiser l’ensemble du processus de traitement des manuscrits intègrent des fonctionnalités pour soutenir la divulgation (obligatoire ou optionnelle) de l’identité des évaluateur·trice·s.



2. La publication des rapports d'évaluation (*open reports*)

La deuxième définition la plus fréquente de l'évaluation par les pairs ouverte, selon la recension effectuée par Ross-Hellauer en 2017, implique ce qu'il appelle « *open reports* », que nous traduirons par « publication des rapports d'évaluation », ou « rapports d'évaluation publiés », dans le présent guide. Ross-Hellauer souligne que le concept de divulgation de l'identité ainsi que celui de publication des rapports constituent, à eux deux, 95,1 % des définitions de l'évaluation par les pairs ouverte extraites de son corpus d'analyse (2017).

La publication des rapports d'évaluation consiste à publier les expertises en conjonction avec l'article qu'elles examinent, qu'il s'agisse de l'expertise complète, de commentaires ou d'un résumé, avec ou sans les noms des évaluateur-trice-s (Ross-Hellauer, 2017).

Des déclinaisons de cette pratique peuvent être imaginées selon la philosophie éditoriale et les besoins disciplinaires de chaque revue scientifique. Par exemple, l'accès aux rapports d'évaluation peut être semi-public, c'est-à-dire limité aux membres

d'une communauté. Dans un autre cas, les rapports d'évaluation publiés peuvent aussi contenir l'entièreté de l'historique d'évaluation, ce qui inclurait les réponses des auteur-trice-s aux expertises. Une dernière variation pourrait consister en la publication des différentes versions de l'article, représentant son cheminement à travers les processus de rédaction, d'évaluation, de révision et d'édition.

2.1 Enjeux scientifiques et idéologiques

2.1.1 Transparence accrue

Ainsi que le soulève Ross-Hellauer (2017), un article scientifique peut accéder à la publication sans pour autant avoir fait l'unanimité de ses évaluateur-trice-s. La publication des rapports d'évaluation permet aux lecteur-trice-s d'apprécier les consensus et dissensus qui ont entouré la production de l'article afin d'avoir une compréhension plus éclairée de sa valeur.

En 1979, Stevan Harnad décrit un processus de « commentaires par les pairs ouverts » (*open peer*

commentary) à travers lequel un article proposé fait l'objet de commentaires variés rédigés par une large communauté de pairs. L'auteur-trice a ensuite la liberté de répondre au nombre de commentaires qu'il ou elle souhaite. C'est l'ensemble de cette correspondance qui peut ensuite être publiée avec, propose Harnad, la possibilité de poursuivre la conversation par le biais de numéros subséquents de la revue, dans une section autorisant des commentaires continus, ce qui porte le débat scientifique au-delà du dialogue strictement limité aux auteur-trice-s et aux évaluateur-trice-s (Harnad, 1979). Pour Harnad, il s'agit de la préservation du « désaccord créatif » (*creative disagreement*) inhérent à l'évaluation communautaire, ce que Douglas P. Peters et Stephen J. Ceci voient comme une démarche d'ouverture et de responsabilisation du processus d'évaluation par les pairs (*a move toward more openness and accountability*) qui permet aux lecteur-trice-s de se faire leur propre opinion sur la valeur du travail publié (Peters et Ceci, 1982).

Quant à savoir si la possibilité de consulter le rapport d'un-e autre évaluateur-trice exerce une influence sur les évaluateur-trice-s, les résultats empiriques sont peu nombreux. En étudiant un processus d'évaluation par les pairs après publication accompagné d'une évaluation ouverte

et nommée, afin d'y déceler des biais potentiels, Thelwall *et al.* (2021) concluent que la mise à disposition publique des rapports ne semble pas exercer de pression ni les inciter à se conformer aux jugements de leurs pairs. Cette observation pourrait suggérer que la transparence contribue davantage à la crédibilité collective du processus qu'à uniformiser les avis.

Par ailleurs, la publication des rapports d'évaluation peut constituer un gage de qualité scientifique et éditoriale de la revue (Ross-Hellauer, 2024). En rendant visibles les commentaires des évaluateur-trice-s, les revues signalent leur engagement dans un processus d'évaluation rigoureux et transparent. Cette ouverture peut contribuer à renforcer la confiance des lecteur-trice-s, des auteur-trice-s et des institutions dans la qualité du travail éditorial accompli.

2.1.2 Mise à profit de l'entièreté du matériel scientifique

Les expertises sont chronophages pour les personnes qui les mènent tout en ne conduisant à aucune utilisation du matériel scientifique qu'elles constituent en dehors du processus clos de l'évaluation scientifique. L'expertise consiste pourtant en la production de contenu

qui est non seulement important pour le champ de connaissances dans lequel s’inscrit l’article, sans quoi l’évaluation n’aurait pas été sollicitée, mais aussi, à plusieurs égards, qui est constitutif de l’article dans son état final. À supposer que ces évaluations ne s’expriment pas toujours par une réponse à un choix binaire du type « oui/non » et que, bien souvent, elles suggèrent des idées nouvelles ou des reformulations aux auteur·trice·s des articles, les évaluations peuvent devenir partie intégrante du savoir ultimement publié. Du moins peuvent-elles aussi constituer du savoir connexe ou des pistes de recherche pour les lecteur·trice·s de la revue, de même qu’elles témoignent de la progression de la construction collective des connaissances.

L’enquête menée par le Réseau Circé montre que 68,7 % des revues sondées demandent au moins un texte libre d’appréciation générale comme évaluation d’un article et que 96,3 % des revues déclarent que l’une des raisons principales de refus d’évaluer invoquées par les expert·e·s sollicité·e·s est le manque de temps.

La publication des rapports offre également un potentiel de formation particulièrement utile pour les

chercheur·euse·s en début de carrière (Shoham et Pitman, 2021). Les rapports d’évaluation deviennent des objets d’apprentissage sur la manière dont la science se discute et se construit : ils montrent des arguments mobilisés, la façon dont les évaluateur·trice·s articulent leurs jugements, le ton adopté et la rigueur dont ils et elles font preuve. Rendre publiques des évaluations contextualisées permet de mettre en lumière les normes implicites qui régissent la critique scientifique.

2.1.3 Reconnaissance du travail expert de l’évaluation

La publication des rapports d’évaluation contribue à revaloriser une activité scientifique souvent invisible et peu reconnue institutionnellement. Souvent, la tâche ne donne lieu à aucune compensation financière et a très peu d’effet sur l’avancement professionnel des évaluateur·trice·s, qui l’acceptent avant tout pour des raisons communautaires (Aczel, 2025).

La publication des rapports d’évaluation rend alors possible une plus grande reconnaissance du travail accompli. En rendant visible et accessible le contenu des expertises, cette pratique permet de souligner leur valeur intellectuelle. Lorsque les rapports sont signés, datés et publiés avec un identifiant numérique unique

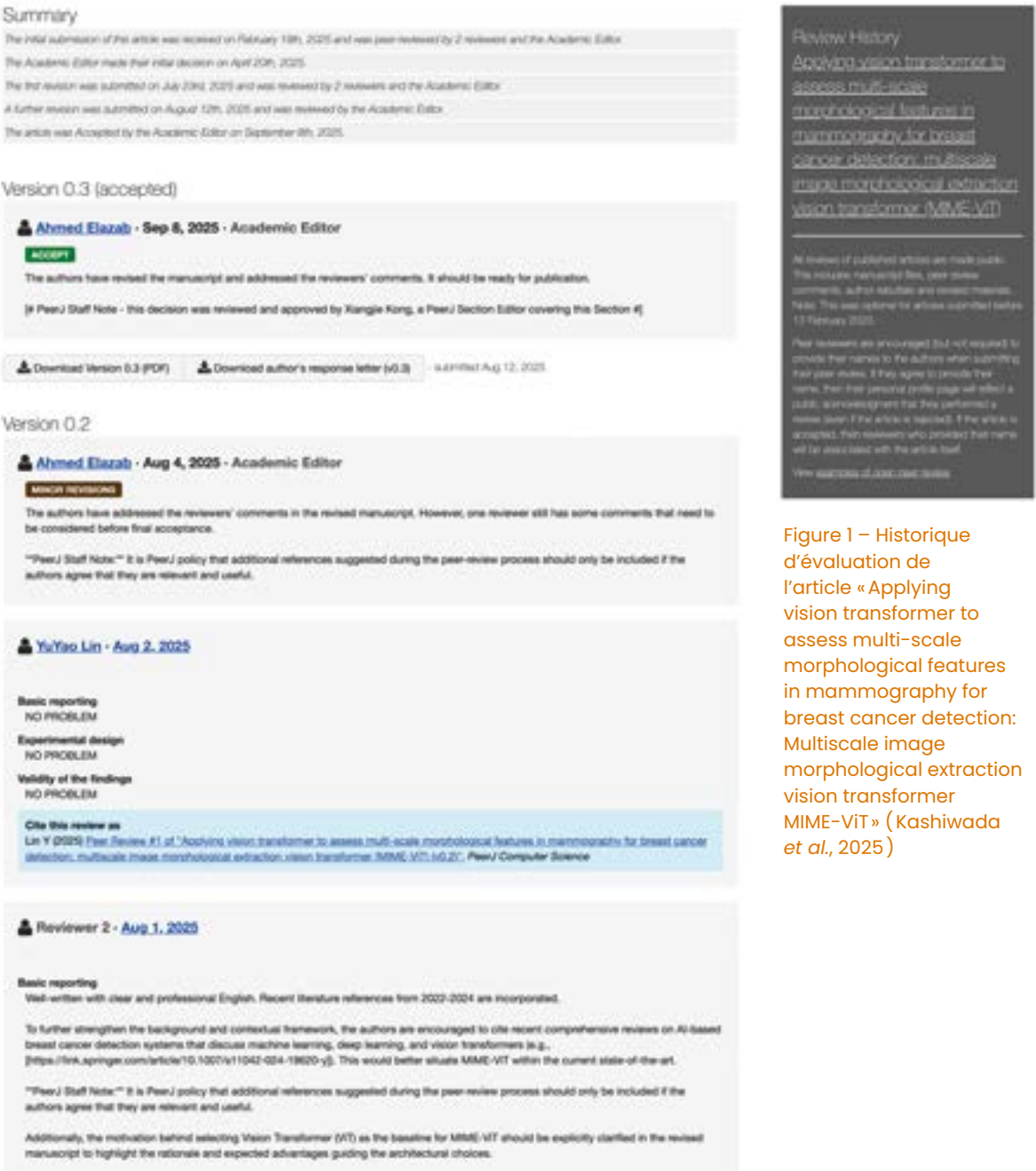


Figure 1 – Historique d’évaluation de l’article « Applying vision transformer to assess multi-scale morphological features in mammography for breast cancer detection: Multiscale image morphological extraction vision transformer MIME-ViT » (Kashiwada et al., 2025)

(DOI), ils peuvent être cités, référencés et intégrés dans les portfolios de publication des évaluateur·trice·s. Ils deviennent alors des contributions identifiables au débat

scientifique et témoignent non seulement de la compétence des chercheur·euse·s, mais aussi de leur engagement communautaire.

2.2 Répercussions sur les flux éditoriaux

Sur le plan éditorial, la publication des rapports d'évaluation suppose de déterminer sous quelle forme les rapports seront rendus accessibles. Elle peut impliquer un travail de mise en forme préalable ou d'anonymisation, mais peut aussi consister en l'annexion directe des évaluations dans leur forme originale, avec ou sans le manuscrit de l'article et ses différentes itérations.

Selon les outils à leur disposition, les revues adoptent des approches variées. Certaines intègrent directement l'historique complet du processus d'évaluation à la page de l'article publié. Chaque article en ligne des revues [PeerJ](#), par exemple, comporte un lien en en-tête, intitulé « *Read the peer review reports* », ouvrant un nouvel onglet qui contient l'historique d'évaluation complet de l'article. Ainsi que le montrent les figures suivantes, l'historique comprend la répartition des évaluations selon la version du manuscrit, le nom complet — lorsque révélé — et le rôle de l'évaluateur-trice, le contenu de chaque évaluation, une version PDF du manuscrit visé par chaque évaluation ainsi qu'une version PDF de la réponse des auteur-trice-s, et la référence bibliographique de chaque évaluation. Un système d'étiquettes colorées permet d'indiquer le statut du manuscrit à chaque étape de l'évaluation (modifications mineures, accepté, etc.).

Un modèle différent pourrait consister en l'annexion d'un document supplémentaire contenant l'historique d'évaluation. La revue [Nature](#), par exemple, inclut un « *Peer Review File* » (dossier d'évaluation par les pairs) dans la section « *Supplementary Information* » (informations supplémentaires) de ses articles publiés en « *Open Access* ». Ce dossier consiste en un document PDF dans lequel sont rassemblés les commentaires des évaluateur-trice-s, numérotés selon la version du manuscrit, et les réponses des auteur-trice-s à chaque évaluation.

On remarque que ces revues, principalement en sciences naturelles, ont adopté des systèmes particulièrement développés. D'autres expérimentent avec des approches plus légères, consistant à rendre publics les rapports d'évaluation uniquement sans reproduire l'historique du processus. Quoi qu'il en soit, la présentation des rapports publiés n'est pas seulement une question technique : elle témoigne d'une stratégie éditoriale, définie par ce que la revue juge utile de montrer de son processus d'évaluation. Les différentes avenues possibles témoignent alors de la souplesse de la modalité et de sa capacité d'adaptation selon les cultures disciplinaires et les ressources disponibles.

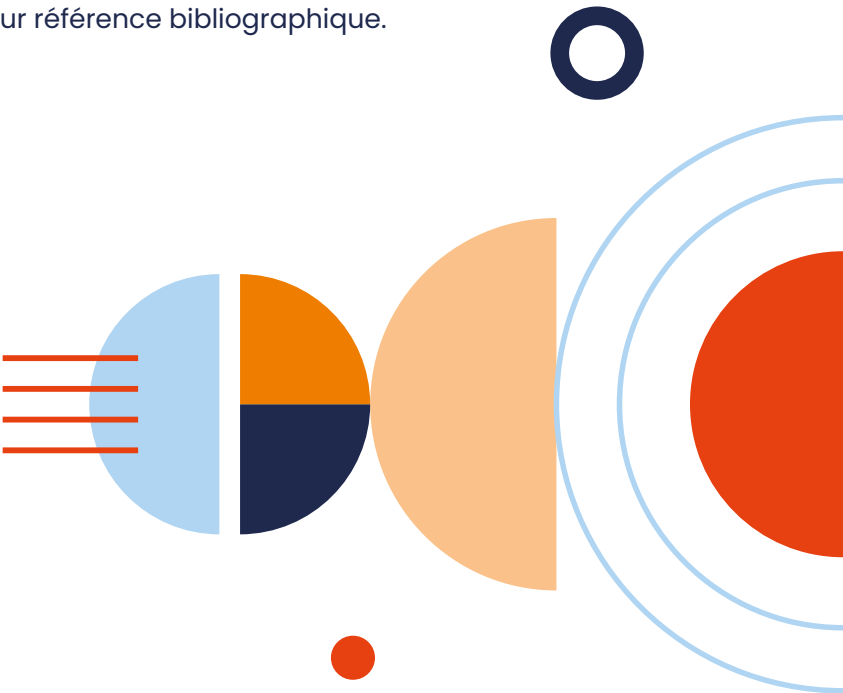
Afin de tirer tous les avantages scientifiques de la publication des rapports d'évaluation (transparence,

reconnaissance du travail des évaluateur-trice-s, réutilisation du matériel d'évaluation, etc.), il apparaît utile de les identifier, de les conserver et de les archiver avec la même attention que le reste du contenu publié par la revue. Comme le montrent les exemples précédents de modèles de publication des rapports, une évaluation comprend ses propres métadonnées (nom de l'évaluateur-trice, date de l'évaluation, version du manuscrit sur laquelle porte l'évaluation) et un contenu spécifique, variable selon le modèle d'évaluation adopté par la revue, qui peut comprendre les réponses des auteur-trice-s. Un flux éditorial supplémentaire est donc nécessaire au traitement des évaluations publiées, mais ce flux peut être calqué sur celui des articles publiés par la revue, dans la mesure où un rapport d'évaluation, qu'il consiste en une évaluation unique ou en l'ensemble des évaluations, est considéré comme un produit éditorial à part entière, avec sa propre référence bibliographique. La conservation et la classification rigoureuses des données et métadonnées des rapports d'évaluation sont donc essentielles à leur publication, peu importe le modèle choisi par la revue.

2.3 Outils et ressources nécessaires ou disponibles

Si le traitement éditorial des rapports d'évaluation en vue de la publication peut être semblable à celui des articles, il en va de même pour les outils et ressources mobilisés. À son état le plus simple, le rapport d'évaluation publié peut consister en un document annexé à l'article sur lequel il porte, dans une section réservée au matériel supplémentaire. Une plateforme de gestion du flux éditorial scientifique telle qu'Open Journal Systems facilite la création d'une telle section ainsi que la conservation des évaluations.

Les outils de gestion bibliographique tels que Zotero, Mendeley, Refworks et Endnote sont aussi utiles aux équipes éditoriales, tant pour l'archivage des rapports d'évaluation que la génération de leur référence bibliographique.



3. L'élargissement de la participation (open participation)

Dans le cadre de l'évaluation traditionnelle par les pairs, les éditeur·trice·s identifient et invitent des personnes particulières à participer à l'évaluation. La participation élargie repose sur l'idée d'ouvrir la contribution au processus d'évaluation des publications scientifiques au-delà d'un nombre de pairs préalablement sélectionnés. Ainsi, selon le dispositif retenu, un·e chercheur·euse d'une discipline connexe, un·e praticien·ne, voire un·e citoyen·ne, peut formuler des commentaires sur le manuscrit soumis à l'évaluation. Les critères d'inclusion des personnes qui participent à l'évaluation peuvent en effet varier. Par exemple, *F1000Research* limite l'évaluation ouverte aux chercheur·euse·s dont l'identité est vérifiée par un profil [ORCID](#). De son côté, *eLife Preprint Review* ouvre la participation à tout chercheur·euse volontaire, mais encadre strictement les interventions par une charte éthique. D'autres plateformes, comme PubPeer, exigent simplement une inscription pour pouvoir commenter, en déclarant son identité ou non.

Il est toutefois difficile de dissocier complètement la participation élargie d'une autre modalité de l'évaluation

ouverte : la possibilité d'interaction. Les interactions soulèvent des enjeux spécifiques qui seront davantage abordés dans la section suivante, alors que la présente s'intéressera principalement aux effets de l'absence de sélection préalable sur les dynamiques du processus évaluatif.

3.1 Enjeux scientifiques et idéologiques

3.1.1 Temporalités de l'évaluation

L'élargissement de la participation est souvent déployé en complément d'une évaluation plus traditionnelle. On distingue deux temporalités dans son application : avant la publication (prépublication) et après la publication (postpublication). Si ces deux approches partagent une volonté d'ouverture à un plus grand nombre d'intervenant·e·s, elles établissent des dynamiques différentes. Dans le cadre de l'évaluation prépublication, la participation élargie consiste à commenter un manuscrit avant qu'il fasse l'objet d'une publication officielle, ou alors qu'il est engagé dans un processus

d'évaluation au sein d'une revue. Lors d'une évaluation postpublication, on fait appel à la communauté élargie après la publication officielle de l'article. Les interventions prennent la forme de commentaires, de critiques ou d'analyses complémentaires publiées en ligne, parfois sur des plateformes spécialisées. Plus généralement, ce sont les infrastructures des revues ou des éditeurs qui intègrent des espaces de commentaires en ligne accessibles sous les articles.

3.1.2 Construction collective du savoir et diversification des points de vue

Ces pratiques se voient parfois nommées « commentaire ouvert » ou « discussion », et non « évaluation », dans la mesure où elles ne visent pas à orienter une décision éditoriale, laquelle demeure l'objectif central de l'évaluation dans sa conception plus traditionnelle. Cela suggère une reconfiguration significative des objectifs de l'évaluation : alors que le modèle classique met l'accent sur la sélection (*gatekeeping*), les dispositifs de commentaires postpublication permettent aux échanges critiques et aux processus de vérification de se prolonger bien au-delà du moment de publication, contribuant davantage à l'enrichissement et à l'amélioration du contenu scientifique. L'évaluation se déplace ainsi de la revue vers le discours scientifique (Knöchelmann, 2019).

Les communautés qui mettent en place cette modalité semblent s'appuyer sur une conception du savoir en tant que construction collective, impliquant des contributions de chercheur·euse·s issu·es de disciplines connexes ou de champs interdisciplinaires et des contributions du grand public au développement de la pensée scientifique — ce que le modèle traditionnel tend à restreindre (Fitzpatrick et Santo, 2012).

Cette modalité d'ouverture permet également aux équipes éditoriales de limiter certains biais associés à la sélection des évaluateur·trice·s, tels que l'accès à un bassin restreint de spécialistes et certaines formes d'élitisme (Ross-Hellauer, 2017). L'inclusion d'un plus grand nombre d'intervenant·e·s vise par ailleurs à renforcer la fiabilité du processus d'évaluation, notamment en mettant en parallèle les jugements formulés, ce qui facilite la détection de convergences et de divergences entre les avis.

Dans l'enquête menée par le Réseau Circé, l'expertise sur le sujet de l'article en question ou de la revue en général est le principal critère de sélection des évaluateur·trice·s pour 85 % des revues canadiennes. Ce sont les équipes éditoriales des revues qui identifient et sélectionnent les évaluateur·trice·s les plus adéquats selon leur spécialisation dans 83 % des cas.

3.1.3 Transférabilité des compétences critiques

Les doutes formulés à l'encontre de l'élargissement de la participation concernent généralement la compétence des évaluateur·trice·s à émettre des commentaires pertinents. Dans un contexte de spécialisation accrue des disciplines, plusieurs avancent que les personnes ne maîtrisant pas les objets, les méthodes ou les outils d'un domaine donné sont dans l'impossibilité d'évaluer correctement un manuscrit. Les communautés qui ont recours à l'élargissement de la participation reconnaissent au contraire que certaines compétences critiques peuvent dépasser les frontières disciplinaires. Selon l'étude menée par Ross-Hellauer (2017), l'inclusion de la participation élargie comme modalité d'ouverture de l'évaluation est plus fréquente du côté des sciences humaines et sociales que dans les disciplines liées aux sciences naturelles et aux technologies. Ce décalage peut être attribué à des différences dans les critères d'évaluation. En SHS, l'appréciation d'un article repose en grande partie sur la clarté de l'argumentation, la cohérence du raisonnement et la qualité de l'analyse (Knöchelmann, 2019), des critères qui peuvent être plus facilement transférés d'un champ disciplinaire à un autre. À l'inverse, les sciences naturelles accordent davantage d'importance à la robustesse des données, à la rigueur

méthodologique et à la reproductibilité des résultats (Fitzpatrick et Santo, 2012), des éléments qui requièrent souvent une expertise pointue.

3.1.4 Redéfinition du statut de pair

Dans le modèle traditionnel d'évaluation, le pair est sélectionné par l'équipe éditoriale pour son expertise, ses compétences, sa réputation, etc. Cette sélection préalable confère au regard critique porté sur l'article une légitimité avant même que l'évaluation ait lieu. À l'inverse, dans un cadre d'évaluation ouverte sans processus de sélection, la légitimité de l'évaluateur·trice repose davantage sur la qualité et la pertinence de ses commentaires que sur son statut ou sa position dans le champ de la recherche. Comme le soulignent Fitzpatrick et Santo (2012), le statut de pair émerge alors par la participation au processus d'évaluation, il ne la précède pas. Le statut de pair est ainsi autodéclaré par la participation et ensuite validé — ou non — par la communauté à travers les réactions suscitées et les discussions qui en découlent.

3.2 Répercussions sur les flux éditoriaux

En théorie, la participation ouverte permettrait de s'affranchir de l'étape de sélection des évaluateur·trice·s.



Puisque toute personne intéressée peut contribuer, il ne serait plus nécessaire de solliciter individuellement des expert·e·s ni de gérer des relances répétées. Cependant, dans la pratique, les contributions spontanées sont rares. Les équipes éditoriales qui explorent pour la première fois un dispositif de la sorte doivent fréquemment solliciter directement des évaluateur·trice·s potentiel·le·s de manière ciblée en fonction de leur expertise (Bordier, 2016). Ce travail de démarchage tend alors à reproduire les logiques de sélection propres au modèle traditionnel d'évaluation par les pairs. Même si l'intérêt pour un tel dispositif est présent, sans invitation formelle — ou incitatifs particuliers —, les lecteur·trice·s ont peu de temps à consacrer à une lecture savante ne s'insérant pas immédiatement dans leurs activités de recherche. La participation élargie exige donc des équipes éditoriales qu'elles mettent en place des stratégies visant à inciter des contributeur·trice·s à intervenir sur les articles : campagnes de diffusion, sollicitations ciblées, mise en évidence des articles à commenter en créant un espace consacré sur le site Internet de la revue, discussions guidées sur le sujet d'un article ouvert aux commentaires, système de reconnaissance et de valorisation du travail d'évaluation, etc. Par ailleurs, il est probable qu'un travail de modération soit nécessaire, de façon à surveiller la teneur des échanges (et à retirer les commentaires impertinents

par des trolls, les attaques personnelles ou les discussions impliquant des querelles idéologiques).

3.3 Outils et ressources nécessaires ou disponibles

L'élargissement de la participation requiert des infrastructures permettant à un large éventail de contributeur·trice·s de commenter un manuscrit ou un article. Des interfaces simples et intuitives, sans protocole d'inscription complexe, peuvent favoriser la participation. L'évaluation prépublication est fréquemment associée aux serveurs de prépublications (*open pre-review manuscripts*), qui offrent des espaces publics pour déposer et consulter des versions préliminaires des articles scientifiques mis en ligne par les auteur·trice·s. Les membres de la communauté peuvent y formuler des critiques, des suggestions ou des remarques qui permettront d'améliorer le manuscrit. Ces espaces peuvent être utilisés par les directions des revues et intégrés directement aux protocoles d'évaluation. Pour une évaluation postpublication, beaucoup de revues utilisent des systèmes intégrés à leur site Internet pour recueillir les commentaires. Des plateformes indépendantes dédiées aux commentaires postpublication (*open final-version commenting*) proposent également des espaces pour le faire.

4. L'autorisation des interactions (*open interaction*)

En plus du dévoilement de l'identité, de la possibilité de consultation des rapports d'évaluation et la participation élargie, Ross-Hellauer (2017) rapporte que l'interaction constitue une modalité possible de l'évaluation ouverte. Elle est alors définie comme un échange réciproque et direct qui est permis ou encouragé par les éditeur·trice·s entre différents agent·e·s du processus éditorial d'un article. Autrement dit, cette modalité d'évaluation peut prendre la forme d'une conversation entre les évaluateur·trice·s d'un article, avec ses auteur·trice·s, ou aller jusqu'à inclure les éditeur·trice·s dans le dialogue. Les interactions comme forme d'évaluation sont présentes dans un peu moins de 25 % des 122 définitions analysées par Ross-Hellauer (2017) et sont légèrement plus prévalentes en SHS que dans les autres disciplines.

4.1 Présentation de la modalité

4.1.1 Écarts par rapport aux méthodes d'évaluation en double aveugle

Dans les processus d'évaluation en aveugle, les éditeur·trice·s des revues représentent le seul point de contact entre les évaluateur·trice·s et les auteur·trice·s; les évaluateur·trice·s n'ont généralement pas de contact entre eux et elles. En incitant à repenser le rôle des éditeur·trice·s, les interactions offrent un autre moyen d'« ouvrir » les protocoles d'évaluation. À l'instar des autres modes d'évaluation ouverte, elles contribuent à offrir des avenues différentes ou à renverser certains reproches formulés contre l'évaluation en double aveugle. En effet, les évaluations produites au terme des allers-retours entre évaluateur·trice·s et/ou avec les auteur·trice·s sont susceptibles d'être plus uniformes entre elles, plus précises (Ross-Hellauer, 2017) et plus fiables (Leek *et al.*, 2011). Cette modalité est souvent combinée

à la divulgation de l'identité, recoupant ainsi les avantages de ce protocole tels que la visibilisation des conflits d'intérêts, la responsabilité individuelle accrue et la reconnaissance des tâches d'évaluation.

Bien qu'il s'agisse d'un moyen relativement naturel d'inscrire la recherche scientifique dans un esprit communautaire, l'interaction comme processus d'évaluation et ses répercussions concrètes demeurent relativement peu étudiées. Cette lacune dans la littérature s'explique notamment par la nature dynamique et collaborative de cette méthode, ainsi que par sa tendance à s'éloigner de la catégorisation habituelle des formes que peut prendre un processus d'évaluation.

4.1.2 Déclinaisons et potentialités liées

En plus de la diversité de personnes qui peuvent prendre part à la conversation en amont de la publication d'un article scientifique, l'interaction peut avoir lieu suivant des temporalités variées. À la différence l'élargissement de la participation, qui advient généralement après la publication d'un manuscrit, les interactions sur les articles peuvent avoir lieu à tout moment du processus, dans un canal public ou non, et être rendues ou non disponibles pour lecture en même temps que l'article. Ainsi, la conversation peut être réalisée

de manière synchrone ou asynchrone. Dans une méthode synchrone, une plage est prévue pour qu'un échange ait lieu entre les acteur·trice·s concerné·e·s, tandis que dans une méthode asynchrone, la conversation prend davantage l'allure de commentaires ouverts ou d'annotations sur le texte de l'article, auxquels les interlocuteur·trice·s sont libres de répondre à leur gré. Le dialogue peut être plus ou moins public.

À une extrémité du spectre, le niveau d'ouverture peut se limiter aux personnes prenant directement part à l'échange. Par exemple, dans le cas d'une évaluation en double aveugle, les évaluateur·trice·s peuvent discuter afin de s'entendre sur un rapport commun, qui est transmis à l'éditeur·trice. Ce rapport pourrait ensuite être relayé anonymement aux auteur·trice·s, sans que les échanges eux-mêmes ne soient rendus disponibles. À l'autre extrême, la conversation pourrait inclure toutes et tous les interlocuteur·trice·s, des auteur·trice·s aux évaluateur·trice·s, en passant par les membres du comité éditorial et les responsables de la révision linguistique ou de la mise en page, et être archivée et consultable avec l'article lors de sa publication. Cette dernière méthodologie se rapproche par ailleurs de l'évaluation ouverte avec rapports publiés, et partage donc une partie des enjeux liés à cette modalité.

Dans l'enquête menée par le Réseau Circé, les interactions entre les auteur·trice·s et les évaluateur·trice·s sont rares. Parmi les revues canadiennes, 69 % ne les autorisent pas du tout; 32 % sont disposées à permettre des échanges indirects par l'intermédiaire de l'équipe éditoriale. D'autres formes d'interaction plus directes, telles que les échanges par courrier électronique ou via des plateformes, ne sont mentionnées que par 8 % des répondant·e·s. Aucune revue n'envisage la possibilité de réunions entre les évaluateur·trice·s et les auteur·trice·s. Entre les évaluateur·trice·s d'un même article, les possibilités de contact sont encore plus limitées.

4.2 Enjeux scientifiques et idéologiques

4.2.1 Changement de paradigme

Sachant que l'institutionnalisation de l'évaluation par les pairs est un processus relativement récent, une remise en question de cette méthode et de ses protocoles est bénéfique pour la science en général. L'« autorité des

pairs » n'est pas toujours garante de rigueur scientifique et la « monoculture intellectuelle » n'encourage pas l'innovation, l'audace ou la prise de risques qui pourraient mener à des découvertes importantes (Aczel *et al.*, 2025). Le choix de privilégier l'interaction, l'échange et le dialogue au détriment de la production de rapports s'inscrit dans un changement de paradigme face aux méthodes d'évaluation dites « traditionnelles », comme le double aveugle. Il s'agit avant tout de considérer l'exercice d'évaluation comme une tâche collaborative plutôt que prescriptive.

En outre, les interactions en tant que processus d'évaluation permettent d'adapter plus finement le protocole pour chaque revue, voire pour chaque article, en fonction de son sujet, de la communauté spécifique à laquelle il bénéficie et du champ auquel il contribue. Si Kriegeskorte *et al.* (2012) soutiennent qu'un système large et universel d'évaluation ouverte constituerait la pierre angulaire d'une adoption généralisée de ce modèle, Fitzpatrick et Santo (2012) remarquent qu'une telle adoption n'est peut-être pas souhaitable. De leur point de vue, une modalité universelle d'évaluation, fut-elle ouverte, ne peut résoudre tous les enjeux ni répondre à tous les besoins d'une revue en particulier. Fitzpatrick et Santo (2012) encouragent donc chaque communauté à réfléchir à ses pratiques

afin d'élaborer une méthodologie d'évaluation qui permette de répondre à ses propres standards.

4.2.2 Horizontalité

Aucun consensus n'existe dans la littérature quant à l'influence du dévoilement de l'identité sur la formulation des rapports (Le Sueur *et al.*, 2020; Wolfram *et al.*, 2021). Leek *et al.* (2011) ont toutefois conclu que la mise en place de méthodes de collaboration entre les auteur·trice·s et les évaluateur·trice·s avait une corrélation positive et statistiquement significative sur la précision de l'évaluation. Dans certains cas, les évaluateur·trice·s sont moins sollicité·e·s à titre de spécialistes en position d'autorité sur l'article et ses auteur·trice·s qu'en tant que collègues partageant des intérêts de recherche. Puisqu'elles adoptent un format différent de l'évaluation sous forme de rapport, les interactions ont l'avantage d'éloigner les chercheur·euse·s d'une tâche qu'ils ou elles sont habitué·e·s d'effectuer. Autrement dit, le format de l'échange diffère en plusieurs points de la production individuelle d'un rapport d'expertise, notamment en plaçant les agent·e·s dans une discussion d'égal·e à égal·e. Ce glissement de l'évaluation à la collaboration empêche les chercheur·euse·s de recourir à des réflexes développés en effectuant des tâches d'évaluation sous d'autres modalités.

4.2.3 Transparence et responsabilité accrue

L'ouverture en ce qui concerne les interactions peut s'étendre au-delà du processus d'évaluation par les pairs, dans le but de rendre plus transparente l'entièreté de la chaîne éditoriale. Par exemple, dans certains protocoles d'évaluation par interaction, la publication des annotations laissées sur l'article par les personnes chargées de la révision linguistique ou de la mise en page peut fournir de l'information en ce qui a trait aux modifications apportées à l'article après la soumission de l'épreuve finale.

Dans la mesure où les interactions sont publiées en parallèle de l'article, cette méthodologie permet aussi une transparence accrue par rapport à l'entièreté de la chaîne éditoriale. En rendant les correspondances avec l'équipe éditoriale disponibles pour la consultation, les éditeur·trice·s répondent à une demande qui accompagne fréquemment les discussions autour d'une « ouverture » de la science, soit celle de rendre les décisions éditoriales et les délais associés plus transparents (Aczel *et al.*, 2025). La publication des interactions concernant les articles rejetés sans être envoyés en évaluation par les pairs (*desk rejects*) intégrerait une forme de transparence concernant la motivation des rejets. Dans un écosystème où la

carrière de certain·e·s chercheur·euse·s dépend du nombre d’articles qu’ils et elles parviennent à mettre sous presse, Teixeira da Silva *et al.* (2018) considèrent qu’il est souhaitable que les comités éditoriaux fassent preuve de transparence vis-à-vis des décisions de rejet. La publication de ces décisions, sans pour autant donner accès aux articles refusés par la revue, incite les éditeur·trice·s à confronter leurs biais en amont de la transmission à l’auteur·trice (Teixeira da Silva *et al.*, 2018). La nature publique et universellement consultable de cet échange endigue la possibilité de voir des éditeur·trice·s rendre une décision qu’ils et elles ne sont pas en mesure de défendre rigoureusement. Les revues offrent ainsi aux chercheur·euse·s des outils leur permettant de soumettre des articles plus aboutis ou correspondant mieux aux standards de la revue avant le début du processus d’évaluation. En outre, l’interaction tout à fait ouverte et incluant les réviseur·euse·s et les correcteur·trice·s linguistiques amalgame de manière transparente des stades d’édition qui tendent naturellement à empiéter les uns sur les autres (Rivera Prince *et al.*, 2025).

Par ailleurs, la discussion crée une dynamique au sein de laquelle les chercheur·euse·s sont amené·e·s à répondre de leur article dans un contexte précis. Cette situation stimule le sentiment de responsabilité, à la

fois pour les évaluateur·trice·s et les auteur·trice·s. Les auteur·trice·s peuvent ainsi être poussé·e·s à soumettre des articles de meilleure qualité, ce qui s’est traduit, dans le cas d’une revue étudiée par Bornmann *et al.* (2011), par une influence générale positive sur le taux d’acceptation.

4.2.4 Construction collective du savoir et dimension pédagogique de la recherche

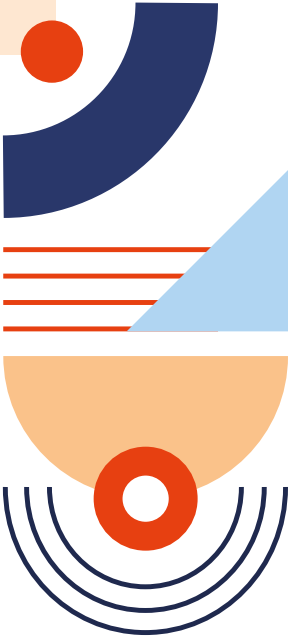
La contribution à l’évaluation d’articles serait un mécanisme essentiel à la création de communautés scientifiques (Aczel *et al.*, 2025). Cependant, les méthodes en double aveugle constituent une barrière à cette mise en commun. Certains protocoles d’évaluation ouverte (divulcation de l’identité, publication des rapports) contribuent à tisser des liens entre les chercheur·euse·s. D’autres méthodes d’évaluation peuvent toutefois avoir comme objectif avoué de créer des communautés. Rivera Prince *et al.* (2025) considèrent que les éditeur·trice·s de revue, en permettant à l’écriture et à la publication d’articles de former des réseaux robustes de chercheur·euse·s, contribuent à la constitution d’environnements inclusifs et motivants, qui permettraient de niveler plusieurs inégalités dans le processus de publication scientifique.

Un dialogue entre évaluateur·trice·s et auteur·trices pourrait contribuer à créer des relations professionnelles et interpersonnelles robustes au-delà de ce que permettent habituellement les protocoles d’évaluation. En participant à une conversation sans chercher à poser un diagnostic final sur un article, les chercheur·euse·s peuvent être amené·e·s à échanger des idées sur des sujets d’intérêt commun et ainsi paver la voie à des collaborations futures (Rivera Prince *et al.*, 2025). Le Sueur *et al.* (2020) et Leek *et al.* (2011) encouragent les éditeur·trices de revue à rendre leur protocole d’évaluation plus transparent et plus collaboratif, respectivement, afin d’encourager les évaluateur·trice·s à adopter une approche plus humaine dans leurs commentaires.

Au lieu de l’évaluation par la production de rapports d’expertise, l’interaction comme méthode de validation du savoir scientifique est peut-être particulièrement efficace dans les sciences humaines, où la valeur perçue d’un article repose moins sur l’appréciation de l’utilité des résultats ou de la méthodologie de la recherche que sur l’intelligibilité de l’argumentation (Knöchelmann, 2019). Il peut ainsi être souhaitable de poursuivre le « débat » autour de l’article avant sa publication à l’aide de protocoles et d’outils appropriés, pensés pour la discussion et l’échange. En outre, Rivera Prince *et al.* (2025) remarquent que

les évaluateur·trice·s ressentent une responsabilité accrue envers leurs pairs et envers le groupe lorsque l’évaluation est perçue moins comme un test de performance auquel l’article est soumis et davantage comme une étape de « co-autorat ». De plus, l’évaluation comme co-autorat contribue à outiller des chercheur·euse·s moins avancé·e·s dans leur carrière grâce à des dynamiques de mentorat encouragées par les éditeur·trice·s.

Selon l’enquête menée par le Réseau Circé, 10 revues canadiennes ont indiqué envisager d’offrir davantage d’accompagnement, de mentorat et de formation aux auteur·trice·s et aux évaluateur·trice·s.



Même dans les évaluations en double aveugle, les évaluateur·trice·s ont tendance à favoriser des auteur·trice·s selon le principe d’homophilie, c’est-à-dire de formuler une décision plus favorable en fonction de leur proximité géographique, de la similitude de leurs méthodes scientifiques ou de leur genre (Helmer *et al.*, 2017; Murray *et al.*, 2018). Dans la mesure où l’objectif ne serait plus de rendre une décision finale, mais plutôt de partager des idées différentes, le dissensus pourrait contribuer à enrichir les échanges.

Toutefois, même si les éditeur·trice·s permettent et encouragent cette possibilité, la décision de participer à l’échange revient ultimement aux chercheur·euse·s. Selon la modalité en place, ils et elles peuvent choisir de ne pas répondre aux commentaires des évaluateur·trice·s et de ne pas participer au dialogue proposé pour diverses raisons, ce qui constitue un obstacle au bon fonctionnement de cette méthodologie.

4.3 Répercussions sur les flux éditoriaux

Les façons dont cette méthode est implantée sont nombreuses et variées: leurs effets sur les flux de travail éditoriaux sont donc d’autant plus variables. Les interactions peuvent avoir une incidence sur le rythme de la publication universitaire

(en le ralentissant à dessein), sur les outils employés pour écrire et mettre en forme les articles, ou même sur les modes d’échange à leur sujet tout au long de la chaîne éditoriale. L’évaluation par interaction ou conversation influencerait néanmoins de manière importante et certaine sur la relation entre évaluateur·trice·s, chercheur·euse·s et éditeur·trice·s.

4.3.1 Explication des outils techniques

La mise en place d’un nouveau paradigme de l’évaluation nécessite l’introduction de nouveaux outils techniques et technologiques dans la chaîne éditoriale, parce que l’attitude des chercheur·euse·s évaluateur·trice·s à l’égard du processus est susceptible de changer si les outils sont également différents (Fitzpatrick, 2015). Toutefois, ces outils, s’ils ne leur sont pas familiers, peuvent freiner la participation des évaluateur·trice·s. C’est pourquoi les éditeur·trice·s doivent offrir un accompagnement soutenu et suffisant pour permettre aux évaluateur·trice·s et aux auteur·trice·s d’échanger moyennant le moins de friction technologique possible.

4.3.2 Modération des échanges et suivi serré

Puisqu’il s’agit d’un mode d’évaluation collaboratif favorisant le dissensus, la

modération des échanges qui ont lieu entre auteur·trice·s et évaluateur·trice·s est d’autant plus importante à mettre en place de façon à éviter les dérives interpersonnelles. Dans le cas d’une interaction asynchrone, le comité éditorial doit assurer un suivi afin de favoriser la participation de l’ensemble des parties prenantes, en visant à limiter les délais entre les interactions, ce qui permet de conserver une forme de « *momentum* » dans les échanges.

4.3.3 Influence sur le temps de l’évaluation

La rétroaction sur un article formulée par le biais de commentaires et d’interactions peut offrir, selon l’approche favorisée, une solution partielle à l’un des goulots d’étranglement du processus d’évaluation, soit le manque de temps. Si certain·e·s évaluateur·trice·s étaient appelé·e·s à consacrer davantage de temps à chaque évaluation, cette formule pourrait théoriquement permettre à d’autres de donner une rétroaction plus courte, spontanée et ponctuelle, se rapprochant davantage de la formule de l’envoi d’un courriel que de la rédaction d’un rapport d’évaluation dans son format habituel.

L’une des solutions proposées pour répondre à certains problèmes de l’évaluation par les pairs est la mobilisation d’un plus grand nombre

d’évaluateur·trice·s pour chaque article (Aczel *et al.* 2025). En permettant à un plus grand nombre d’évaluateur·trice·s de rendre un avis plus court, l’évaluation par interaction constitue une piste de solution en ce sens. Cependant, une telle méthode de fonctionnement risquerait d’exacerber l’un des problèmes actuels, soit la difficulté de recrutement des évaluateur·trice·s.

Au contraire, la forme conversationnelle où les auteur·trice·s sont en mesure de répondre aux évaluateur·trice·s peut permettre d’accorder une attention plus soutenue à l’article à plusieurs moments au cours du processus éditorial, dans la mesure où les évaluateur·trice·s se prêtent à l’exercice. Si la conversation se déroule en synchrone dans des canaux de conversation ou lors de rencontres en visioconférence, l’évaluation peut alors devenir plus chronophage. Rivera Prince *et al.* (2025) encouragent par ailleurs ce type d’implantation, où la recherche scientifique adopte délibérément un rythme plus lent, en mobilisant l’attention de manière plus soutenue (*slow research*). De tels processus d’interaction ont donc le désavantage de ralentir la chaîne éditoriale (Ross-Hellauer, 2017), mais contribuent à une expérience d’écriture plus socialement située, ce qui pourrait la rendre plus agréable. En créant une communauté de pairs et

de responsabilité autour de l'article, le processus d'interaction produirait une science plus robuste (Rivera Prince et al. 2025).

4.3.4 Co-atorat

Le mode conversationnel de l'évaluation est à même de soulever des questions autour de l'atorat des articles. En effet, si des évaluateur-trice-s deviennent plutôt des interlocuteur-trice-s et sont appelé-e-s à se prononcer significativement, voire à intervenir directement sur le texte, cela peut poser problème dans certaines disciplines des SHS, puisque la ligne entre les rôles d'auteur-trice et d'évaluateur-trice peut devenir floue. En effet, contrairement aux sciences naturelles, où la matière scientifique en question est la collecte, la production et la représentation de données de recherche empiriques, les articles scientifiques en SHS produisent un discours qui tient davantage de la réflexion, de la théorisation et de l'herméneutique, autant de procédés où la perspective et l'individualité jouent un rôle important (Knöchelmann, 2019). Dans ces cas, le désaccord entre les spécialistes est plus courant (Lamers et al., 2021), mais aussi intrinsèquement riche et productif. Ce qui rend cette méthode de production du savoir prometteuse pour les SHS est également ce qui représente certains des défis les plus importants.

Afin de pallier ces enjeux, l'évaluation par interaction peut mener à l'intégration des évaluateur-trice-s à la communauté des auteur-trice-s de l'article. En examinant le processus d'écriture d'un article sous un mode collaboratif et conversationnel, Rivera Prince et al. (2025) observent une volonté de certain-e-s évaluateur-trice-s de participer davantage à l'écriture de l'article. De cette manière, les évaluateur-trice-s et, à certaines occasions, les éditeur-trice-s sont reconnu-e-s comme auteur-trice-s des articles, étant donné qu'ils et elles y contribuent de leurs savoirs et expériences. Or il va sans dire que l'initiative d'intégrer les évaluateur-trice-s à un groupe de co-auteur-trice-s doit avant tout provenir de ce groupe. Cette modalité est donc particulièrement difficile à mettre en œuvre pour les éditeur-trice-s. Toutefois, il s'agit d'une possibilité que le comité éditorial peut aborder ou proposer en tant que modalité d'écriture en amont de la soumission de l'article.

Enfin, en raison des affinités scientifiques supposées entre les auteur-trice-s d'un article et ses évaluateur-trice-s, cette méthode peut amener les évaluateur-trice-s à intégrer le groupe de co-auteur-trice-s dans l'optique d'une publication ultérieure. Il s'agit aussi d'un moyen d'actualiser et d'entériner, dans les limites des outils actuels de la recherche institutionnelle, la nature

relationnelle du travail d'écriture, de révision et d'édition d'un article scientifique (Rivera Prince et al., 2025), dans une matérialisation plus concrète de l'idée de communauté scientifique.

4.4 Outils et ressources nécessaires ou disponibles

Afin d'être adopté par une revue, ce protocole d'évaluation exige le recours à une plateforme qui permet des interactions ouvertes, par le biais de fils de discussion, d'une méthode de versionnage, de notifications ou d'annotations. Les plateformes de conversation et d'échange interactif employées par les revues *Frontiers* ou la plateforme OpenReview offrent des possibilités pour mettre en place des protocoles d'évaluation relationnels et transparents (Aczel et al., 2025). Dans le cas d'interactions avec ou entre les co-auteur-trice-s, les éditeur-trice-s doivent également réfléchir à l'aménagement d'un lieu d'échange propice, qui peut prendre la forme de rencontres en visioconférence, de groupes de discussion ponctuels ou de diverses plateformes de collaboration en temps réel. Les éditeur-trice-s peuvent faire appel à des outils d'annotation en ligne (p. ex., Hypothesis), des logiciels de gestion de projets collaboratifs (p. ex., Manifold) ou des plateformes de rédaction allouant la gestion des révisions (p. ex., PubPub).



Réfléchir l'ouverture : des pistes à explorer

Les décisions relatives à l'ouverture portent notamment sur le choix entre l'anonymat et la transparence de l'identité des évaluateur-trice-s et des auteur-trice-s; sur l'accessibilité du processus d'évaluation, voire sur la participation du public à celui-ci; ainsi que sur la possibilité d'un dialogue entre auteur-trice-s et évaluateur-trice-s, de même qu'entre évaluateur-trice-s. L'intégration de modalités d'ouverture suppose que chaque revue réfléchisse à ses besoins et à ses pratiques. Sans viser une pleine transition vers l'évaluation ouverte, les revues savantes gagneraient à identifier précisément les aspects problématiques de leur protocole d'évaluation actuel, puis à élaborer des solutions adaptées à leur contexte. Les pratiques d'ouverture, dictées par les objectifs propres aux revues et les besoins de leurs communautés scientifiques, orientent à leur tour le choix des outils technologiques à mobiliser (Fitzpatrick et Santo, 2012).

Kaltenbrunner *et al.* (2022) ont observé que les innovations mises en place par les revues savantes en ce qui concerne l'évaluation par les pairs sont parfois guidées par des motivations différentes, voire opposées. Par

exemple, certaines initiatives cherchent à rendre le processus plus efficace et moins coûteux, tandis que d'autres se concentrent sur l'amélioration de la rigueur de l'évaluation, ce qui peut entraîner une augmentation des coûts. Ainsi, aucun ensemble unique de pratiques ne peut couvrir toutes les préoccupations et tous les besoins potentiels des diverses communautés savantes. Les recommandations suivantes servent davantage de pistes générales pour guider ces communautés dans une réflexion sur les pratiques d'évaluation ouverte les plus appropriées pour elles et sur les conditions nécessaires à leur adoption.

5.1 Transparence des processus éditoriaux

Le caractère très peu systématique de la déclaration des modalités d'évaluation par les pairs retenues par une revue donnée – qu'il s'agisse d'une évaluation en simple aveugle, en double aveugle ou ouverte – contribue à maintenir une logique de la boîte noire peu favorable à consolider la confiance des auteur-trice-s et des lecteur-trice-s (Ross-Hellauer, 2017). Seule une plus grande transparence dans la communication des processus,

des politiques et des modèles d'évaluation peut garantir une compréhension large et uniforme de la façon dont une revue évalue et publie les articles scientifiques. De plus, en sachant exactement comment leurs articles seront jugés, qui les évaluera et selon quels critères d'acceptation ou de rejet, les chercheur-euse-s sont mieux protégé-e-s contre les pratiques éditoriales prédatrices (UNESCO, 2023).

C'est dans cette perspective que s'inscrivent [Transparency in Scholarly Publishing for Open Scholarship Evolution](#) (Transpose) et [Platform for Responsible Editorial Policies](#) (PREP), des bases de données sur les protocoles des revues savantes, accompagnées de ressources visant à aider les rédactions à clarifier et à mieux communiquer leurs politiques éditoriales. À celles-ci peut s'ajouter le [Directory of Open Access Journals](#) (DOAJ), une base de données des revues en accès ouvert qui classe ces dernières selon leur type de protocole d'évaluation (ouvert, simple aveugle, double aveugle, triple aveugle). Pour y être indexées, les revues doivent fournir des informations transparentes sur leur processus éditorial, accessibles directement à partir de la base. En rendant visibles des éléments souvent implicites ou absents des sites des revues, ces ressources participent à lever l'opacité qui entoure fréquemment les pratiques éditoriales.

Ces réflexions ont mené à la création d'un langage commun dans l'objectif de rendre plus transparents le processus d'évaluation par les pairs et ses implications. De surcroît, il offre aux communautés la possibilité de mieux évaluer et de comparer plus facilement les pratiques d'évaluation par les pairs des revues. La terminologie développée par la [National Information Standards Organization](#) (NISO) en 2023 fournit une structure pour clarifier les termes liés au processus d'évaluation par les pairs. NISO recommande aux revues d'utiliser sa terminologie pour décrire leur modèle d'évaluation et d'incorporer ces renseignements aux endroits appropriés (guide de soumission, page d'accueil sur le site Web, etc.). La terminologie détaille les modèles existants en fonction de quatre éléments : transparence des identités ; interlocuteur-trice-s de l'évaluateur-trice; informations publiées sur le processus d'évaluation et commentaires après publication.

TRANSPARENCE DE L'IDENTITÉ

Cette catégorie indique si l'identité de chaque partie prenante (auteur-trice; évaluateur-trice, éditeur-trice) est connue ou anonymisée. Elle distingue les modèles en ouverture (l'identité de toutes les parties prenantes est divulguée) en simple aveugle, en double aveugle et en triple aveugle. Si les revues permettent aux auteur-trice-s de choisir entre plusieurs modèles d'évaluation, toutes les options doivent

être énumérées.

INTERLOCUTEUR·TRICE·S DE L'ÉVALUATEUR·TRICE

Ce champ précise avec qui l'évaluateur·trice peut interagir dans le cadre du processus (uniquement avec l'éditeur·trice, avec les autres évaluateur·trice·s, ou directement avec les auteur·trice·s). Une revue peut mettre en place un protocole d'échange hybride combinant différents modèles de cette catégorie.

INFORMATIONS PUBLIÉES SUR LE PROCESSUS D'ÉVALUATION

Ce paramètre détermine quelles données relatives à l'évaluation sont rendues publiques et si leur divulgation relève de la revue, de l'auteur·trice ou de l'évaluateur·trice (aucune information publiée, résumés des rapports d'évaluation, rapports d'évaluation complets, manuscrits soumis, communications entre l'auteur·trice et l'éditeur·trice, identité des évaluateur·trice·s, identité des éditeur·trice·s responsables).

COMMENTAIRES APRÈS PUBLICATION

Cette catégorie énonce si les articles peuvent faire l'objet de commentaires publics après leur publication (commentaires ouverts à toutes et à tous ou réservés à un groupe de personnes invitées). Si les commentaires après publication ne sont

pas possibles, il n'est pas nécessaire de l'inclure dans la description du modèle.

NISO encourage également les équipes éditoriales à divulguer les informations suivantes lors de la publication des articles : la date de soumission de l'article, la date d'acceptation, le recours à une procédure accélérée pour l'évaluation du manuscrit, le nombre de rapports d'évaluation soumis au premier tour, le nombre de tours d'évaluation et les renseignements sur les outils techniques qui ont été utilisés dans le processus éditorial.

La transparence du protocole d'évaluation par les pairs — par le partage public de ses critères, de ses objectifs, de ses outils technologiques et de toutes ses étapes — n'empêche pas un modèle anonyme et confidentiel d'évaluation. Ainsi, pour une revue ayant recours au modèle traditionnel en double aveugle, la description du processus d'évaluation par les pairs prendrait les formes suivantes : transparence de l'identité : double aveugle ; interlocuteur·trice·s de l'évaluateur·trice : éditeur·trice ; informations publiées sur le processus d'évaluation : aucune.

Après avoir mené une série d'entrevues avec des rédacteur·trice·s en chef de revues en sciences humaines, Karhulahti et Backe (2021) ont remarqué que même les individus les plus chevronnés avaient

de la difficulté à exprimer les subtilités des processus qui influencent les toutes premières étapes de la sélection et de la révision par l'équipe éditoriale. C'est donc dire que ces processus sont rarement formalisés. À la suite de cette observation, les auteur·trice·s de cette étude recommandent aux revues d'énumérer les parties prenantes qui ont contribué à la décision de publication, étape par étape — en particulier si le modèle est celui du double aveugle —, au lieu de seulement divulguer à quel stade du processus de publication a lieu l'évaluation par les pairs. Par exemple, une revue pourrait préciser que le manuscrit soumis a d'abord été évalué par le ou la rédacteur·trice en chef pour en vérifier la pertinence thématique, puis transmis à un·e membre du comité éditorial pour une première appréciation qualitative, avant d'être soumis à deux évaluateur·trice·s externes. Au retour des évaluations, un·e éditeur·trice pourrait avoir synthétisé les rapports pour les présenter au comité éditorial, qui aurait ensuite pris la décision finale de publication. Ce type de description permet de rendre visible le cheminement éditorial sans nécessairement révéler l'identité des acteur·trice·s concerné·e·s. Si la transparence des processus n'implique pas celle des contenus et de l'identité, elle est cependant essentielle à une démarche plus avancée vers l'ouverture de l'évaluation. Pour atteindre pleinement la transparence dans le processus d'évaluation, les rôles des rédacteur·trice·s

en chef et des autres membres du personnel éditorial doivent en effet être explicités (Tennant *et al.*, 2019).

5.2 Flexibilité dans la mise en œuvre de l'évaluation ouverte

Les besoins des communautés scientifiques ne sont pas uniformes, et il est important de reconnaître cette diversité afin d'éviter une standardisation contre-productive des pratiques d'ouverture. Des communautés plus petites pourraient préférer conserver l'anonymat de l'évaluation afin de ne pas risquer d'éventuels malaises avec des collègues qu'ils ou elles côtoient régulièrement. À l'inverse, d'autres communautés peuvent éprouver des difficultés à recruter des évaluateur·trice·s et pourraient tirer profit de la visibilité accrue que permet une évaluation ouverte. Cette décision peut également contribuer à valoriser le travail d'évaluation et à quantifier un autre pan de la contribution des chercheur·euse·s à leur champ. Il est donc important d'aborder l'évaluation ouverte comme un ensemble de modalités ajustables à des contextes variés et non pas comme une solution unique.

Pour répondre aux réticences ou aux inquiétudes légitimes que peuvent éprouver les auteur·trice·s habitué·e·s à un certain mode d'évaluation, une

adoption progressive des modalités d'ouverture, fondée sur le volontariat, représente une voie pertinente. Il est toutefois essentiel de garantir que l'acceptation ou le rejet d'un manuscrit ne dépend en aucun cas de la disposition des auteur·trice·s à participer à un tel processus. De même, le choix des évaluateur·trice·s qui préféreraient ne pas s'engager dans cette démarche devrait être pleinement respecté (Cueto, 2021).

5.3 Planifier les modalités techniques associées à l'ouverture

Les exigences technologiques pour atteindre certains objectifs d'ouverture et de transparence ne sont pas à négliger. Des outils technologiques adaptés viennent soutenir les choix éditoriaux et doivent garantir l'accessibilité du processus à toutes et tous les participant·e·s. Afin de soutenir les modalités d'ouverture choisies, ces outils devront offrir une ou plusieurs fonctionnalités (Fitzpatrick et Santo, 2012) :

- la gestion de l'identité, permettant de rendre celle-ci visible ou anonyme selon les étapes du processus;
- le dépôt et la visualisation des différentes versions d'un manuscrit, favorisant la transparence des révisions;

- la mise à disposition d'espaces de commentaires publics ou semi-publics, avec des options de modération;
- l'intégration d'outils d'annotation, permettant des retours précis et contextualisés sur le texte;
- la possibilité de publier les rapports d'évaluation et les réponses des auteur·trice·s dans des champs prévus à cet effet;
- la gestion des évaluateur·trice·s et leur sélection.

Plusieurs plateformes proposent déjà certaines de ces fonctionnalités. L'enjeu est donc de déterminer les solutions compatibles avec les systèmes déjà utilisés par la revue.

Le passage à un système d'évaluation ouvert peut aussi nécessiter de repenser les étapes de soumission. Cela peut signifier l'ajout de nouveaux champs dans les formulaires, la rédaction d'instructions précises sur les modalités d'ouverture offertes, ainsi que la création de guides ou de ressources pour accompagner les auteur·trice·s et les évaluateur·trice·s dans ce changement. Il est important de noter que cette transition peut accroître temporairement la charge de travail des équipes éditoriales. De plus, l'accessibilité des interfaces, le niveau de littératie numérique attendu et la disponibilité des ressources techniques devraient être pris en

compte pour éviter d'exclure certain·e·s chercheur·euse·s et d'accroître les inégalités d'accès à la publication.

Enfin, il semble pertinent de souligner le rôle croissant des archives ouvertes dans le processus d'évaluation scientifique. Dépasant leur fonction traditionnelle de simple entrepôts de publications, ces infrastructures tendent désormais à intégrer des pratiques d'évaluation ouvertes, en rendant disponibles les rapports d'évaluation issus des revues savantes ou en hébergeant des plateformes d'évaluation indépendantes mises en place par les communautés de chercheur·euse·s.

5.4 Redéfinition des rôles

L'évaluation ouverte nécessite une reconfiguration des rôles liés à la chaîne éditoriale, notamment celui de l'éditeur·trice, mais aussi ceux des évaluateur·trice·s et des auteur·trice·s. Les revues adoptant des pratiques ouvertes doivent être préparées à accompagner activement les parties prenantes dans cette reconfiguration.

Dans la majorité des dispositions de l'évaluation ouverte, l'éditeur·trice agit moins comme intermédiaire caché et davantage comme coordinateur·trice visible des différentes étapes du processus. Il ou elle peut devoir organiser un

dialogue entre évaluateur·trice·s et auteur·trice·s et en modérer les échanges, qui dans certains cas se déroulent publiquement. Dans ces conditions, les responsabilités de l'éditeur·trice se trouvent amplifiées, en particulier en matière de gestion des conflits et du ton des échanges. La visibilité accrue des évaluations, que ce soit par la publication des rapports ou la signature des évaluations, met également en lumière les choix éditoriaux eux-mêmes, notamment en ce qui concerne la sélection des évaluateur·trice·s. Les décisions qui étaient auparavant prises en coulisses deviennent ainsi plus transparentes, ce qui implique un travail préparatoire supplémentaire de la part des équipes éditoriales. Ce travail inclut, entre autres, la définition des modalités d'ouverture proposées, la rédaction de lignes directrices pour les évaluateur·trice·s et les auteur·trice·s, le choix d'un système de reconnaissance pour le travail d'évaluation et la planification de la conservation des données liées à l'évaluation. Dans cette nouvelle configuration, le rôle éditorial devient ainsi davantage un travail de médiation et d'accompagnement.

En contexte d'évaluation ouverte, les évaluateur·trice·s sont invité·e·s à assumer leurs jugements de manière plus visible. Selon le cas, ils ou elles deviennent interlocuteur·trice·s et signent leurs rapports, qui sont parfois aussi disponibles publiquement. Cela implique une plus grande responsabilisation — les attentes quant à la qualité des rapports deviennent plus grandes —, mais aussi une revalorisation de leur travail. Certaines revues permettent d'ailleurs aux évaluateur·trice·s de publier leur rapport avec un DOI. Cela favorise un modèle où l'évaluation devient elle-même une forme de production visible.

Dans un modèle d'évaluation ouverte, les auteur·trice·s ne sont plus seulement les destinataires des décisions éditoriales. Ils et elles peuvent répondre aux rapports d'évaluation, les commenter, voire engager un dialogue avec les évaluateur·trice·s. Cette interactivité favorise une dynamique collaborative, mais demande aussi plus de responsabilités.



Conclusion

Instituée par la communauté scientifique comme méthode de validation pour garantir la qualité et la rigueur de la recherche, l'évaluation par les pairs occupe une place centrale dans la production des savoirs. Les modèles en simple et en double aveugle constituent aujourd'hui les formes les plus courantes de ce processus. Pourtant, l'opacité de ces pratiques fait désormais l'objet de plus en plus de critiques. Leur fonctionnement, longtemps tenu pour acquis, est remis en question dans un contexte où les appels à une science ouverte se font toujours plus pressants. Face aux nouvelles dynamiques de production et de diffusion des savoirs, l'évaluation ouverte par les pairs apparaît comme une voie prometteuse pour renouveler les mécanismes traditionnels, mais comporte néanmoins des problèmes de définition.

En 2017, l'étude menée par Ross-Hellauer a permis de structurer la notion d'évaluation ouverte en définissant sept dimensions caractéristiques de ces pratiques. Parmi celles-ci, quatre ont été particulièrement approfondies dans ce rapport : la divulgation de l'identité, la publication des rapports d'évaluation, l'élargissement de la participation et la possibilité d'interaction entre les parties prenantes. Sans prétendre évaluer l'efficacité de chacune de ces modalités, nous avons dressé un état des lieux des pratiques d'ouverture dans le but de clarifier les concepts associés, de rendre compte de la diversité des approches existantes et d'éclairer les enjeux spécifiques liés à leur mise en œuvre dans les processus éditoriaux. En tant que constellation de pratiques émergentes, l'évaluation ouverte engage des choix scientifiques et politiques. Ce travail visait ainsi à accompagner les rédactions en chef de revues scientifiques dans l'appropriation progressive de ces nouvelles formes et à encourager la poursuite du dialogue entre chercheur·euse·s et éditeur·trice·s pour nourrir une transformation de la recherche déjà amorcée.

Bien entendu, ce rapport n'épuise pas l'ensemble des développements et des innovations possibles en matière d'évaluation par les pairs. Notamment, l'émergence rapide et

l'adoption croissante des outils d'intelligence artificielle (IA) fondés sur les grands modèles de langage soulèvent de nombreux questionnements quant à leur utilisation dans le domaine du « *peer review* ». D'un côté, les avantages liés à un plus haut degré d'automatisation de la tâche d'évaluation et des pratiques associées sont mis en avant; par exemple, pour le triage initial des manuscrits, la vérification des références, la détection du plagiat ou l'assistance à la synthèse, à la rédaction ou à la traduction des rapports (Irfanullah, 2023; Bauchner et Rivara, 2024). D'un autre côté, des préoccupations majeures demeurent concernant l'opacité inhérente de ces technologies, leur tendance à produire des informations erronées, les enjeux de confidentialité des données et des manuscrits originaux, les biais incorporés dans ces systèmes et la dévalorisation de l'expertise des évaluateur·trice·s humain·e·s (Hosseini et Horbach, 2023; Ye *et al.*, 2024; Bergstrom et Bak-Coleman, 2025). Il apparaît nécessaire de poursuivre les recherches sur les usages actuels et potentiels de l'IA par les auteur·trice·s, évaluateur·trice·s et rédacteur·trice·s, afin de mieux comprendre son influence sur l'évaluation de publications scientifiques et sur l'ensemble du processus éditorial savant.



PARTIE 3

Pratiques et modalités d'évaluation par les pairs : un sondage auprès des revues savantes canadiennes

- 1. Renseignements généraux sur les revues sondées
- 2. Sélection des évaluateur·trice·s
- 3. La tâche d'évaluation
- 4. La gestion, la diffusion et la conservation des résultats de l'évaluation
- 5. Problèmes dans le processus d'évaluation et ouverture aux changements
- 6. Autres commentaires
- 7. Conclusions



Introduction

Un changement tel que l'introduction des pratiques d'évaluation ouverte par les pairs, même à un degré modeste, ne peut pas s'opérer dans un vide contextuel : l'état des connaissances préalables et des préjugés existants, ainsi que les représentations des communautés savantes sont précieuses pour planifier les transformations possibles en fonction des ressources dont les revues savantes disposent et des cultures disciplinaires spécifiques. En ce sens, nous avons pris connaissance, par exemple, des sondages menés auprès d'éditeur·trice·s, d'auteur·trice·s et d'évaluateur·trice·s internationaux·les (Ware, 2016; Ross-Hellauer *et al.*, 2017), de collaborateur·trice·s aux revues savantes espagnoles (Segado-Boj *et al.*, 2018), des parties prenantes autour d'une revue médicale brésilienne (Fontenelle et Sarti, 2021), et des éditeurs des revues savantes incluses dans le DOAJ (Maia et Farias, 2025). À notre connaissance, aucune enquête de ce type n'a été menée au Canada. Ainsi, afin de connaître les processus existants et expérimentaux d'évaluation ouverte au sein des revues savantes canadiennes, nous avons conduit un sondage comme complément empirique de notre revue de littérature sur le sujet. Notre objectif n'était pas de connaître les dispositions ou opinions des chercheur·euse·s canadien·ne·s sur l'ouverture de l'évaluation par les pairs, mais d'avoir accès aux pratiques actuelles des revues canadiennes et à leurs potentielles dispositions par rapport à l'adoption de certaines modalités d'évaluation ouverte. Nous avons ainsi cherché à connaître les modalités de l'ouverture, de la transparence et de la collaboration dans les pratiques d'évaluation par les pairs mises en place par les revues savantes canadiennes aux différentes étapes du processus : sélection des évaluateur·trice·s, évaluation et communication des résultats.

Méthodologie

Une première esquisse du questionnaire a été complétée en mode test sous la supervision de Vincent Larivière, en tant qu'éditeur d'une revue savante, mais aussi comme expert dans le champ des études sociologiques quantitatives et qualitatives. Deux rondes de correction successives ont suivi ce premier essai. La deuxième version du questionnaire a été testée par cinq éditeur-trice-s externes à l'équipe, provenant de revues appartenant à différentes disciplines et contacté-e-s par Anne-Marie Fortier. Finalement, de derniers ajustements ont été faits selon leurs réponses, leurs retours sur leur expérience et leur perception du questionnaire.

Chaque section du questionnaire a été conçue avec des objectifs spécifiques en tête, à savoir :

- observer dans quelle mesure les pratiques d'évaluation ouverte sont présentes dans l'écosystème canadien des revues savantes;
- observer les pratiques précises d'évaluation;
- dénombrer les revues canadiennes qui recourent déjà aux modalités d'évaluation ouverte;
- observer le lien entre l'ouverture des pratiques de l'évaluation et l'adhésion générale de la revue à la science ouverte;
- observer l'incidence des pratiques de transparence et d'évaluation ouverte sur le contenu des évaluations;
- savoir si les pratiques de transparence débutent dès la sélection des évaluateur-trice-s;
- connaître les types d'interactions possibles entre évaluateur-trice-s et auteur-trice-s;
- déterminer le degré de diffusion du contenu des évaluations;
- observer les tendances possibles au sein des grands champs disciplinaires que sont les sciences humaines et sociales et les sciences naturelles;
- observer si les traditions disciplinaires influencent la manière dont les revues pratiquent les évaluations.

Une fois approuvée et rendue disponible en français et en anglais, la version finale du questionnaire a été envoyée à 932 adresses courriel (personnelles ou institutionnelles) représentant 768 revues savantes publiées au Canada (les revues étudiantes n'ont pas été incluses). L'échantillon a été sélectionné à partir de la liste des revues canadiennes compilée par van Bellen (2025); les courriels de contact ont été collectés manuellement en visitant les sites Web des revues. La priorité a été donnée à l'envoi du formulaire directement aux rédacteur-trice-s en chef, directeur-trice-s ou coordonnateur-trice-s des revues; lorsque cela n'était pas possible, le formulaire a été envoyé à l'adresse de contact générale ou à la maison d'édition responsable. En plus de la distribution directe du questionnaire, l'invitation à participer a été diffusée dans des infolettres d'Érudit et du Réseau Circé, et elle a été promue pendant la conférence scientifique États généraux des revues scientifiques du Québec, organisée par le Réseau Circé dans le cadre du 92^e Congrès de l'Acfas (mai 2025, École de technologie supérieure, Montréal).

Le formulaire a été créé sur Google Forms pour profiter de la familiarité des répondant-e-s cibles avec la suite des outils numériques de Google. L'enquête est restée ouverte pendant exactement un mois civil, du 23 avril (enregistrement de la première réponse reçue) au 23 mai 2025 (enregistrement de la dernière réponse reçue). Un rappel de participation a été envoyé le 15 mai. Un total de 141 réponses ont été reçues (taux de réponse : 15 %), 84 provenant du formulaire en français et 58 du formulaire en anglais.

Malgré les instructions de ne remplir l'enquête qu'une fois par revue, sept revues y ont répondu deux fois. Un courriel a été envoyé aux revues concernées pour demander une désambiguïsation. Toutes les entrées ont été dédoublées, soit par des réponses des éditeur-trice-s, soit en appliquant le critère consistant à conserver la première réponse comme valide, et en corroborant les données par rapport à la liste de référence. Tous les chiffres et pourcentages ont été vérifiés et les tableaux et graphiques corrigés, avec un total mis à jour de 134 réponses valides.



RÉSULTATS

1. Renseignements généraux sur les revues sondées

1.1 Disciplines

Les disciplines des revues, un champ de réponse ouvert, ont été regroupées en grands domaines en suivant la catégorisation utilisée par van Bellen (2025) dans sa liste de revues savantes canadiennes. Dans les cas où la revue était effectivement identifiée parce que son éditeur·trice avait fourni ses coordonnées, la catégorie attribuée dans cette liste a été respectée. Les autres revues, correspondant à des réponses anonymes, ont été manuellement triées par LC selon les critères de van Bellen (par exemple, l’inclusion de revues dans des domaines tels que le droit, l’éducation ou les soins infirmiers dans les « champs professionnels »).

Trois revues n’ont pas répondu à cette question. Heureusement, dans les trois cas, les éditeur·trice·s ont fourni leurs coordonnées, ce qui a permis de rechercher ces revues dans la liste de van Bellen et de leur attribuer un champ disciplinaire. Le tableau 1 montre la distribution des revues participantes par grand champ disciplinaire.

TABLEAU 1 – REVUES SONDÉES PAR GRAND CHAMP DISCIPLINAIRE (TOTAL : N = 134)		
Grand champ disciplinaire	N	%
Sciences sociales	32	23,9
Champs professionnels	29	21,6
Sciences humaines	24	17,9
Arts et lettres	15	11,2
Pluridisciplinaire	8	5,97
Sciences médicales	8	5,97
Sciences pures et naturelles	7	5,22
Économie et gestion	6	4,48
Psychologie	5	3,73

1.2 Date de fondation

Comme on l’observe au tableau 2,44 % des revues sondées ont été fondées au XXI^e siècle. On peut inférer qu’elles sont des revues « nées » numériques, probablement associées à la croissante accessibilité de la publication en ligne depuis les années 2000. À l’inverse, il faut souligner le nombre de réponses reçues de la part de revues créées à l’ère prénumérique (en particulier dans les années 1970) et qui sont encore actives à ce jour.

TABLEAU 2 – DISTRIBUTION DES REVUES SONDÉES PAR DATE DE FONDATION (TOTAL : N = 134)		
Date de fondation de la revue	N	%
Avant 1960	14	10,4
1960-1969	10	7,46
1970-1979	23	17,2
1980-1989	19	14,2
1990-1999	9	6,72
2000-2009	29	21,6
2010-2020	24	17,9
Après 2020	6	4,48

1.3 Langue de publication

Concernant la langue de publication, la plupart des revues interrogées (près de 40 %) se déclarent comme bilingues français-anglais, tandis que 12 seulement (près de 9 %) sont multilingues, permettant la publication en français, en anglais et dans au moins une troisième langue. Les revues monolingues de langue française constituent le deuxième groupe en importance avec 34 % (en raison de la surreprésentation dans la population totale de l’enquête des revues du Québec, province qui contribue à hauteur de 41 revues francophones monolingues, soit 89 % des revues de cette catégorie), et les revues monolingues de langue anglaise représentent près de 18 % (notamment, aucune revue de cette catégorie n’est originaire du Québec).

TABLEAU 3 – REVUES SONDÉES PAR LANGUE DE PUBLICATION (TOTAL : N = 134)		
Langue(s) de publication	N	%
Bilingue français-anglais	52	38,8
Français monolingue	46	34,3
Anglais monolingue	24	17,9
Multilingue français-anglais et autres	12	8,96

1.4 Localisation géographique

L’enquête a été envoyée directement à 389 revues en Ontario, 169 au Québec, 66 en Alberta, 60 en Colombie-Britannique, 18 au Manitoba, 17 en Nouvelle-Écosse, 13 au Nouveau-Brunswick, 13 à Terre-Neuve-et-Labrador, 2 à l’Île-du-Prince-Édouard et 9 en Saskatchewan, bien que d’autres revues non identifiées dans cette liste aient pu recevoir l’enquête par d’autres moyens de diffusion (infolettres, sites Web, promotion lors d’événements scientifiques, bouche-à-oreille, etc.).

Les 134 réponses reçues correspondent à 10 provinces canadiennes. Deux revues n’ont pas indiqué leur origine géographique. Heureusement, dans les deux cas, les éditeur·trice·s ont fourni leurs coordonnées, ce qui a permis de rechercher ces revues dans la liste de référence et d’ajouter leur province. Seules deux revues basées hors Canada ont été signalées⁵. La figure 1 montre la distribution géographique des revues publiées au Canada, alors que le tableau 4 montre les chiffres totaux, y compris les revues basées hors du pays.

⁵ En suivant van Bellen et Céspedes (2025), nous considérons que les revues canadiennes sont celles publiées, gérées ou associées à une institution, société ou association canadienne.

Conformément aux données rapportées dans des études antérieures sur l’écosystème canadien de l’édition savante (van Bellen et Céspedes, 2025), la majorité des revues sont publiées au Québec et en Ontario. La surreprésentation des revues québécoises peut être expliquée par un biais du mode de diffusion de l’enquête; à l’inverse, les revues ontariennes sont sous-représentées parmi les répondant·e·s par rapport au nombre total de revues actives publiées dans cette province.



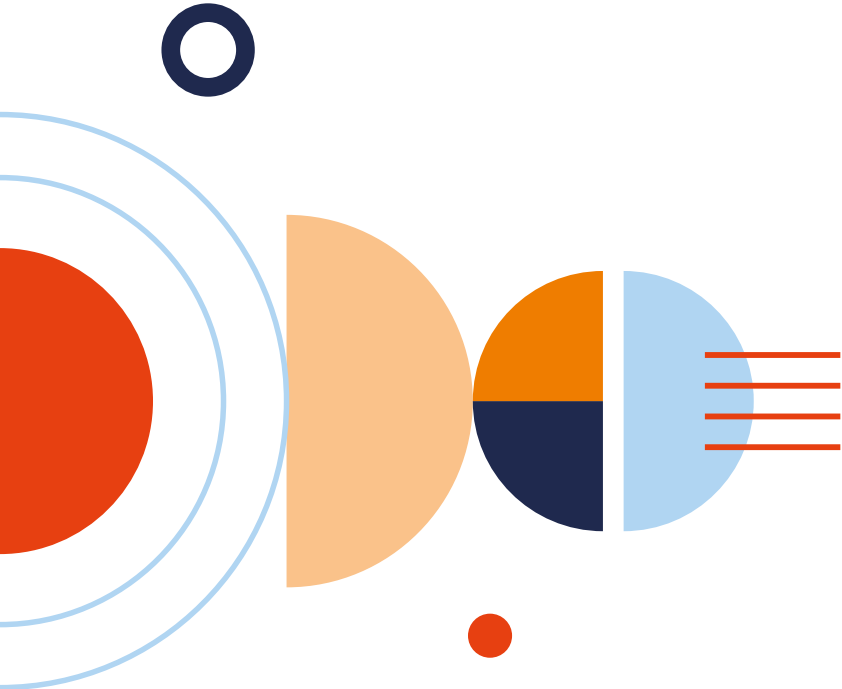
Figure 2 – Revues sondées par province canadienne de publication (N = 132; hors Canada N = 2)

TABLEAU 4 – REVUES SONDÉES PAR LOCALISATION GÉOGRAPHIQUE (TOTAL : N = 134)					
Localisation	N	%	Localisation	N	%
Québec	65	48,5	Hors Canada	2	1,49
Ontario	44	32,8	Manitoba	2	1,49
Alberta	10	7,46	Nouveau-Brunswick	2	1,49
Colombie-Britannique	4	2,99	Saskatchewan	1	0,75
Terre-Neuve-et-Labrador	3	2,24	Nouvelle-Écosse	1	0,75

1.5 Modèle d’accès

Près de 68 % des revues publient selon le modèle de libre accès « diamant » (voir glossaire p. 121), 18,7 % diffusent leurs articles de manière ouverte après une période d’embargo, et seulement deux revues publient selon le modèle « doré » (voir glossaire p. 121). Les modèles d’accès restreint sous abonnement ou d’accès hybride (voir glossaire p. 120) sont minoritaires : seules huit revues publient selon chacun de ces modèles.

TABLEAU 5 – REVUES SONDÉES PAR MODÈLE D’ACCÈS AUX CONTENUS (TOTAL : N = 135)		
Modèle d’accès	N	%
Accès diamant	91	67,9
Accès différé	25	18,7
Accès restreint	8	5,97
Accès hybride	8	5,97
Accès doré	2	1,49



2. Sélection des évaluateur·trice·s

2.1 Modalités de sélection

En ce qui concerne la sélection des évaluateur·trice·s, la pratique décrite par Ross-Hellauer comme des « révisions découplées » (*decoupled reviews*) n’a été signalée dans aucun cas (par possible ignorance de la modalité ou en raison de soucis dans la formulation de la question, mais il est plus probable qu’il ne s’agisse pas du tout d’une modalité largement adoptée). Chez ceux et celles qui ont indiqué d’autres critères, deux éléments ressortent particulièrement : le rôle des directeur·trice·s invité·e·s pour les dossiers spéciaux et leur responsabilité dans la sélection des évaluateur·trice·s pour les articles de ces numéros. Pour la grande majorité des revues (83 %), le critère de l’adéquation et de l’expertise du sujet prévaut pour la sélection des évaluateur·trice·s. De plus, un nombre non négligeable de revues (près de 45 %) déclarent disposer d’un bassin de contributeur·trice·s récurrent·e·s qui sont régulièrement sollicité·e·s pour évaluer des articles, ce qui peut indiquer la capacité de certaines revues à créer une communauté autour d’elles ou, plus pragmatiquement, une tendance à contacter des connaissances qui ont déjà collaboré avec la revue ou qui sont prêtes à accepter la demande. Cependant, certain·e·s éditeur·trice·s sont vigilant·e·s en ce qui concerne la fatigue des chercheur·euse·s, particulièrement de ceux et celles qui sont connu·e·s pour leur propension à accepter d’évaluer et pour la qualité de leurs rapports.

⁹ Toutes les citations sont tirées textuellement des formulaires de réponse, en anglais ou en français. Elles n’ont pas été modifiées par rapport à leur version originale sauf pour de petites corrections orthographiques.

« Nous faisons un effort dans notre revue pour éviter de brûler nos réseaux, notamment en évitant le plus possible de demander aux mêmes personnes d’évaluer des articles lors de numéros consécutifs, bien que cela arrive parfois⁹. » (rédactrice en chef d’une revue de sciences sociales)

« [O]n n’envoie même pas en évaluation externe les articles vraiment trop faibles ou trop mal écrits, car on ne veut pas faire perdre leur temps à des collègues déjà surchargés. » (co-directrice d’une revue de sciences humaines)

« I always welcome new reviewers because I try not to approach the same reviewers more than once a year. » (éditeur en chef d’une revue de sciences médicales)

Dans un très petit nombre de cas, les révisions sont uniquement internes et relèvent de la seule responsabilité du comité de rédaction. Finalement, certaines revues font état de mécanismes de sélection axés sur le rôle du rédacteur·trice en chef.

- « Le Directeur choisit les évaluateurs selon leur expertise parmi les membres du comité éditorial... » (directeur d’une revue s’inscrivant dans un champ professionnel)
- « [C]’est moi seul qui sélectionne les évaluateur·trices... » (co-rédacteur en chef d’une revue de sciences humaines)
- « General editor identifies and invites reviewers to review manuscripts... » (éditeur d’une revue de sciences sociales)

TABLEAU 6 – MÉCANISMES DES PROCESSUS DE SÉLECTION DES ÉVALUATEUR·TRICE·S (les sommes totales sont plus grandes que N = 134 et que 100 % en raison de la possibilité de cocher plus d’une option)		
Processus de sélection des évaluateur·trice·s	N	%
L’équipe éditoriale identifie et sélectionne les évaluateur·trice·s les plus spécialisé·e·s sur la question de recherche.	112	83,6
L’équipe éditoriale sélectionne les évaluateur·trice·s en fonction du sujet de recherche dans un bassin de collaborateur·trice·s récurrent·e·s.	60	44,8
Le comité scientifique de la revue effectue lui-même les évaluations.	28	20,9
L’équipe éditoriale sélectionne les évaluateur·trice·s parmi les suggestions de l’auteur·trice de l’article.	24	17,9
Autres	5	3,73

Consultées sur les principaux critères intervenant dans la sélection des évaluateur·trice·s, seules 10 revues prennent en compte un seul critère. La majorité (85 %) prend en compte la compétence ou l’expertise démontrée dans le domaine disciplinaire de l’article en question ou de la revue en général. Cette constatation est renforcée par certains commentaires dans lesquels les éditeur·trice·s soulignent

que l’expertise sur le sujet ou le domaine de spécialité est leur principal critère. Il est intéressant de noter que le fait d’occuper un poste professionnel ou universitaire dans des domaines liés au sujet est presque aussi pertinent, étant mentionné dans 47 % et 45 % des cas respectivement. Sur les 64 revues qui prennent en compte l’activité professionnelle, 26 ne prennent pas la position universitaire comme critère. Il est assez surprenant de constater que sur ces 26 revues, seules 7 appartiennent au vaste domaine des « champs professionnels ». Inversement, 24 des 61 revues qui privilégient la position universitaire comme critère de sélection ne s’appuient pas sur l’expérience professionnelle des évaluateur·trice·s potentiel·le·s. La relation de pair à pair entre l’évaluateur·trice et l’auteur·trice n’est prise en compte que par 27 % des revues, ce qui indique une hétérogénéité dans l’expérience des évaluateur·trice·s, laquelle ne coïncide pas nécessairement avec le parcours de l’auteur·trice évalué·e. Certains commentaires mentionnent que les évaluateur·trice·s peuvent être des candidat·e·s à la maîtrise comme des professeur·e·s titulaires, tant que l’expertise et la pertinence thématique sont primordiales. L’absence de conflits d’intérêts est aussi un critère pris en compte par de nombreuses revues (voir la section 2.7).

TABLEAU 7 – CRITÈRES INTERVENANT DANS LA SÉLECTION DES ÉVALUATEUR·TRICE·S (les sommes totales sont plus grandes que N = 134 et que 100 % en raison de la possibilité de cocher plus d’une option)		
Critères de sélection des évaluateur·trice·s	N	%
Compétences attestées dans le champ	114	85,1
Publication significative ou récente sur le sujet	78	58,2
Poste professionnel	64	47,8
Poste en milieu universitaire	61	45,5
Niveau de scolarité	45	33,6
Statut de « pair » par rapport à l’auteur·trice	36	26,9

2.2 Provenance géographique des évaluateur·trice·s

En ce qui concerne l’origine géographique des évaluateur·trice·s, 100 % des revues font appel à des expert·e·s nord-américain·e·s (ce qui est logique, puisqu’il va sans

dire que toutes les revues « emploient » des chercheur·euse·s canadien·ne·s pour les évaluations), et près de 71 %, à des expert·e·s européen·ne·s. En outre, 28 % des revues font exclusivement appel à des évaluateur·trice·s nord-américain·e·s et 42 % à une combinaison d’évaluateur·trice·s nord-américain·e·s et européen·ne·s. La région la plus sous-représentée est l’Amérique latine, avec moins de 9 % des revues faisant appel à des évaluateur·trice·s de cette région. Malgré les possibles barrières linguistiques, cela laisse entrevoir un potentiel de mise en réseau et de collaboration élargi, en particulier dans un contexte où la plupart des éditeur·trice·s se plaignent de la difficulté à trouver des évaluateur·trice·s. Comme le soulignent Aczel *et al.* (2025), de nombreux pays, en particulier dans le Sud global, produisent un nombre disproportionné de manuscrits par rapport au nombre de manuscrits qu’ils évaluent.

TABLEAU 8 – PROVENANCE GÉOGRAPHIQUE DES ÉVALUATEUR·TRICE·S (les sommes totales sont plus grandes que N = 134 et que 100 % en raison de la possibilité de cocher plus d’une option)		
Région	N	%
Amérique du Nord	134	100
Europe	95	70,9
Afrique	24	17,9
Océanie	18	13,4
Asie	18	13,4
Amérique latine	12	8,96

2.3 Langue(s) des rapports d’évaluation

Évidemment, la langue de publication de la revue a une grande influence sur la langue de contact avec les évaluateur·trice·s et, éventuellement, la langue dans laquelle sera rédigé le rapport d’évaluation.

Des 52 revues qui se déclarent bilingues français-anglais, seulement 2 exigent les rapports en français et 2 en anglais. La plupart permettent tant l’anglais que le français pour les rapports, selon la langue du manuscrit ou la préférence des évaluateur·trice·s.

Des 36 revues qui laissent le choix de la langue aux évaluateur·trice·s, 28 sont bilingues ou multilingues. Sur les sept revues qui demandent un rapport écrit dans la langue de la soumission, six sont bilingues français-anglais; et l’une est multilingue, publiant en quatre langues. D’après les commentaires des éditeur·trice·s, il semblerait que les revues francophones, ou encore bilingues ou multilingues publiant en français, doivent souvent être plus souples par rapport aux compétences linguistiques des évaluateur·trice·s.

« Si nous faisons appel à une personne évaluatrice anglophone qui lit le français, nous lui permettons de rendre une évaluation en anglais... » (directeur d’une revue de sciences humaines)

« Français, [m]ais si l’évaluateur souhaite rédiger son évaluation en anglais (sachant qu’il lit et comprend le français, mais que ce n’est pas sa langue maternelle), on accepte. » (rédactrice en chef d’une revue de sciences sociales)

Excepté l’anglais ou le français, l’espagnol (dans deux cas), l’allemand, l’italien et le portugais (dans un cas chacun) sont les autres langues mentionnées comme potentielles langues d’évaluation. Il est cohérent que les revues qui les ont mentionnées soient multilingues et se trouvent dans les disciplines de l’éducation, de la traduction et de la sociolinguistique.

TABLEAU 9 – LANGUE(S) DANS LESQUELLES LES RAPPORTS D’ÉVALUATION SONT RENDUS (les sommes totales sont plus grandes que N = 134 et que 100 % en raison de la possibilité de cocher plus d’une option)					
Langues des évaluations	N	%	Langues des évaluations	N	%
Français	83	61,9	Espagnol	2	1,49
Anglais	69	51,5	Allemand	1	0,75
Au choix de l’évaluateur·trice	36	26,9	Italien	1	0,75
Selon la langue du manuscrit	7	5,22	Portugais	1	0,75

TABLEAU 10 – LANGUE(S) DANS LESQUELLES LES RAPPORTS D’ÉVALUATION SONT RENDUS EN FONCTION DE LA OU DES LANGUE(S) DE PUBLICATION DE LA REVUE					
	Anglais	Français	Au choix de l’évaluateur·trice	Selon la langue du manuscrit	Autres langues
Revue en anglais	23	–	1	–	–
Revue en français	6	44	5	–	–
Revue bilingue (français et anglais)	31	31	23	6	–
Revue multilingue (français, anglais et autres langues)	9	8	5	1	5

2.4 Nombre d’évaluations conduisant au verdict

Une proportion de 71 % des revues exige deux évaluations positives pour qu’un article soit approuvé. Quelque 14 % des revues portent ce nombre à trois évaluations, et 3 % en exigeant quatre ou plus. Les revues qui se contentent d’une seule évaluation sont également minoritaires. Près de 8 % des revues ont précisé qu’elles demandaient deux évaluations de base et en utilisaient une troisième en cas de désaccord, de sorte que, dans l’ensemble, la grande majorité des revues emploient entre deux et trois évaluateur·trice·s par article (qui peuvent être toutes et tous externes, ou en partie externes et en partie internes, c’est-à-dire les rédacteur·trice·s en chef ou les membres du comité de rédaction).

TABLEAU 11 – NOMBRE D’ÉVALUATIONS REQUISES AVANT QU’UN VERDICT DE PUBLICATION SOIT PRONONCÉ SUR UN ARTICLE (TOTAL : N = 134)					
Nombre d’évaluations requises	N	%	Nombre d’évaluations requises	N	%
1	96	71,6	3	19	14,2
2	4	2,99	4+	4	2,99
2 ou 3	10	7,46	Réponse non valide	1	0,75

2.5 Pourcentage d’invitations acceptées

Les hauts taux de refus sont la principale crainte des éditeur·trice·s, comme on le verra ci-après. Pour 57 % des éditeur·trice·s, moins de la moitié des demandes d’évaluation sont acceptées. Une proportion de 20 % des réponses indique que les invitations ne sont acceptées que dans le quart des cas. Ceux et celles qui disent réussir la plupart des contacts avec de potentiel·le·s évaluateur·trice·s ne forment que 13 % du total.

À l’échelle mondiale, un rapport de 2018 fait état, entre 2013 et 2017, d’une augmentation annuelle de 9,8 % du nombre d’invitations requises pour trouver des évaluateur·trice·s (Publons, 2018).

TABLEAU 12 – POURCENTAGE D’INVITATIONS À ÉVALUER QUI SONT ACCEPTÉES (TOTAL : N = 134)		
Pourcentage d’invitations à évaluer acceptées	N	%
0–25 %	27	20,1
26–50 %	50	37,3
51–75 %	37	27,6
76–100 %	18	13,4
Sans réponse	2	1,49

2.6 Raisons des refus

Selon l’avis des éditeur·trice·s sondé·e·s, les raisons du refus des demandes d’évaluation ne semblent pas être idéologiques, au sens où on refuse d’évaluer une revue dont on désapprouve le modèle économique (un phénomène que la littérature a révélé dans le cas d’éditeurs commerciaux, qui ne sont cependant pas très présents au Canada [Beecher et Wang, 2025]) ou le modèle d’évaluation proposé (N = 2; 1,49 %). Ces refus ne semblent pas non plus motivés par une perte de confiance ou une lassitude à l’égard du système actuel d’évaluation par les pairs à grande échelle (N = 8; 5,97 %). Les rejets ne reposent pas non plus sur des raisons techniques telles que la méconnaissance des outils ou des plateformes utilisés pour le processus éditorial et d’évaluation (N = 5; 3,73 %).

La raison quasi unanime que 129 des 134 rédacteur·trice·s en chef ont déclaré avoir reçue pour ne pas effectuer une évaluation est le manque de temps. En fait, pour 34 rédacteur·trice·s en chef, le manque de temps est la seule raison invoquée (il est toujours possible que cette raison soit invoquée de manière automatique, pour éviter d’entrer en conflit ou de donner davantage d’explications). Dans 51 % des cas, les éditeur·trice·s ont indiqué que les évaluateur·trice·s mentionnent le manque d’expertise dans le domaine de l’article comme raison, ce qui peut indiquer une incapacité à trouver des évaluateur·trice·s approprié·e·s. Les raisons personnelles et les conflits d’intérêts sont cités dans 29 % et 24 % des cas respectivement, selon la perspective éditoriale. Notamment, ceux et celles qui ont indiqué des options autres que celles décrites dans l’enquête sont également unanimes : dans la plupart des cas, les évaluateur·trice·s potentiel·le·s ne répondent même pas au contact initial, ignorent la demande ou ne fournissent aucun retour d’information.

TABLEAU 13 – RAISONS PRINCIPALES INVOQUÉES POUR REFUSER D’ÉVALUER UN MANUSCRIT (les sommes totales sont plus grandes que N = 134 et que 100 % en raison de la possibilité de cocher plus qu’une option)		
Raison de refus	N	%
Manque de temps	129	96,3
Expertise insuffisante dans le sujet de l’article	69	51,5
Raisons personnelles	39	29,1
Conflit d’intérêts	33	24,6
Aucune raison / aucune réponse à la requête	12	8,96
Faible valorisation ou reconnaissance institutionnelle de la tâche d’évaluation	10	7,46
Perte de confiance / fatigue dans le système actuel d’évaluation par les pairs	8	5,97
Connaissances technologiques insuffisantes (peu de familiarité avec les outils, logiciels ou plateformes d’édition)	5	3,73
Inconfort / désaccord avec le mode d’évaluation des manuscrits	2	1,49

2.7 Conflit d’intérêts

En ce qui concerne les conflits d’intérêts, 80 éditeur·trice·s, soit 59 %, ont répondu que l’absence de tels conflits est une règle à respecter en priorité lors de la sélection des évaluateur·trice·s, et que, dans le cas contraire, ils constituent un critère d’exclusion de ceux et celles qui ont des liens vérifiables avec les auteur·trice·s. Cependant, seul·e·s 48 d’entre eux et elles estiment que l’exclusion est inévitable dans de tels cas. Cette proportion indique que même parmi ceux et celles qui soutiennent cette règle d’exclusion, son application peut être déterminée au cas par cas. Par exemple, le rédacteur d’une revue d’économie et de gestion a indiqué qu’elle ne s’applique que si l’évaluateur·trice contacté·e est perçu·e comme incapable de fournir une évaluation juste et objective, tandis que le rédacteur d’une revue de sciences sociales a noté que, compte tenu de la difficulté de trouver des évaluateur·trice·s idéal·e·s, le critère du conflit d’intérêts peut être assoupli, en favorisant plutôt l’expertise sur le sujet du manuscrit en question. Pour plus d’un tiers des répondant·e·s, les règles relatives au conflit d’intérêts offrent un « cadre général », qui n’est invoqué qu’en cas d’affinité ou de proximité évidente entre l’auteur·trice et l’évaluateur·ice. En plus, l’anonymisation des textes dans des évaluations en double aveugle a été mise de l’avant comme une mesure permettant d’éviter ces types de conflits.

« Comme les textes sont anonymes, un conflit d’intérêts est rare. Lorsque la personne évaluatrice pense reconnaître l’auteur·e, nous en discutons et en tenons compte dans l’évaluation (nous trouvons généralement une personne en plus pour évaluer)... » (directeur d’une revue de sciences humaines)

« Comme nos articles sont anonymisés, nous tenons compte du type de conflit d’intérêts évoqué avant de refuser l’arbitrage... » (éditrice d’une revue s’inscrivant dans un champ professionnel)

« Ne se pose pas vraiment. L’évaluateur ne connaît pas le nom de l’auteur/ autrice... » (directeur d’une revue s’inscrivant dans un champ professionnel)

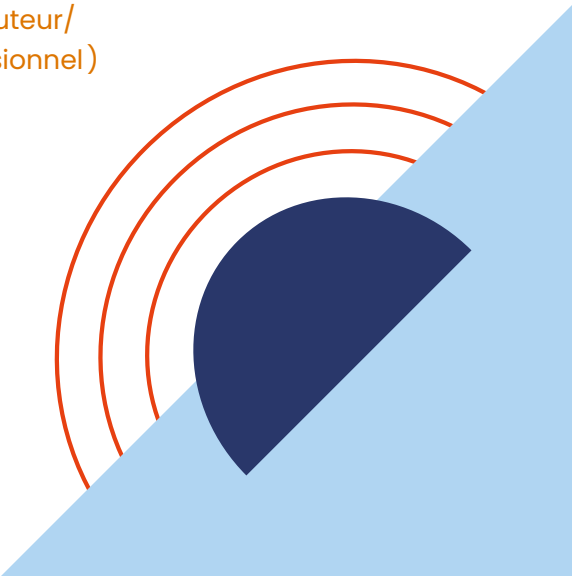


TABLEAU 14 – MODALITÉS DE GESTION DES CONFLITS D'INTÉRÊTS DANS LA SOLLICITATION DES ÉVALUATEUR·TRICE·S DE MANUSCRITS (les sommes totales sont plus grandes que N = 134 et que 100 % en raison de la possibilité de cocher plus d'une option)		
Modalités de gestion des conflits d'intérêts dans la sollicitation des évaluateur·trice·s de manuscrits	N	%
Le respect du conflit d'intérêts prévaut de façon primordiale lors de la sélection des évaluateur·trice·s	80	59,7
Le conflit d'intérêts est un cadre général guidant la sélection des évaluateur·trice·s	47	35,1
La règle du conflit d'intérêts est invoquée en cas de proximité évidente entre l'auteur·trice et l'évaluateur·trice envisagé·e	46	34,3
La possibilité d'obtenir une évaluation par la personne la plus compétente prévaut sur le conflit d'intérêts	17	12,7
Autres	5	3,73
Le conflit d'intérêts n'empêche pas un·e évaluateur·trice potentiel·le d'être sollicité·e, mais il est explicité dans le texte si l'article est publié	2	1,49
Sans réponse	1	0,75

2.8 Communication des renseignements aux évaluateur·trice·s

La communication des informations concernant la tâche d'évaluation aux évaluateur·trice·s est assez variable d'une revue à l'autre. Lors du contact initial, c'est-à-dire au moment d'inviter les chercheur·euse·s à travailler comme évaluateur·trice·s, la donnée fondamentale est le titre du texte en question, qui est communiqué en premier lieu par 90 % des revues. Le délai attendu (au moins idéalement) pour la réalisation de l'évaluation leur est aussi précisé à ce moment dans près de 80 % des cas. Le résumé du texte, lequel constitue *a priori* un facteur hautement pertinent pour juger de sa propre expertise par rapport au sujet, au cadre théorique et à la méthodologie du manuscrit, est communiqué lors du contact initial par moins de la moitié des revues.

Une proportion de 5,2 % des revues (sept répondant·e·s) révèle aux évaluateur·trice·s l'identité des auteur·trice·s dès le premier contact. Au total, 12 revues révèlent l'identité des auteur·trice·s soit lors de la première prise de contact avec les évaluateur·trice·s, soit après leur acceptation de la tâche d'évaluation. Ce sont des revues qui pratiquent l'évaluation en simple aveugle, et il est intéressant de noter que cette modalité est adoptée majoritairement par des revues en sciences pures et naturelles (N = 6). Les autres correspondent aux champs des sciences humaines (N = 3), sciences médicales (N = 2) et psychologie (N = 1). Cinq de ces revues n'ajoutent les données des auteur·trice·s qu'une fois l'évaluateur·trice de l'article confirmé·e, c'est-à-dire que sept d'entre elles les rendent explicites dans la première communication avec l'évaluateur·trice potentiel·le.

Le tableau 15 montre la liste complète des renseignements communiqués aux évaluateur·trice·s lors de la prise de contact initiale. D'autres renseignements complémentaires incluant, par exemple, le thème du numéro spécial et l'identité des membres de la rédaction invitée, des demandes de suggestions d'autres personnes à contacter en cas de refus et les raisons pour lesquelles l'équipe éditoriale a jugé que cette personne est la mieux placée pour évaluer l'article, sont également communiqués.

En général, les informations élémentaires concernant l'article à évaluer (titre, résumé, sujet) font partie des premiers échanges avec les évaluateur·trice·s. Dans le tableau 15, on peut observer que, dans une minorité de cas, ces éléments sont mentionnés une fois que l'identité des personnes qui réalisent l'évaluation est confirmée. Par contre, certaines informations contextuelles descriptives par rapport au processus d'évaluation ne sont communiquées qu'à ceux et celles qui acceptent la tâche, et pour qui elles constituent à ce stade des données nouvelles. Bien que cela puisse indiquer que les évaluateur·trice·s prennent la décision d'accepter ou de refuser le mandat sans toujours disposer d'informations détaillées sur la procédure adoptée par la revue, nous avons indiqué dans la [section 2.6](#) que le désaccord avec les modalités d'évaluation n'est pas un motif de refus fréquemment invoqué. On peut donc en déduire que le mécanisme d'évaluation par les pairs a atteint un tel niveau d'institutionnalisation et de normalisation que la plupart des revues ne se sentent pas obligées de le décrire en détail.

De façon prévisible, le manuscrit intégral à évaluer est généralement partagé une fois la tâche acceptée (pour 89 % des revues, contre 12,7 % qui l'envoient lors du premier contact). Une seule 1 des 17 revues qui envoient le texte complet en premier lieu révèle l'identité des auteur·trice·s en même temps; aucune des 16 autres n'ajoute cette information, pas même après que l'évaluateur·trice a accepté la tâche.

Étant donné la préoccupation des éditeur·trice·s de mieux reconnaître le travail des évaluateur·trice·s (discutée à la section 6), il est peut-être surprenant qu’une faible proportion choisisse de leur exprimer directement cette reconnaissance. Seules trois revues ont mentionné qu’elles remercient les évaluateur·trice·s pour leur temps et leur lecture attentive dans les contacts subséquents.

TABLEAU 15 – RENSEIGNEMENTS COMMUNIQUÉS AUX ÉVALUATEUR·TRICE·S LORS DE LA PRISE DE CONTACT INITIALE (les sommes totales sont plus grandes que N = 134 et que 100 % en raison de la possibilité de cocher plus d’une option)		
Renseignements communiqués aux évaluateur·trice·s lors de la prise de contact initiale	N	%
Titre du texte	121	90,3
Délai de réalisation de l’évaluation	106	79,1
Sujet du texte	86	64,2
Résumé du texte	64	47,8
Objectifs de l’évaluation	41	30,6
Critères d’évaluation du texte	33	24,6
Modèle de rapport à compléter	33	24,6
Étapes détaillées du processus d’évaluation dans son ensemble	23	17,2
Texte complet	17	12,7
Modalité de reconnaissance ou de valorisation du travail d’évaluation	15	11,2
Renseignements et instructions sur les outils technologiques à utiliser	14	10,4
Identité de l’auteur·trice du texte	7	5,22
Code de conduite sur la manière de rédaction	7	5,22

TABLEAU 16 – RENSEIGNEMENTS COMMUNIQUÉS AUX ÉVALUATEUR·TRICE·S APRÈS LEUR ACCEPTATION DE LA TÂCHE D’ÉVALUATION (les sommes totales sont plus grandes que N = 134 et que 100 % en raison de la possibilité de cocher plus d’une option)		
Renseignements communiqués aux évaluateur·trice·s après leur acceptation de la tâche d’évaluation	N	%
Texte complet	120	89,6
Modèle de rapport à compléter	80	59,7
Délai de réalisation de l’évaluation	75	56
Critères d’évaluation du texte	73	54,5
Titre du texte	57	42,5
Étapes détaillées du processus d’évaluation dans son ensemble	50	37,3
Objectifs de l’évaluation	45	33,6
Sujet du texte	37	27,6
Résumé du texte	25	18,7
Renseignements et instructions sur les outils technologiques à utiliser	24	17,9
Code de conduite sur la manière de rédaction	23	17,2
Modalité de reconnaissance ou de valorisation du travail d’évaluation	14	10,4
Identité de l’auteur·trice du texte	11	8,21
Sans réponse	4	2,99
Autres	3	2,24

2.9 Communication des renseignements aux auteur·trice·s

Dans 97 % des cas, les auteur·trice·s traversent le processus d’évaluation sans connaître l’identité des évaluateur·trice·s. Seulement quatre revues, un faible 3 %, communiquent leur nom complet et/ou leur champ de spécialité, soit lors de la prise de contact initiale avec les évaluateur·trice·s ou lors de la transmission du rapport aux auteur·trice·s. Si la modalité d’évaluation en simple aveugle permet que certain·e·s évaluateur·trice·s sachent qui sont les auteur·trice·s du manuscrit, le dévoilement de l’identité à l’inverse ne semble pas être adopté.

FIGURE 3 – NOMBRE DES REVUES QUI COMMUNIQUENT OU NON DES RENSEIGNEMENTS SUR LES ÉVALUATEUR·TRICE·S AUX AUTEUR·TRICE·S (TOTAL : N = 134)



3. La tâche d’évaluation

3.1 Outils technologiques requis

Les revues interrogées utilisent des outils informatiques bien connus pour communiquer avec les évaluateur·trice·s et gérer le processus d’édition. En tout, 41 revues utilisent des plateformes en ligne pour la soumission et la réception des évaluations. Parmi elles, l’Open Journal Systems (OJS) a été mentionné dans 22 cas, ScholarOne dans 6 cas, et Manuscript Central et la plateforme de publication de l’Université du Québec à Montréal (UQAM) une fois chacun·e. Les 11 autres n’ont pas donné de précision. De manière non exclusive, 71 % des revues utilisent le courrier électronique pour communiquer avec les auteur·trice·s et les évaluateur·trice·s, ainsi que pour échanger des fichiers. Les revues n’utilisent pas toujours OJS au maximum de son potentiel, car pour beaucoup il ne s’agit que d’un moyen de mettre la revue en ligne, alors que le processus de traitement des articles, y compris les cycles successifs d’évaluation, passe par d’autres canaux pour des raisons d’habitude, de tradition, d’accessibilité, etc.¹⁰ Le commentaire de la rédactrice en chef d’une revue de sciences sociales est éclairant à cet égard :

¹⁰ La persistance du courriel et, même, la préférence pour cette voie de contact et d’échange sont aussi discutées par Gendron et al. (2022).

« Les demandes d’évaluation se font habituellement par courriel, pour personnaliser les demandes et avoir un meilleur taux de succès. Ensuite, idéalement, le processus d’évaluation se fait en ligne via la plateforme OJS. Nous utilisons aussi les courriels avec documents Word à remplir pour les personnes moins confortables avec (ou qui n’ont pas accès aux) les outils technologiques en ligne... »

D’autre part, 46 % utilisent des outils de traitement de texte ou d’annotation, à la fois en ligne (soit au sein de la même plateforme de soumission, soit dans un environnement collaboratif tel que Hypothesis ou Google Docs) et hors ligne (Microsoft Word est le programme le plus fréquemment mentionné). Enfin, 8 % des réponses ont mis l’accent sur le format PDF et les différents programmes permettant de visualiser les fichiers PDF. Seule une revue a mentionné un logiciel de détection de similarités parmi les dispositifs technologiques nécessaires au processus d’évaluation des manuscrits.

TABLEAU 17 – OUTILS TECHNOLOGIQUES REQUIS DANS LE PROCESSUS D’ÉVALUATION (champ de réponse ouverte; les sommes totales sont plus grandes que N = 134 et que 100 % en raison de la possibilité de cocher plus d’une option)		
Outils technologiques requis dans le processus d’évaluation	N	%
Courriel	96	71,6
Logiciels de traitement ou d’annotation de texte	62	46,3
Plateforme en ligne spécifique	31	23,1
Logiciels de visualisation de PDF	12	8,96
Plateforme en ligne non spécifiée	10	7,46
Sans réponse	2	1,49
Aucun	1	0,75
Logiciel de détection des similitudes	1	0,75

3.2 Éléments et critères composant les rapports d’évaluation

Les formats de communication de l’évaluation ne s’excluent pas mutuellement; la plupart des revues combinent une appréciation générale en texte libre (68,7 %), une grille prédéfinie ou des instruments de type questionnaire standardisé (77,6%), un verdict de publication (88,8 %) et des annotations directes sur le manuscrit (62,7 %). De nombreux-euses éditeur-trice-s ont souligné le caractère facultatif des annotations sur le texte, étant donné qu’il s’agit de la tâche de révision *a priori* la plus longue et la plus fine.

TABLEAU 18 – ÉLÉMENTS COMPOSANT LES RAPPORTS D’ÉVALUATION DEMANDÉS AUX ÉVALUATEUR-TRICE-S (les sommes totales sont plus grandes que N = 134 et que 100 % en raison de la possibilité de cocher plus d’une option)		
Éléments composant le rapport d’évaluation	N	%
Verdict de publication	119	88,8
Réponses à des questions ou à une grille prédéfinies par l’équipe éditoriale	104	77,6
Texte libre d’appréciation générale	92	68,7
Annotations dans le corps du manuscrit	84	62,7
Sans réponse	3	2,24

En ce qui concerne le contenu des rapports, les critères d’évaluation sont assez homogènes d’une revue à l’autre. Plus de 90 % demandent une évaluation de la solidité méthodologique du travail, de la qualité de l’argumentation et de la clarté de l’objectif du manuscrit; 88 % demandent d’évaluer la nouveauté de l’approche; 82 % demandent aux évaluateur-trice-s d’examiner la qualité de la langue et de l’écriture (les revues bilingues sont celles qui sollicitent davantage l’examen de la qualité de la langue, suivies par les francophones, les anglophones en plus basse proportion et, finalement, les multilingues, ce qui peut signaler une ouverture plus grande par rapport aux standards de correction linguistique parmi les revues qui publient en une pluralité de langues). En dernière position, mais choisie par 75 % des répondant-e-s, se trouve la qualité des sources bibliographiques. Enfin, 86 revues (64 %) demandent aux évaluateur-trice-s d’observer tous ces critères.

TABLEAU 19 – CRITÈRES D’ÉVALUATION (les sommes totales sont plus grandes que N = 134 et que 100 % en raison de la possibilité de cocher plus d’une option)		
Critères d’évaluation	N	%
Solidité méthodologique	124	92,5
Qualité de l’argumentation	124	92,5
Clarté du propos de l’article	123	91,8
Originalité ou nouveauté	119	88,8
Qualité de la langue et la rédaction	111	82,8
Qualité des sources	101	75,4
Vides	5	3,73

3.3 Délai des rapports d’évaluation

Les revues ont été invitées à indiquer le délai fixé pour la remise des rapports d’évaluation (en nombre de semaines). Plusieurs d’entre elles ont fourni une estimation entre deux extrêmes, par exemple, « 4 à 6 semaines ». Dans ces cas, on a enregistré la valeur moyenne, en arrondissant vers le haut pour prendre en compte le fait que, selon la plupart des éditeur-trice-s, la tendance des évaluateur-trice-s est d’être en retard.

TABLEAU 20 – DÉLAI DES RAPPORTS D’ÉVALUATION (en semaines) (total : N = 134)		
Délai des rapports d’évaluation (en semaines)	N	%
2 semaines	2	1,49
3 semaines	12	8,96
4 semaines	35	26,1
5 semaines	16	11,9
6 semaines	28	20,9
7 semaines	9	6,72
8 semaines	12	8,96
9 semaines	5	3,73
10 semaines	5	3,73
+ 10 semaines	9	6,72
Sans réponse	1	0,75

On peut constater que la valeur la plus fréquemment mentionnée est quatre semaines; par contre, la moyenne est de six semaines. Bien entendu, il s’agit ici du temps écoulé pour recevoir les rapports une fois les évaluateur·trice·s confirmé·e·s. La recherche de gens disponibles et experts dans le sujet est une activité séparée, mais également chronophage, objet des craintes des éditeur·trice·s :

- « *Papers are taking too long to move through to publication because no one has time to work on the various tasks.* » (éditeur-en-chef d’une revue s’inscrivant dans un champ professionnel)
- « Le processus d’évaluation demande du temps, notamment pour trouver deux évaluateurs par texte accepté pour évaluation... » (directeur d’une revue de sciences sociales)
- « Plusieurs relances et suivis sont souvent nécessaires pour finalement obtenir le rapport d’évaluation. Ça mobilise des ressources considérables en termes de temps. » (coordinatrice d’une revue de sciences humaines)

3.4 Modalités possibles d’interaction parmi les évaluateur·trice·s et auteur·trice·s

Conformément à la préférence pour l’anonymat, les interactions entre les auteur·trice·s et les évaluateur·trice·s sont rares. En règle générale, 69 % des revues (N = 94) ne les autorisent pas du tout, bien que sept d’entre elles soient disposées à permettre des échanges indirects par l’intermédiaire de l’équipe éditoriale. Cette modalité des échanges médiés est envisagée par 32 % des répondant·e·s. D’autres formes d’interaction plus directes, telles que les échanges par courrier électronique ou par des plateformes, ne sont mentionnées que par 8 % des répondant·e·s au total. Aucune des revues n’a envisagé la possibilité de réunions synchrones entre les évaluateur·trice·s et les auteur·trice·s.

TABLEAU 21 – MODALITÉS POSSIBLES D’INTERACTION ENTRE ÉVALUATEUR·TRICE·S ET AUTEUR·TRICE·S (les sommes totales sont plus grandes que N = 134 et que 100 % en raison de la possibilité de cocher plus d’une option)		
Modalités possibles d’interaction entre évaluateur·trice·s et auteur·trice·s	N	%
Aucune interaction possible	93	69,4
Échanges médiés par l’équipe de la revue	44	32,8
Échanges directs de fichiers par courriel	4	2,99
Échanges conversationnels directs par courriel	3	2,24
Échanges directs asynchrones par la plateforme de soumission de la revue	2	1,49
Échanges conversationnels par la plateforme d’annotation	1	0,75
Échanges publics (par exemple, dans un forum en ligne)	1	0,75
Sans réponse	1	0,75

Entre les évaluateur·trice·s d’un même article, les possibilités de contact sont encore plus limitées. De manière encore plus catégorique, 114 revues, soit 84 %, n’autorisent pas de telles interactions. Une fois de plus, les réunions synchrones ne sont pas une possibilité mentionnée. Les échanges médiés par l’équipe éditoriale sont autorisés dans 9 % des cas, et les interactions directes restantes représentent à peine 6 % des mentions.

TABLEAU 22 – MODALITÉS POSSIBLES D’INTERACTION ENTRE ÉVALUATEUR·TRICE·S D’UN MÊME ARTICLE (les sommes totales sont plus grandes que N = 134 et que 100 % en raison de la possibilité de cocher plus d’une option)		
Modalités possibles d’interaction entre évaluateur·trice·s d’un même article	N	%
Aucune interaction possible	113	84,3
Échanges médiés par l’équipe de la revue	13	9,7
Échanges directs de fichiers par courriel	2	1,49
Échanges conversationnels directs par courriel	2	1,49
Échanges directs asynchrones par la plateforme de soumission de la revue	2	1,49
Sans réponse	2	1,49
Échanges publics (par exemple, dans un forum en ligne)	1	0,75
Échanges conversationnels par la plateforme d’annotation	1	0,75

Tant pour la question précédente que pour celle-ci, les commentaires des éditeur·trice·s font référence au fait que les contacts entre auteur·trice·s et évaluateur·trice·s ou entre évaluateur·trice·s sont exceptionnels et se produisent principalement en cas de désaccord profond, de controverse autour d’une évaluation particulière ou à la demande de l’une des parties prenantes.

- « Parfois, un évaluateur propose que l’auteur entre en contact pour discuter de détails... » (directeur d’une revue de sciences humaines)
- « [O]nce or twice in the past 10 years, a reviewer has asked to waive anonymity and reach out directly to an author, which we tend to allow. Otherwise, no interaction is possible... » (éditeur adjoint d’une revue s’inscrivant dans un champ professionnel)
- « We are open to putting reviewers in touch with authors, if the reviewer offers it, and/or if the author requests it... » (éditeur en chef d’une revue d’arts et lettres)
- « Après l’évaluation à l’aveugle, la direction permet à l’auteur et à l’appréciateur de communiquer directement entre eux, sous la supervision du rédacteur en chef, si et l’auteur et l’appréciateur le souhaitent... » (directeur d’une revue de sciences sociales)

4. La gestion, la diffusion et la conservation des résultats de l’évaluation

4.1 Modification du contenu des rapports

Une fois les rapports d’évaluation reçus, seuls 8 % des revues les envoient aux auteur-trice-s sans modifications. Selon l’éditeur d’une revue de sémiotique, « le texte est ensuite repris par les soins de l’équipe éditoriale pour élaborer un rapport d’évaluation externe, le formulaire n’est jamais transmis aux auteur-e-s tel quel ». Les rapports font généralement l’objet d’une intervention de la part des équipes éditoriales, parfois uniquement pour les anonymiser (17 %), ou pour les synthétiser, améliorer leur lisibilité ou atténuer les expressions potentiellement offensantes ou violentes que les évaluateur-trice-s auraient pu y inclure. Cela n’est fait que dans certains cas pour 51 % des revues et systématiquement dans tous les rapports pour 20 % des revues.

« Il arrive que l’équipe de la revue filtre certains propos des évaluateurs qui tomberaient dans l’ordre de la méchanceté et qui ne guident pas les auteurs dans les révisions du texte. » (rédactrice en chef d’une revue de sciences sociales)

« Si la crainte est que les évaluateurs-trices ne soient pas respectueux-euses, c’est le travail de l’équipe de rédaction de les ramener à l’ordre ou de biffer les propos déplacés. » (rédacteur en chef d’une revue de sciences pures et naturelles)

TABLEAU 23 – MODIFICATIONS APPORTÉES AU CONTENU DES RAPPORTS D’ÉVALUATION AVANT LEUR TRANSMISSION À L’AUTEUR-TRICE (TOTAL : N = 134)

Modifications apportées au contenu des rapports d’évaluation avant leur transmission à l’auteur-trice	N	%
Seuls certains rapports sont modifiés par l’équipe éditoriale (pour la lisibilité, par souci de concision, pour adoucir des formulations injurieuses ou potentiellement vexantes, etc.).	69	51,5
Tous les rapports sont modifiés par l’équipe éditoriale (pour la lisibilité, par souci de concision, pour adoucir des formulations injurieuses ou potentiellement vexantes, etc.).	28	20,9
Les rapports sont uniquement anonymisés.	23	17,2
Aucune modification n’est apportée aux rapports.	11	8,21
Seul le verdict de publication est transmis à l’auteur-trice.	2	1,49
Sans réponse	1	0,75

4.2 Archivage des rapports

En ce qui concerne le traitement des avis sur les articles publiés, les revues ne sont pas non plus enclines à la transparence. Dans 83,6 % des cas, les rapports ne sont conservés que pour le comité de rédaction, tandis que dans 11,2 % des cas, ils ne sont pas conservés du tout ou il n’y a pas de politique d’archivage systématique. Seule une revue des arts et lettres a indiqué qu’en plus de les conserver au sein du comité, « in the publication of videographic essays, we publish all of, or selections from, the reviews alongside the piece ». Une revue a indiqué que les critiques sont détruites deux ans après la publication de l’article correspondant. Enfin, une revue a indiqué qu’elles sont archivées par leur éditeur, tandis qu’une seule revue les rend publiques sur une plateforme indépendante. La modalité de publication ouverte des rapports, qu’ils soient signés par les évaluateur-trice-s ou anonymes, n’a été choisie dans aucun cas. Comme le montre le tableau 24, le traitement des avis sur les articles rejetés est pratiquement identique.

TABLEAU 24 – MODALITÉS DE CONSERVATION DES ÉVALUATIONS DES ARTICLES PUBLIÉS (TOTAL : N = 134)		
Que deviennent les rapports d’évaluation des articles publiés ?	N	%
Ils sont conservés par la revue et accessibles seulement par l’équipe éditoriale.	112	83,6
Ils ne sont pas conservés / il n’y a pas de politique d’archivage systématique.	15	11,2
Autres	5	3,73
Sans réponse	1	0,75
Ils sont accessibles publiquement sur une plateforme indépendante.	1	0,75

TABLEAU 25 – MODALITÉS DE CONSERVATION DES ÉVALUATIONS DES ARTICLES NON PUBLIÉS (TOTAL : N = 134)		
Que deviennent les rapports d’évaluation des articles non publiés ?	N	%
Ils sont conservés par la revue et accessibles seulement par l’équipe éditoriale.	111	82,8
Ils ne sont pas conservés / il n’y a pas de politique d’archivage systématique.	16	11,9
Autres	5	3,73
Sans réponse	1	0,75
Ils sont accessibles publiquement sur une plateforme indépendante.	1	0,75

4.3 Divulgation de l’identité des évaluateur·trice·s

Encore une fois, la tendance est de préserver l’anonymat des évaluateur·trice·s, même après la publication de la revue. Près des trois quarts (76 %) des réponses sont négatives, c’est-à-dire que l’identité des évaluateur·trice·s n’est jamais rendue publique. Dans les autres cas, 12,7 % des revues publient des listes « historiques » de personnes ayant été évaluateur·trice·s; 5,2 % mentionnent les évaluateur·trice·s ayant participé à un numéro ou à un dossier particulier; 3,7 % mentionnent les membres du comité de rédaction chargé·e·s des évaluations; mais seulement 1,49 % associe explicitement et publiquement les évaluateur·trice·s aux articles qu’ils et elles ont évalués.

Malgré ces réponses majoritaires, plusieurs rédacteur·trice·s se sont montré·e·s ambivalent·e·s quant à l’anonymat strict au cours du processus d’évaluation. Si pour certain·e·s, l’arbitrage en double aveugle « *is the bedrock of our journal* » (éditeur d’une revue s’inscrivant dans un champ professionnel) ou « essentiel » (directrice d’une revue de sciences humaines), beaucoup reconnaissent ses limites et expriment même ouvertement leurs réticences par rapport à la possibilité de deviner l’identité des auteur·trice·s, surtout au sein de disciplines pointues et spécialisées, à l’impunité et à l’hostilité de certaines évaluations protégées par l’anonymat et à la décontextualisation que l’effacement des auteur·trice·s de leurs textes apporte :

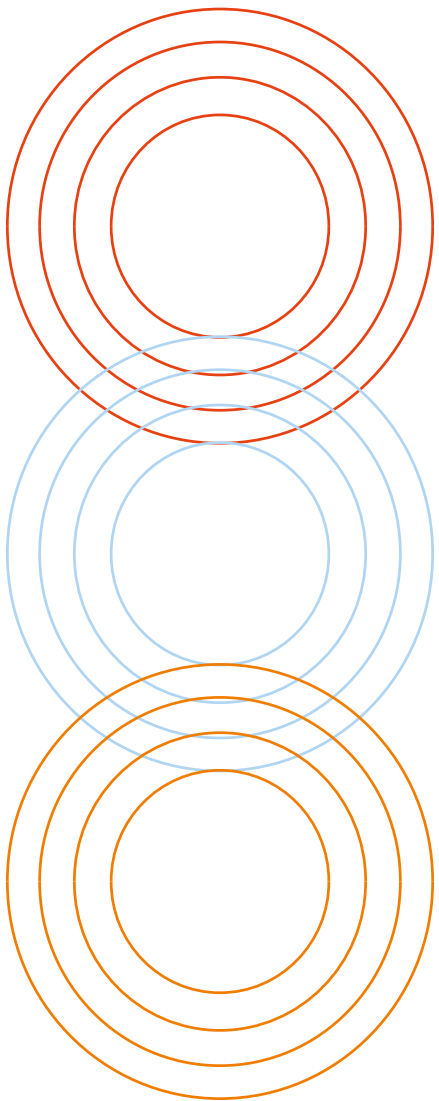
« *It happens sometimes that despite our steps, reviewers may end up figuring it out or know the authors...* » (éditeur associé à une revue s’inscrivant dans un champ professionnel)

« La pratique de l’évaluation en double aveugle par certaines revues est très agaçante. D’abord, on peut souvent deviner qui sont les auteurs, alors ça ne protège pas tant que ça. Ensuite, il faut anonymiser les manuscrits et il y a souvent des oublis d’ajouter les infos avant la publication quand c’est accepté... » (rédacteur en chef d’une revue de sciences pures et naturelles)

« [L’]hypocrisie générale de ce système qui se prétend en “double anonyme” alors qu’on peut facilement deviner qui a écrit quoi vu que nous sommes un tout petit sous-champ disciplinaire ultra-spécialisé... [O]n finit par tomber presque tout le temps sur les mêmes personnes... » (co-directrice d’une revue de sciences humaines)

« Évidemment, lorsque c’est fait en double aveugle, on a le problème des évaluateurs qui ne sont pas constructifs ou carrément méchants. Il est important à mon avis de modérer ou filtrer certains propos des rapports pour éviter de blesser inutilement les auteurs... » (rédactrice en chef d’une revue de sciences sociales)

« Notre revue ne fait pas faire des évaluations anonymes. Nous ne croyons pas que l’anonymat des auteurs ou des autrices assurent d’une meilleure qualité de l’évaluation. Au contraire. Notre équipe éditoriale croit que nos évaluations sont plus adéquates lorsque nous connaissons le nom [et] la biographie courte de l’auteur ou de l’autrice. Dans notre champ d’étude, nous pratiquons un savoir contextuel. Je viens de faire l’expérience d’évaluer un article anonyme pour une autre revue, texte que j’arrive justement difficilement à situer, car on a effacé les références de l’auteur à ses propres articles, ce qui retire des informations essentielles à mon évaluation... » (secrétaire à la rédaction d’une revue de sciences humaines)



5. Problèmes dans le processus d’évaluation et ouverture aux changements

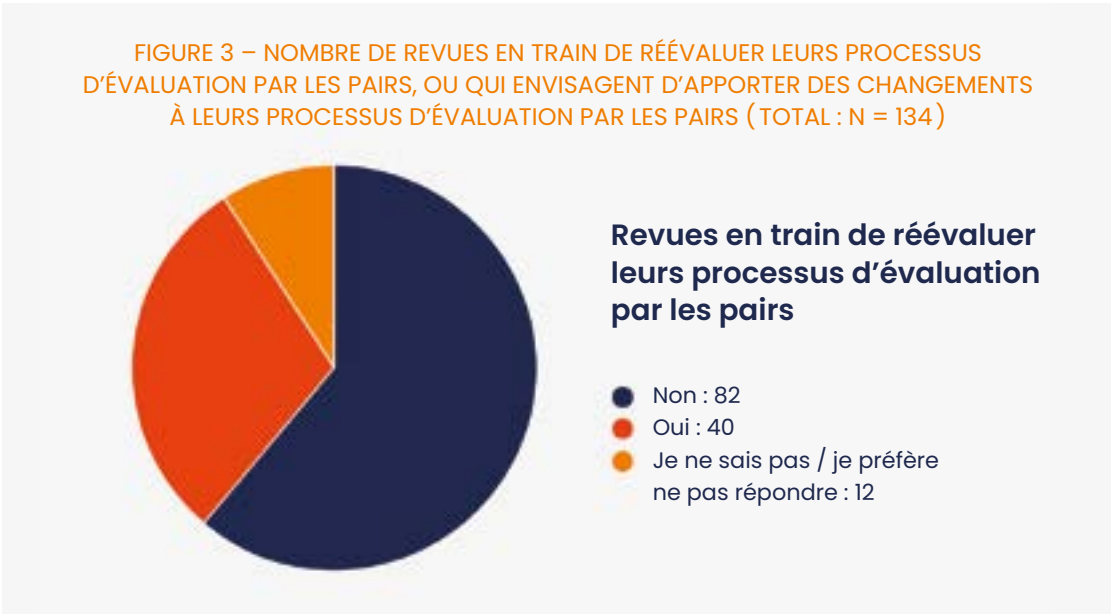
Seules 10 revues ont relevé un unique problème majeur dans leur processus actuel d’évaluation par les pairs, ce qui indique que les éditeur·trice·s font face à des situations problématiques multifactorielles. Le principal problème, désigné par 80 % des répondant·e·s, est la difficulté de trouver des pairs évaluateur·trice·s compétent·e·s et qualifié·e·s. Pour 65,7 %, le taux élevé de rejet des demandes d’évaluation est un problème connexe. Et, dans le pire des cas, et conformément aux commentaires exprimés au [point 2.9](#), les éditeur·trice·s ont souligné qu’il arrive souvent que les évaluateur·trice·s contacté·e·s ne répondent même pas aux invitations. La difficulté de trouver des évaluateur·trice·s qui acceptent la tâche et qui l’accomplissent dans le temps voulu est un autre problème majeur soulevé par 70 % des répondant·e·s à l’enquête : il se traduit par la lenteur du processus d’évaluation. Le temps est en effet la ressource la plus rare, la plus précieuse et la plus critique : trouver des évaluateur·trice·s spécialistes prend du temps, établir un contact avec eux et elles prend du temps, répéter le processus un nombre indéfini de fois jusqu’à ce que le nombre minimum d’évaluateur·trice·s requis accepte la tâche prend du temps. De plus, les évaluateur·trice·s aussi ont besoin de temps pour effectuer une lecture et une évaluation de qualité, et le suivi de l’état de chaque évaluation par le comité de rédaction prend beaucoup de temps. Ce point est crucial et a été récemment souligné dans un éditorial de la revue brésilienne de bibliothéologie et sciences de l’information *Encontros Bibli* (2025).

TABLEAU 27 – PRINCIPAUX PROBLÈMES RENCONTRÉS DANS LE PROCESSUS D'ÉVALUATION PAR LES PAIRS (les sommes totales sont plus grandes que N = 134 et que 100 % en raison de la possibilité de cocher plus d'une option)		
Quels principaux problèmes rencontrez-vous dans le processus d'évaluation actuellement en place ?	N	%
Difficulté à trouver des évaluateur-trice-s pertinent-e-s	107	79,9
Lenteur du processus d'évaluation	94	70,1
Haut taux de refus des évaluateur-trice-s sollicité-e-s	88	65,7
Manque de ressources humaines au sein de la revue	51	38,1
Variations dans la conception de l'évaluation par les pairs	29	21,6
Découragement des auteur-trice-s après réception de suggestions de modification	20	14,9
Faible qualité des évaluations	18	13,4
Difficultés techniques	9	6,72
Aucun problème majeur	7	5,22
Sans réponse	1	0,75

Enfin, les auteur-trice-s ont besoin de temps pour intégrer les commentaires et suggestions dans leurs manuscrits, et si une deuxième série de révisions est nécessaire, l'ensemble du processus se prolonge. Alors que relativement peu d'éditeur-trice-s (N = 9) ont indiqué que les difficultés techniques ou les lacunes technologiques constituaient un problème, une proportion non négligeable (N= 51; 37 %) a considéré que le manque de ressources humaines au sein de leurs revues constituait un problème. En d'autres termes, nous pouvons déduire que depuis l'avènement de la publication numérique, les communautés de recherche ont acquis des compétences numériques qui font que l'utilisation de plateformes d'édition, de traitement de texte ou d'annotation ne représente pas un problème majeur. Ceci est également cohérent avec les réponses recueillies au [point 3.1](#), où il

a été constaté que les revues interrogées n'utilisent pas une grande variété d'outils technologiques pour mener à bien leurs processus d'évaluation, s'appuyant principalement sur le traitement de texte et le partage de fichiers par courrier électronique ou par le biais de leurs plateformes de soumission centralisées. En outre, dans la [section 2.9](#), les éditeur-trice-s ont répondu que les évaluateur-trice-s citent rarement le manque de connaissances techniques ou le manque de familiarité avec les outils utilisés comme raison pour refuser d'entreprendre une évaluation. Par ailleurs, il existe au Canada des réseaux de soutien qui offrent une assistance technique aux revues, en particulier en lien avec les bibliothèques universitaires. Le goulot d'étranglement n'est donc pas d'ordre technologique, mais résulte d'une pénurie de ressources humaines qualifiées et d'une surcharge de travail pour les personnes chargées des activités quotidiennes des revues. Comme l'a dit le rédacteur en chef d'une revue s'inscrivant dans un champ professionnel: « *Unsustainable model. Editor working voluntarily on top of unsustainable workloads.* » De manière plus laconique, une autre a simplement parlé de « *burnout* ».

Alors que 61 % (N = 83) des rédacteur-trice-s en chef ont répondu que leurs revues n'envisageait pas de modifier leurs processus d'évaluation par les pairs et que 8 % (N = 12) ont indiqué ne pas savoir ou préféreraient ne pas répondre, 29 % (N = 40) ont répondu par l'affirmative. Bien que tous et toutes n'aient pas été explicites sur les aspects qu'ils et elles réévaluent ou sur ce que seraient ces changements, certaines des pistes potentielles discutées sont décrites ci-dessous.



6. Autres commentaires



Pour l'analyse qualitative du champ de réponse ouvert « Commentaires, opinions ou expériences », un fichier texte distinct a été généré, sans inclure les colonnes des coordonnées permettant d'identifier les rédacteur-trice-s ou les revues. Ainsi anonymisés, leurs témoignages ont été étudiés par analyse thématique à l'aide de l'outil de codification LibreQDA. Soixante-quatorze rédacteur-trice-s ont laissé ce champ vide et treize ont déclaré qu'ils et elles n'avaient rien à ajouter. L'attention se concentre alors sur les 47 cas (35 %) qui ont développé cet aspect. L'analyse thématique a ainsi permis de relever des réponses touchant certains sujets prévus par l'équipe de recherche, tout en enrichissant les sections préalables du rapport comme complément aux résultats quantitatifs du sondage. Par ailleurs, des catégories émergentes ont aussi été identifiées, représentant d'autres noyaux thématiques pertinents pour les répondant-e-s. Nous finissons notre étude avec une revue des commentaires les plus saillants.

Par rapport aux changements envisagés, les revues ne semblent pas tendre vers la divulgation de l'identité ou la publication des rapports d'évaluation (nous développerons cet aspect plus tard), mais plutôt vers l'amélioration de l'accompagnement, du mentorat et de la formation offerts aux auteur-trice-s et aux évaluateur-trice-s, même si ces activités leur demanderaient *a priori* plus de temps (ce qui est un point critique mentionné par presque toutes et tous les éditeur-trice-s). Les revues qui l'ont mentionné sont au moins au nombre de 10, issues des sciences sociales, des sciences humaines, des arts et lettres, de l'économie et des champs professionnels.

« Nous allons procéder à la préparation de tutoriels à l'attention des évaluateurs afin qu'ils comprennent mieux leur rôle et leur influence sur l'évolution des connaissances... » (rédacteur en chef d'une revue d'économie et gestion)

« Nous souhaitons reconnaître les évaluateurs et mettre en place un mentorat pour les nouveaux évaluateurs... » (co-rédactrice en chef d'une revue s'inscrivant dans un champ professionnel)

« Authors can also select the peer mentoring process, which is very appreciated by graduate students and early career scholars. If accepted, the co-editors (and/or guest editor) act as peer mentor to work on and polish the article... » (co-éditeur d'une revue de sciences humaines)

« J'aime aussi parfois pouvoir voir les autres rapports des évaluateurs – ce que nous ne faisons pas, mais que nous pourrions considérer. Je trouve que cela aide à valider

les évaluations et contribue à la formation des jeunes chercheurs qui se retrouvent à évaluer pour les premières fois... » (rédactrice en chef d'une revue de sciences sociales)

« *Mentoring approaches are considered...* » (éditeur en chef d'une revue d'arts et lettres)

Ces formes de mentorat proposées visent également à élargir la portée géographique des revues en vue d'une plus grande inclusion des chercheur-euse-s du Sud, que ce soit en tant qu'auteur-trice-s ou évaluateur-trice-s. Elles sont envisagées surtout pour promouvoir la participation des jeunes chercheur-euse-s ou de ceux et celles dont la langue maternelle n'est ni le français ni l'anglais, selon la langue de publication de la revue. Étant donné les difficultés déjà mentionnées pour trouver des évaluateur-trice-s et la surreprésentation des chercheur-euse-s hors l'Amérique du Nord et l'Europe parmi le bassin des collègues contacté-e-s par les revues, cela semble une initiative productive, avec le potentiel de lever concrètement l'une des principales barrières quotidiennes évoquées par des éditeur-trice-s.

« J'ai observé des taux de refus très élevés pour des propositions d'article provenant des pays du Sud ou de personnes étudiantes. Pour certaines personnes, le français ou l'anglais sont une 2^e, voire une 3^e langue, et pour d'autres, l'habitude d'écrire un article scientifique n'est pas encore bien maîtrisée. Pour ces articles, j'aimerais proposer du mentorat plutôt qu'une évaluation par les pairs qui mène presque tout le temps à un refus ou [à] des modifications majeures décourageantes. Je suis en train de réfléchir à une formule qui inclurait une reconnaissance visible du mentorat... » (rédactrice d'une revue d'arts et lettres)

« *We are trying to make our submission and review process more accessible for those in the Majority World / Global South by providing video training and helping with writing and translation...* » (co-éditeur en chef d'une revue de sciences sociales)

« *We are looking to expand our base of reviewers both internationally and in Canada. As well as reviewers who are bilingual (English/French) or read/write in French...* » (éditeur associé à une revue s'inscrivant dans un champ professionnel)

Deux revues ont explicitement mentionné l'expérimentation de modalités d'ouverture telles que nous les avons décrites dans la littérature, à savoir les rapports ouverts et l'identité ouverte (Ross-Hellauer, 2017). Le format « numéro thématique » ou « dossier spécial » se distingue comme un espace d'innovation et d'introduction prudente de nouvelles pratiques, qui, plus tard, pourraient être appliquées au traitement des articles centraux ou intégrées aux politiques de

la revue dans son ensemble. En fait, ces deux cas vont plus loin que la seule publication des rapports ou le dévoilement de l'identité : le premier vise à transformer les rapports des évaluateur-trice-s en essais, publiés comme des articles; le second propose un ambitieux changement de paradigme centré sur le dialogue autour d'un manuscrit scientifique et moins lié à la fonction punitive de l'évaluation.

« *Our journal is experimenting with a new review process for the current special issue (on a set theme), in which reviewers will be invited to revise their peer review into a response piece for publication alongside the article they reviewed in the final issue. We're hoping this will make reviewing more visible and favorable for scholars, who will receive a publication out of the process...* » (co-éditeur d'une revue pluridisciplinaire)

« Nous considérons actuellement la possibilité de rendre le nom des évaluateur-ice-s public, avec leur accord. Par ailleurs, nous menons actuellement des expérimentations pour passer d'un paradigme d'évaluation à un mode d'échange tenant davantage de la conversation que de l'évaluation sur les articles... » (coordinateur d'une revue de sciences humaines)

Si des éditeur-trice-s ont exprimé leurs doutes sur l'efficacité et le sens de l'évaluation en double aveugle, d'autres réfléchissent aux enjeux liés à la divulgation de l'identité des évaluateur-trice-s aux auteur-trice-s lors du processus. Dans l'ensemble, l'anonymat semble être fréquemment remis en question quand il s'agit de cacher ou non l'identité des auteur-trice-s (étant donné l'ample diffusion du modèle en simple aveugle au côté du double aveugle), mais pas si souvent dans le cas des évaluateur-trice-s. Ceux et celles qui envisagent les modalités d'identité dévoilée le font surtout dans le but d'augmenter la visibilité et la reconnaissance du travail des évaluateur-trice-s, et ainsi de créer de nouveaux incitatifs à la participation. Les points soulevés dans les témoignages suivants touchent à des préoccupations rapportées amplement dans la littérature, ce qui démontre la complexité de la matière.

« Personnellement, j'ai déjà participé à un système d'évaluation par les pairs non aveugle, mais je ne suis pas convaincue par ce système. Certains évaluateurs n'osent pas exprimer des critiques en sachant qui sont les auteurs, et il y a un risque d'intimidation réelle et symbolique, ainsi que des risques de représailles, surtout si des doctorants ou des profs en début de carrière évaluent des textes de profs bien établis dans leur domaine. » (rédactrice en chef d'une revue de sciences sociales)

« *I am of two minds regarding this move toward listing the reviewers. On the one hand, I think as a reviewer it is nice to have that contribution to your community*

acknowledged, as it is an act of otherwise free and largely thankless labour. On the other hand, however, I worry that publishing the reviewers' names can have unforeseen consequences. If the integrity of the article is called into question I of course think the reviewers' name/the review should be made available for scrutiny, along with the editorial process if there was a failure, but I worry that just providing that information outright can in some instances be dangerous. » (gestionnaire d'une revue de sciences humaines)

D'autres changements concrets proposés concernent l'utilisation de certaines plateformes telles que ScholarOne ou OJS afin d'automatiser certaines parties du travail et d'alléger la charge bureaucratique et administrative des équipes éditoriales.

« Nous sommes en train d'évaluer la possibilité d'utiliser OJS à l'avenir. Ainsi, le processus d'évaluation se fera en ligne... » (rédactrice d'une revue d'arts et lettres)

« On se demande s'il serait bien d'intégrer le modèle Scholar One pour alléger le poids du travail... » (directrice d'une revue d'arts et lettres)

« *We are creating an online self-application form to become a volunteer reviewer with our Journal. This will help me save hours of time manually tracking down or looking for recommendations...* » (éditeur associé à une revue s'inscrivant dans un champ professionnel)

Finalement, on trouve des mentions de difficultés liées aux ressources économiques et à l'accès au financement. Même si cela n'est pas directement lié aux pratiques d'évaluation par les pairs, les réponses touchent ici un aspect critique pour le fonctionnement et la pérennité des revues savantes, et une source considérable de stress pour les éditeur-trice-s et les autres responsables des publications.

« Nous manquons de financement pour faire un travail à la hauteur de nos exigences... » (directeur d'une revue pluridisciplinaire)

« Le financement des revues en français au Canada devrait être augmenté et cela faciliterait la gestion de l'évaluation par les pairs... » (rédactrice en chef d'une revue s'inscrivant dans un champ professionnel)

« *ASJ pays [the] managing editor but the journal needs editors and staff...* » (éditeur en chef d'une revue s'inscrivant dans un champ professionnel)¹¹

« *Funding and burnout is a large barrier for small journals right now...* » (éditrice en chef d'une revue de sciences médicales)

¹¹ L'ASJ est le programme Aid to Scholarly Journals (Aide aux revues savantes) du CRSH, qui donne aux revues une contribution triennale pour les aider à couvrir les coûts de publication d'articles scientifiques en libre accès et de diffusion numérique.

7. Conclusions

Cette enquête a permis de mieux comprendre les pratiques actuelles d'évaluation par les pairs utilisées par les revues scientifiques canadiennes. Les réponses obtenues font ressortir plusieurs points intéressants qui vont au-delà de la mise en place de modalités d'ouverture et qui soulignent des éléments essentiels pour le travail éditorial au sens large. Le temps apparaît comme la ressource la plus rare et la plus difficile à gérer, dans un contexte où la recherche passe par l'optimisation des processus et le maintien d'une fréquence régulière de publication des numéros ou des volumes. En ce sens, le moment de l'évaluation par les pairs constitue le « goulot d'étranglement » qui peut faciliter ou entraver le passage d'un manuscrit par les différentes étapes prévues. Les problèmes s'alimentent mutuellement : la difficulté croissante à trouver des évaluateur·trice·s possédant l'expertise requise se traduit par une surcharge de travail pour ceux et celles qui acceptent de s'engager dans cette tâche. Cela entraîne également des retards dans la remise des avis, qui sont rédigés sous pression.

En ce qui concerne les pratiques d'évaluation ouverte, les revues canadiennes montrent une adoption minimale de ces modalités : la grande majorité des éditeur·trice·s ont indiqué qu'ils et elles n'envisagent pas d'interactions possibles entre les auteur·trice·s et les évaluateur·trice·s (ou celles-ci sont très limitées, dans des cas particuliers), que les avis ne sont pas publiés et que l'identité des évaluateur·trice·s n'est divulguée ni aux auteur·trice·s ni aux lecteur·trice·s. Cela reflète, de manière générale, un certain conservatisme, qu'il s'agisse d'une tradition disciplinaire ou éditoriale, d'une réticence à abandonner les modèles d'évaluation anonyme ou d'un manque de capacités pour mettre en œuvre des modalités « expérimentales » d'évaluation. Toutefois, un tiers des répondant·e·s ont indiqué que leur revue était en train de revoir ses processus d'évaluation ou qu'elle envisageait d'apporter des changements à ce système. À cet égard, il est encourageant et remarquable de noter la mention répétée de la possible implantation de dispositifs

de mentorat ou d'accompagnement des auteur·trice·s et des évaluateur·trice·s. Cet aspect pédagogique et de formation est probablement l'angle le plus négligé ou le moins évident de l'ouverture, de sorte qu'il est intéressant de relever cette piste envisagée par les revues. C'est ce qui serait le plus proche de l'esprit démocratisant, dialogique, et de co-construction de la connaissance de la science ouverte au sens large.



Glossaire

Annotation du texte : pratique consistant en l’ajout de notes, commentaires ou observations dans un texte. Les annotations, historiquement manuscrites, sont aujourd’hui rendues possibles dans les logiciels de traitement de texte ou même en ligne grâce à des fonctionnalités qui permettent le partage et le travail collaboratif, synchrone ou asynchrone.

Accès au manuscrit soumis (*open pre-review manuscripts*) : modalité d’ouverture où les manuscrits sont rendus disponibles avant toute procédure formelle d’évaluation par les pairs (voir *Prépublications*).

Accès différé : modèle de publication en revues savantes où les articles sont originellement publiés sur abonnement mais diffusés de manière ouverte après une période d’embargo, par exemple, 12 mois après la publication initiale.

Accès hybride : modèle de publication en revues savantes qui combine des articles en accès restreint sur abonnement et des articles dont les auteur·trice·s assument les FTA de manière facultative, pour les rendre accessibles gratuitement.

Autorisation des interactions (*open interaction*) : modalité d’ouverture où les discussions directes entre les auteur·trice·s et les évaluateur·trice·s sont autorisées et encouragées.

Comité éditorial (ou de rédaction) : équipe responsable de toutes les tâches quotidiennes visant le bon fonctionnement d’une revue, telles que la définition de la politique éditoriale, le choix des thèmes, la réception et le triage initial des articles soumis, l’organisation de l’évaluation par les pairs, la coordination de la mise en page et le dessin graphique, la publication et la diffusion des nouveaux numéros, etc.

Comité ou conseil scientifique : équipe élargie, souvent internationale, de chercheur·euse·s spécialisé·e·s dans des domaines couverts par la revue, qui a un rôle consultatif pour garantir la qualité scientifique de la revue, et qui peut participer à l’évaluation des articles soumis.

Divulcation de l’identité (*open identities*) : modalité d’ouverture où l’identité des auteur·trice·s est connue des évaluateur·trice·s et vice versa, et/ou l’identité des parties prenantes est divulguée publiquement après la publication.

Éditeur·trice (ou rédacteur·trice) en chef : personne responsable de la conception générale de la revue et d’animer le comité éditorial d’une revue savante, en veillant au respect de la ligne éditoriale, des bonnes pratiques, de la qualité et de l’intégrité de la revue. Habituellement il s’agit d’un·e chercheur·euse expérimenté·e, capable d’arbitrer en cas de conflit avec des auteur·trice·s ou évaluateur·trice·s.

Élargissement de la participation (*open participation*) : modalité d’ouverture où la communauté au sens large peut participer au processus d’évaluation.

FTA (*APC*) : frais de traitement d’articles, aussi connus en anglais sous l’acronyme APC (*article processing charges*). Ce sont des coûts associés à la publication d’un article savant qui peuvent être acquittés par les auteur·trice·s ou par des tierces parties (subventions, unités de recherche, institutions, etc.).

Libre accès diamant : modèle de publication en revues savantes où l’accès aux contenus des revues est libre, gratuit et immédiat, sans coûts assumés par les auteur·trice·s ni par les lecteur·trice·s.

Libre accès doré ou or : modèle de publication en revues savantes où les articles sont diffusés immédiatement de manière libre, mais où les coûts de publication, assez variables d’une revue à l’autre, sont imputés aux auteur·trice·s ou à leurs institutions.

OJS : Open Journal Systems, logiciel de publication numérique qui permet de gérer le processus éditorial des revues savantes en ligne, de la soumission des articles à leur publication. Diffusé en code source ouvert, OJS est développé et maintenu par le Public Knowledge Project, une *core facility* de l’Université Simon Fraser (Vancouver, Canada).

Plateformes ouvertes (*open platforms*) : modalité d’ouverture où l’évaluation est gérée par des plateformes ouvertes, indépendantes des revues traditionnelles.

Possibilité de commenter la version publiée (*open final-version commenting*) : modalité d’ouverture où les commentaires critiques peuvent se poursuivre après la publication de la version définitive de l’article.

Prépublication : manuscrit original ou première version d’un article diffusé publiquement par les auteur·trice·s en amont de tout processus formel d’évaluation par les pairs (voir *Accès au manuscrit soumis*).

Publication des rapports (*open reports*) : modalité d’ouverture où les rapports d’évaluation sont rendus publics avec l’article correspondant.

Revue prédatrices : aussi connues comme « illégitimes » ou « frauduleuses », ce sont des publications qui n’adhèrent pas aux bonnes pratiques scientifiques et éditoriales (telles que l’évaluation par les pairs) en priorisant les retombées économiques provenant des frais facturés aux auteur·trice·s.

Références

A Pontualidade dos Avaliadores : Um Pilar Essencial para a Ciência. (2025, 8 juillet). *Encontros Bibli*. <https://periodicos.ufsc.br/index.php/eb/announcement/view/2108>

Aczel, B., Barwich, A.-S., Diekman, A. B., Fishbach, A., Goldstone, R. L., Gomez, P., Gundersen, O. E., von Hippel, P. T., Holcombe, A. O., Lewandowsky, S., Nozari, N., Pestilli, F., et Ioannidis, J. P. A. (2025). The present and future of peer review: Ideas, interventions, and evidence. *Proceedings of the National Academy of Sciences*, 122(5), e2401232121. <https://doi.org/10.1073/pnas.2401232121>

Aleksic, J., Alexa, A., Attwood, T. K., Chue Hong, N., Dahlö, M., Davey, R., Dinkel, H., Förstner, K. U., Grigorov, I., Hériché, J.-K., Lahti, L., MacLean, D., Markie, M. L., Molloy, J., Schneider, M. V., Scott, C., Smith-Unna, R., Vieira, B. M., as part of the AIBio: Open Science & Reproducibility Best Practice Workshop (2015). An open science peer review oath. *F1000Research*, 3, 271. <https://doi.org/10.12688/f1000research.5686.2>

Aronowitz, S., Martin, R., Sayres, S., et Miller, T. (2009). Peer review. *Social Text*, 27(3), 169-170. <https://doi.org/10.1215/01642472-2009-031>

Atjonen, P. (2019). Peer review in the development of academic articles: Experiences of Finnish authors in the educational sciences. *Learned Publishing*, 32(2), 137-146. <https://doi.org/10.1002/leap.1204>

Bauchner, H., et Rivara, F. P. (2024). Use of artificial intelligence and the future of peer review. *Health Affairs Scholar*, 2(5), qxae058. <https://doi.org/10.1093/haschl/qxae058>

Beecher, K., et Wang, J. (2025). Peer reviewer fatigue, or peer reviewer

refusal? *Accountability in Research*, 32(5), 838-844. <https://doi.org/10.1080/08989621.2025.2463977>

Beigel, M. F. (2022). El proyecto de ciencia abierta en un mundo desigual. *Relaciones Internacionales*, 50, 163-181. <https://doi.org/10.15366/relacionesinternacionales2022.50.008>

Bergstrom, C. T., et Bak-Coleman, J. (2025). AI, peer review and the human activity of science. *Nature*. <https://doi.org/10.1038/d41586-025-01839-w>

Bolek, C., Marolov, D., Bolek, M., et Shopovski, J. (2020). Revealing reviewers' identities as part of open peer review and analysis of the review reports. *Liber Quarterly*, 30(1), 1-25. <https://doi.org/10.18352/lq.10347>

Bordier, J. (2016). *Évaluation ouverte par les pairs : de l'expérimentation à la modélisation*. HAL. <https://hal.science/hal-01283582>

Bornmann, L., Schier, H., Marx, W., et Daniel, H.-D. (2011). Is interactive open access publishing able to identify high-impact submissions? A study on the predictive validity of *Atmospheric Chemistry and Physics* by using percentile rank classes. *Journal of the American Society for Information Science and Technology*, 62(1), 61-71. <https://doi.org/10.1002/asi.21418>

Bravo, G., Grimaldo, F., López-Iñesta, E., Mehmani, B., et Squazzoni, F. (2019). The effect of publishing peer review reports on referee behavior in five scholarly journals. *Nature Communications*, 10(1), 322. <https://doi.org/10.1038/s41467-018-08250-2>

Broudoux, E., et Ihadjadene, M. (2020). Modes d'évaluation ouverte par les

pairs : de la revue à la plateforme. *Revue COSSI*, 9(9). https://doi.org/10.34745/numerev_1628

Centre for Science and Technology Studies (CWTS). (s. d.). *Responsible journals. Responsible Journals*; Centre for Science and Technology Studies (CWTS). Consulté le 7 avril 2025, à l'adresse <https://www.responsiblejournals.org>.

Cueto, M. (2021). Carta do editor. Novas instruções aos autores e o futuro do artigo científico em ciências humanas. *História, Ciências, Saúde – Manguinhos*, 28(1), 1-3. <http://dx.doi.org/10.1590/S0104-59702021000100001>

Dandieu, C. (2020). Expérimenter l'annotation avec l'évaluation ouverte par les pairs post-publication. (Deliverable 5.3). Dans le cadre du projet High Integration of Research Monographs in the European Open Science infrastructure; CLEO-CNRS. <https://doi.org/10.58079/nt2p>

Fitzpatrick, K. (2015). Scholarly publishing in the digital age. Dans P. Svensson et D. T. Goldberg (Eds.) *Between humanities and the digital* (457-466). The MIT Press.

Fitzpatrick, K., et Santo, A. (2012). *Open review: A study of contexts and practices* [White paper]. The Andrew W. Mellon Foundation. https://mcpress.media-commons.org/open-review/files/2012/06/MediaCommons_Open_Review_White_Paper_final.pdf

Fontenelle, L. F., et Sarti, T. D. (2021). Attitudes toward open peer review among stakeholders of a scholar-led journal in Brazil. *Transinformação*, 33, e200072. <https://doi.org/10.1590/2318-0889202133e200072>

Ford, E. (2013). Defining and characterizing open peer review: A review of the literature. *Journal of Scholarly Publishing*, 44(4), 311-326. <https://doi.org/10.3138/jsp.44-4-001>

Ford, E. (2021). *Stories of open: Opening peer review through narrative inquiry*. Association of College & Research Libraries.

Gendron, Y., Andrew, J., et Cooper, C. (2022). The perils of artificial intelligence in academic publishing. *Critical Perspectives on Accounting*, 87, 102411. <https://doi.org/10.1016/j.cpa.2021.102411>

Godlee, F., Gale, C. R., et Martyn, C. N. (1998). Effect on the quality of peer review of blinding reviewers and asking them to sign their reports: A randomized controlled trial. *JAMA*, 280(3), 237. <https://doi.org/10.1001/jama.280.3.237>

Hachani, S. (2015). Open peer review: Fast forward for a new science. Dans A. Woodsworth et W. D. Penniman (éd.), *Advances in librarianship* (39, 115-141). Emerald Group Publishing Limited. <https://doi.org/10.1108/S0065-283020150000039012>

Haffar, S., Bazerbach, F., et Murad, M.H. (2019). Peer review bias: A critical review. *Mayo Clinic Proceedings*, 94(4), 670-676. <https://doi.org/10.1016/j.mayocp.2018.09.004>

Halevi, G. (2022, septembre 20). The current state of open peer review. *Clarivate*. <https://clarivate.com/academia-government/blog/the-current-state-of-open-peer-review/>

Harnad, S. (1979). Creative disagreement. *The Sciences*, 19(7), 18-20.

Harris, M., Marti, J., Watt, H., Bhatti, Y., Macinko, J., et Darzi, A. W. (2017). Explicit bias toward high-income-country research: A randomized, blinded, crossover experiment of English clinicians. *Health Affairs*, 36(11), 1997-2004. <https://doi.org/10.1377/hlthaff.2017.0773>

Helmer, M., Schottdorf, M., Neef, A., et Battaglia, D. (2017). Gender bias in scholarly peer review. *eLife*, 6, 1-18. <https://doi.org/10.7554/eLife.21718>

Hosseini, M., et Horbach, S. P. J. M. (2023). Fighting reviewer fatigue or amplifying bias? Considerations and recommendations for use of ChatGPT and other large language models in scholarly peer review. *Research Integrity and Peer Review*, 8(1), 4. <https://doi.org/10.1186/s41073-023-00133-5>

Irfanullah, H. (2023, 29 septembre). Ending human-dependent peer review. *The Scholarly Kitchen*. <https://scholarlykitchen.sspnet.org/2023/09/29/ending-human-dependent-peer-review/>

Kaltenbrunner, W., Pinfield, S., Waltman, L., Woods, H. B., et Brumberg, J. (2022). Innovating peer review, reconfiguring scholarly communication: An analytical overview of ongoing peer review innovation activities. *Journal of Documentation*, 78(7), 429-449. <https://doi.org/10.1108/JD-01-2022-0022>

Karhulahti, V.-M., et Backe, H.-J. (2021). Transparency of peer review: A semi-structured interview study with chief editors from social sciences and humanities. *Research Integrity and Peer Review*, 6(1), 13. <https://doi.org/10.1186/s41073-021-00116-4>

Kashiwada, Y., Takaya, E., Hiroya, M., Matsuda, N., Yashima, T., Kobayashi, T., Tamiya, G., Ueda, T. (2025). Applying vision transformer to

assess multi-scale morphological features in mammography for breast cancer detection: Multiscale image morphological extraction vision transformer MIME-ViT. *PeerJ Computer Science*, 11. <https://doi.org/10.7717/peerj-cs.3252>

Klebel, T., Traag, V., Grypari, I., Stoy, L., et Ross-Hellauer, T. (2025). The academic impact of Open Science: A scoping review. *Royal Society Open Science*, 12(3), 241248. <https://doi.org/10.1098/rsos.241248>

Knöchelmann, M. (2019). Open science in the humanities, or: Open humanities? *Publications*, 7(4), 65. <https://doi.org/10.3390/publications7040065>

Kravitz, R. L., Franks, P., Feldman, M. D., Gerrity, M., Byrne, C., et Tierney, W. M. (2010). Editorial peer reviewers' recommendations at a general medical journal: Are they reliable and do editors care? *PLOS One*, 5(4), e10072. <https://doi.org/10.1371/journal.pone.0010072>

Krawczyk, F., et Kulczycki, E. (2021). How is open access accused of being predatory? The impact of Beall's lists of predatory journals on academic publishing. *The Journal of Academic Librarianship*, 47(2), 102271. <https://doi.org/10.1016/j.acalib.2020.102271>

Kriegeskorte, N., Walther, A., et Deca, D. (2012). An emerging consensus for open evaluation: 18 visions for the future of scientific publishing. *Frontiers in Computational Neuroscience*, 6. <https://doi.org/10.3389/fncom.2012.00094>

Lamers, W. S., Boyack, K., Larivière, V., Sugimoto, C. R., Van Eck, N. J., Waltman, L., et Murray, D. (2021). Investigating disagreement in the scientific literature. *eLife*, 10, 1–20. <https://doi.org/10.7554/eLife.72737>

Le Sueur, H., Dagliati, A., Buchan, I., Whetton, A. D., Martin, G. P., Dornan, T., et Geifman, N. (2020). Pride and prejudice – What can we learn from peer review? *Medical Teacher*, 42(9), 1012–1018. <https://doi.org/10.1080/0142159X.2020.1774527>

Leek, J. T., Taub, M. A., et Pineda, F. J. (2011). Cooperation between referees and authors increases peer review accuracy. *PLOS One*, 6(11), e26895. <https://doi.org/10.1371/journal.pone.0026895>

Maia, F. C. de A., et Farias, M. G. G. (2025). Percepções de editores quanto à implantação da revisão aberta em periódicos científicos. *Encontros Bibli: revista eletrônica de biblioteconomia e ciência da informação*, 30, 1–31. <https://doi.org/10.5007/1518-2924.2025.e99922>

Malone, R. E. (1999). Should peer review be an open process? *Journal of Emergency Nursing*, 25(2), 150–152. [https://doi.org/10.1016/s0099-1767\(99\)70163-7](https://doi.org/10.1016/s0099-1767(99)70163-7)

Ministère de l’Enseignement supérieur, de la Recherche et de l’Innovation (2021). *Deuxième Plan national pour la science ouverte. Généraliser la science ouverte en France 2021–2024*.

Murray, D., Siler, K., Larivière, V., Chan, W. M., Collings, A. M., Raymond, J., et Sugimoto, C. R. (2019). *Author-reviewer homophily in peer review*. bioRxiv. <https://doi.org/10.1101/400515>

NISO MECA Working Group and Standing Committee. (2023). *ANSI/NISO Z39.106–2023, Standard Terminology for Peer Review*. NISO. <https://doi.org/10.3789/ansi.niso.z39.106-2023>

Peters, D. P., et Ceci, S. J. (1982). Peer-review practices of psychological journals: The fate of published articles, submitted again. *Behavioral and Brain Sciences*, 5(2), 187–195. <https://doi:10.1017/S0140525X00011183>

Plateforme en humanités numériques (Université de Sherbrooke) et autres contributeur-trices (2023), et Rampin, R. et contributeurs à Taguette (2018). *LibreQDA* (version 1.0.1–13–gd5f6f3e) [logiciel]. <https://www.libreqda.org/>

Politzer-Ahles, S., Girolamo, T., et Ghali, S. (2020). Preliminary evidence of linguistic bias in academic reviewing. *Journal of English for Academic Purposes*, 47, 100895. <https://doi.org/10.1016/j.jeap.2020.100895>

Pontille, D., et Torny, D. (2015). From manuscript evaluation to article valuation: The changing technologies of journal peer review. *Human Studies*, 38(1), 57–79. <https://doi.org/10.1007/s10746-014-9335-z>

Publons. (2018). *Publons’ global state of peer review 2018*. Publons. <https://doi.org/10.14322/publons.GSPR2018>

Rivera Prince, J. A., Blackwood, E. M., Landrum, M., Milton, E. B. P., Rodgers, E. L., Barnes, M., Chin, E., Craven, C., Douglass, K., Figuerero Torres, M. J., Gutiérrez, M. A., Herr, S., Hodgetts, L., Maasch, K. A., Quave, K. E., Rutherford, D., et Sandweiss, D. H. (2025). Writing in community: Relationship building and accountability in knowledge production. *American Anthropologist*, 127(2), 319–338. <https://doi.org/10.1111/aman.28070>

Segado-Boj, F., Martín-Quevedo, J., et Prieto-Gutiérrez, J. J. (2018). Attitudes toward open access, open peer review, and altmetrics among contributors to Spanish scholarly journals. *Journal of Scholarly Publishing*, 50(1), 48–70. <https://doi.org/10.3138/jsp.50.1.08>

Shoham, N., et Pitman, A. (2021). Open versus blind peer review: Is anonymity better than transparency? *BJPsych Advances*, 27(4), 247–254. <https://doi.org/10.1192/bja.2020.61>

Sokal, A. (1996a). A Physicist Experiments With Cultural Studies. *Lingua Franca*. <http://linguafranca.mirror.theinfo.org/9605/sokal.html>

Sokal, A. D. (1996b). Transgressing the boundaries: Toward a transformative hermeneutics of quantum gravity. *Social Text*, 46/47, 217–252. <https://doi.org/10.2307/466856>

Stephen, D. (2022). Peer reviewers equally critique theory, method, and writing, with limited effect on the final content of accepted manuscripts. *Scientometrics*, 127(6), 3413–3435. <https://doi.org/10.1007/s11192-022-04357-y>

Teixeira da Silva, J. A., Al-Khatib, A., Katavić, V., et Bornemann-Cimenti, H. (2018). Establishing sensible and practical guidelines for desk rejections. *Science and Engineering Ethics*, 24(4), 1347–1365. <https://doi.org/10.1007/s11948-017-9921-3>

Tennant, J. P., Crane, H., Crick, T., Davila, J., Enkhbayar, A., Havemann, J., Kramer, B., Martin, R., Masuzzo, P., Nobes, A., Rice, C., Rivera-López, B., Ross-Hellauer, T., Sattler, S., Thacker, P. D., et Vanholsbeeck, M. (2019). Ten hot topics around scholarly publishing. *Publications*, 7(2), 34. <https://doi.org/10.3390/publications7020034>

Thelwall, M., Allen, L., Papas, E.–R., Nyakoojo, Z., et Weigert, V. (2021). Does the use of open, non-anonymous peer review in scholarly publishing introduce bias? Evidence from the F1000Research post-publication open peer review publishing model. *Journal of Information Science*, 47(6), 809–820. <https://doi.org/10.1177/0165551520938678>

UNESCO. (2021). *Recommandation de l’UNESCO sur une science ouverte*. UNESCO. <https://doi.org/10.54677/LTRF8541>

UNESCO. (2023). *Perspectives sur une science ouverte 1 : situation et tendances à travers le monde*. UNESCO. <https://doi.org/10.54677/YJPX2984>

van Bellen, S. (2025). *Revue savantes canadiennes/Canadian scholarly journals* (version 5.0) [jeu de données]. Borealis. <https://doi.org/10.5683/SP3/9ONCEU>

van Bellen, S., et Céspedes, L. (2025). Diamond open access and open infrastructures have shaped the Canadian scholarly journal landscape since the start of the digital era. *The Canadian Journal of Information and Library Science*, 48(1), 96–111. <https://doi.org/10.5206/cjils-rcsib.v48i1.22207>

Van Rooyen, S., Godlee, F., Evans, S., Black, N., et Smith, R. (1999). Effect of open peer review on quality of reviews and on reviewers’ recommendations: A randomised trial. *BMJ*, 318(23), 23–27. <https://doi.org/10.1136/bmj.318.7175.23>

Walsh, E., Rooney, M., Appleby, L., et Wilkinson, G. (2000). Open peer review: A randomised controlled trial. *British Journal of Psychiatry*, 176(1), 47–51. <https://doi.org/10.1192/bjp.176.1.47>

Ware, M. (2008). *Peer review: benefits, perceptions and alternatives*. Publishing Research Consortium.

Ware, M. (2016). *Publishing Research Consortium peer review survey 2015*. Publishing Research Consortium.

Wien, C. (2024). Is living easier with eyes closed? *European Review*, 1–12. <https://doi.org/10.1017/S1062798723000558>

Wolfram, D., Wang, P., et Abuzahra, F. (2021). An exploration of referees’ comments published in open peer review journals: The characteristics of review language and the association between review scrutiny and citations. *Research Evaluation*, 30(3), 314–322. <https://doi.org/10.1093/reseval/rvab005>

Wolfram, D., Wang, P., Hembree, A., et Park, H. (2020). Open peer review: Promoting transparency in open science. *Scientometrics*, 125(2), 1033–1051. <https://doi.org/10.1007/s11192-020-03488-4>

Ye, R., Pang, X., Chai, J., Chen, J., Yin, Z., Xiang, Z., Dong, X., Shao, J., et Chen, S. (2024). *Are we there yet? Revealing the risks of utilizing large language models in scholarly peer review* (n° arXiv:2412.01708; version 1). arXiv. <https://doi.org/10.48550/arXiv.2412.01708>



Merci à nos partenaires de projet

Noms des partenaires



Chaire UNESCO
Science ouverte

érudit

Fonds
de recherche

Québec

